

LES SÉANCES

Après avoir noté, dans ses *Annales historiques*, qu'à la fin de l'année 1833-1834 "les élèves représentèrent une charmante petite pièce", Arthur Dansereau s'arrête à une longue digression, pour discuter de l'opportunité des représentations théâtrales dans nos collèges. Rappelant les critiques amères qu'adressaient jadis les Jansénistes de Port-Royal aux Jésuites, qui dressaient leurs élèves au jeu de la scène, il conclut par une phrase de Bossuet: "Qui sera assez rigoureux pour condamner dans les collèges celles (les représentations) d'une jeunesse réglée, à qui ses maîtres proposent de tels exercices pour leur aider à former leur style ou leur action et, en tout cas, leur donner surtout à la fin de l'année quelque honnête relâchement?"

Les premiers directeurs du collège ne s'arrêtèrent sans doute pas longtemps à la querelle des Jansénistes et des Jésuites. Ils suivirent l'usage établi déjà dans maintes maisons et, dès la première année, ils firent dresser un théâtre et laissèrent s'établir, par la représentation d'un drame, une tradition que le temps respectera.

Pendant cinquante ans, ce ne fut pas une facile affaire d'organiser les soirées dramatiques. La salle académique actuelle ne devait être bâtie qu'en 1883; auparavant, il fallait transfor-



LES INTERPRÈTES DE LA *FILLE DE ROLAND* (mars 1905)

CHAPITRE DOUZIÈME

EXPANSION EXTRA MUROS

Vingt ans après sa fondation, le collège est en plein épanouissement. Son personnel est uni, plein d'expérience et tout dévoué à sa tâche. Ses anciens élèves se comptent déjà nombreux dans la hiérarchie et dans les diverses carrières libérales. Plusieurs d'entre eux y tiennent même un rôle de premier plan. L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, qui fait pleine confiance aux directeurs du collège, va bientôt les appeler à des œuvres de rayonnement extérieur. Dans les pages qui suivent, nous ferons voir quelle fut pendant près d'un demi-siècle cette expansion extra muros.

I. L'ÉCOLE DU VILLAGE

Le 3 septembre 1849, le surintendant de l'instruction publique, Jean-Baptiste Meilleur, par une lettre adressée à Godefroy Chagnon, à L.-M. Archambault et à d'autres de l'Assomption, annonçait :

“Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-général en conseil, le 29 d'août dernier, de diviser la municipalité scolaire de l'Assomption et d'ériger une municipalité scolaire distincte et séparée pour les fins de l'Acte des écoles communes... en conformité à la pétition de certains habitants de la paroisse de l'Assomption, comté de Leinster, le village incorporé de l'Assomption.”

Le 25 septembre, arrivait une nouvelle lettre du surintendant, adressée à Godefroy Chagnon, N.P., et reproduite le 1er octobre dans la *Minerve* de Montréal. Cette lettre disait qu'il “avait plu au Gouverneur général en conseil, en vertu des Actes d'éducation, de nommer commissaires d'écoles: Godefroy Chagnon, L.-M. Archambault, Raphaël Fauteux, Denis Lesage et Salomon Lippé”.

La première assemblée régulière des commissaires se tint le 6 octobre. On s'y occupa de l'engagement des professeurs: John Horan, maître d'anglais, avec salaire de 54 louis; Gustave-Denis Lamarche, maître de français, avec salaire de 37 Ls-10; Hippolyte Guyon, institutrice pour les petites filles, avec salaire de 30 Ls. L'allocation gouvernementale, versée le 27 avril 1850, fut de 56-10-4.

L'école ouverte par les commissaires de la nouvelle municipalité est officiellement bilingue. Par une singularité d'esprit,

que nous ne saurions comprendre, les citoyens exigent un enseignement de l'anglais plus poussé et demandent que deux écoles soient ouvertes pour les garçons, l'une anglaise, l'autre française.

Alors entre en scène Jean-Baptiste Dupuy, directeur du collège. A une réunion de la commission scolaire, tenue le 8 juin 1850, avec le dessein évident d'obvier à l'"anglophilisme" outré des habitants, il se déclare prêt à ouvrir gratuitement une école modèle de langue française. Les commissaires acceptent l'offre du directeur, se déclarant toutefois résolu à ouvrir une école similaire de langue anglaise.

Les pourparlers s'arrêtèrent là pour le moment, et, le 19 août, le contrat avec John Horan était renouvelé. L'école modèle anglo-française était maintenue. Le salaire de Horan était porté à 75 Ls, avec obligation d'engager à ses frais un instituteur pour la langue française.

Au printemps de 1851, John Horan, malade depuis plusieurs semaines et incapable de remplir sa tâche d'instituteur, doit offrir sa démission, qui est acceptée. La municipalité scolaire se voit alors forcée de solliciter les services que M. Jean-Baptiste Dupuy avait spontanément offerts l'année précédente. Mais, entre temps, M. Dupuy avait ouvert une école indépendante de la commission scolaire; toutefois, il accepte, au nom du collège, de diriger l'école des commissaires. Les services de deux séminaristes sont assurés, moyennant une rétribution de 40 Ls, payables au collège, un troisième maître devant être engagé et rétribué par la municipalité.

"A ces conditions," écrivait M. Dupuy, le 22 mai, "le soussigné croit pouvoir faire enseigner, graduellement et à mesure que les enfants en deviendront capables, dans l'espace de trois ans, la grammaire française, l'arithmétique, la tenue des livres en partie double, l'histoire du Canada, l'histoire sainte, la géographie, l'art épistolaire, un peu de zoologie et d'ornithologie, surtout la partie qui peut être utile à l'économie domestique et à l'agriculture, un petit traité d'agriculture, l'intelligence du catéchisme politique de Gérin et même, s'il est possible, d'après l'expérience, un petit traité des Belles-Lettres et de la Rhétorique."

Ce programme, qu'on croirait tout moderne, pourrait paraître ambitieux; mais, déclarait modestement M. Dupuy, "c'est le plan, à peu près, que le soussigné s'est tracé pour son école particulière", et il ajoutait: "il n'est pas nécessaire de dire que l'instruction religieuse aura toute la part qui lui sera nécessaire. Ceci est bien entendu".

Des ecclésiastiques, nommés par le collège avec l'approbation de l'évêque, enseigneront ainsi à l'école du village de mai 1851 jusqu'à juillet 1853. A cette date, le collège, pour des raisons

inconnues, retire ses maîtres-séminaristes, et un professeur laïc, Pierre-Louis Caisse, est engagé par la commission scolaire. M. Dupuy, qui avait entraîné le collège dans l'entreprise, vient de quitter l'Assomption. Son successeur, M. Alfred Dupuis, ne partage-t-il pas les mêmes vues, ou trouve-t-il la tâche trop onéreuse? La solution du problème se trouve sans doute dans la réponse à l'une ou l'autre de ces questions, peut-être aux deux tout à la fois.

Apparemment, l'enseignement de Pierre-Louis Caisse ne fut pas brillant. Le 19 avril 1854, les commissaires décident "d'aller en groupe visiter l'école et d'y faire enquête". Le 7 juillet suivant, ils rejettent à l'unanimité "une requête de certains habitants de la municipalité, demandant que Pierre-Louis Caisse soit réengagé", et ils votent une résolution pour "que M. le directeur du collège soit chargé de la tenue de l'école". Le collège consent à un nouvel engagement, qui sera résilié un an plus tard.

Une troisième fois, la commission scolaire tentera d'intéresser le collège à son école. Une résolution du 6 avril 1868 porte "que MM. les commissaires d'école présents à l'assemblée soient chargés de s'entendre avec les membres de la Corporation du collège pour la tenue de l'école modèle du village, ainsi que pour le prix annuel et pour les conditions". Les directeurs du collège font sourde oreille à la proposition qui est renouvelée, avec instance, à une assemblée du 22 juin. Cette fois, les autorités du collège opposent un refus formel qu'ils ne motivent d'aucune raison. Mais l'expérience faite à deux reprises avait créé trop d'ennuis pour qu'un nouvel essai fût tenté. En plus, la fondation toute récente de l'École d'Agriculture allait absorber désormais, et pour longtemps, toutes les énergies que le personnel du collège pouvait dépenser en dehors de son œuvre ordinaire, qui reste le but capital de son existence.

Nous inscrivons pour mémoire les noms des ecclésiastiques qui enseignèrent à l'école du village:

Pierre-Aimé Fauteux

Théophile Chagnon

Noël Ritchot

Antoine Giguère

2. L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

La Corporation du collège faisait, en 1854, l'acquisition des terres de la succession Leroux. Quelques années plus tôt, elle achetait la Ferme Fanchette. Ces deux domaines qui comprenaient toute la tête de la presqu'île se trouvant désormais réunis, ils prirent le nom qu'ils ont conservé depuis: la Ferme du Portage.

Assurément, le collège avait entrepris cette exploitation agricole pour des avantages matériels. Néanmoins, il n'en excluait pas le profit qu'en pouvait retirer toute la population, par l'exemple d'une ferme cultivée non comme la plupart, selon des pratiques routinières et désuètes, mais d'après des méthodes scientifiques. La Ferme du Portage devint bientôt une ferme-modèle. Les cultivateurs venaient de proche et de loin la visiter et s'y initier à de meilleurs procédés de culture. Ils souhaitaient qu'elle devînt une ferme-école, où leurs fils pussent recevoir une formation technique et pratique, qui les rendît capables de cultiver leurs champs intelligemment et profitablement. A visiter les champs et les troupeaux de la Ferme du Portage, nos gens constataient qu'ils avaient à apprendre et ils comprenaient que la culture du sol et l'élevage du bétail sont des sciences que peut enseigner l'étude.

Le 24 février 1866, à une assemblée de la Société d'Agriculture du comté de l'Assomption, convoquée et présidée par l'honorable Pierre-Urgel Archambault, une requête fut adressée au collège, le priant de transformer sa ferme-modèle en ferme-école. Peu de temps après, une requête semblable lui vint de la Société d'Agriculture du comté de Montcalm.

Le problème agricole n'est donc pas nouveau chez nous. Il se posait franchement il y a soixante-quinze ans passés, et il n'est pas sans intérêt de lire les résolutions, qui, à l'assemblée du 24 février, étaient unanimement adoptées et remises respectueusement à M. le supérieur du collège :

1° Que le Canada étant un Pays essentiellement agricole, et sa richesse et l'augmentation de sa population dépendant en grande partie de l'avancement de l'agriculture, il est du devoir de tout homme public, ami de son pays, de songer à adopter ou à faire adopter tous les moyens possibles d'y faire professer l'art de l'agriculture;

2° Que cette Société est d'opinion que le mode le plus propice d'obtenir ce but, est de répandre la science agricole par la création d'écoles d'agriculture du genre de celle qui est maintenant établie à Ste-Anne-de-la-Pocatière;

3° Que cette Société regrette depuis longtemps le manque d'une école d'agriculture dans le District de Joliette et les districts voisins, et croit que le temps est venu où les besoins de l'agriculture requièrent impérieusement la fondation d'une telle école;

4° Que cette Société ne voit pas dans les districts ci-haut cités d'endroit plus convenable à l'établissement d'une telle école que le village de l'Assomption, tant sous le rapport du site que par l'avantage qu'il a de posséder une maison d'éducation qui exploite elle-même une grande et magnifique ferme adjacente au Collège et qui pourrait facilement ajouter l'enseignement agricole aux autres branches de son institution;

5° Que cette Société est même d'opinion, pour plusieurs causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, qu'une école d'agriculture bien dirigée deviendrait en peu d'années une source de revenus assez importante pour le Collège de l'Assomption, outre l'impulsion efficace qu'elle donnerait à la science agricole;

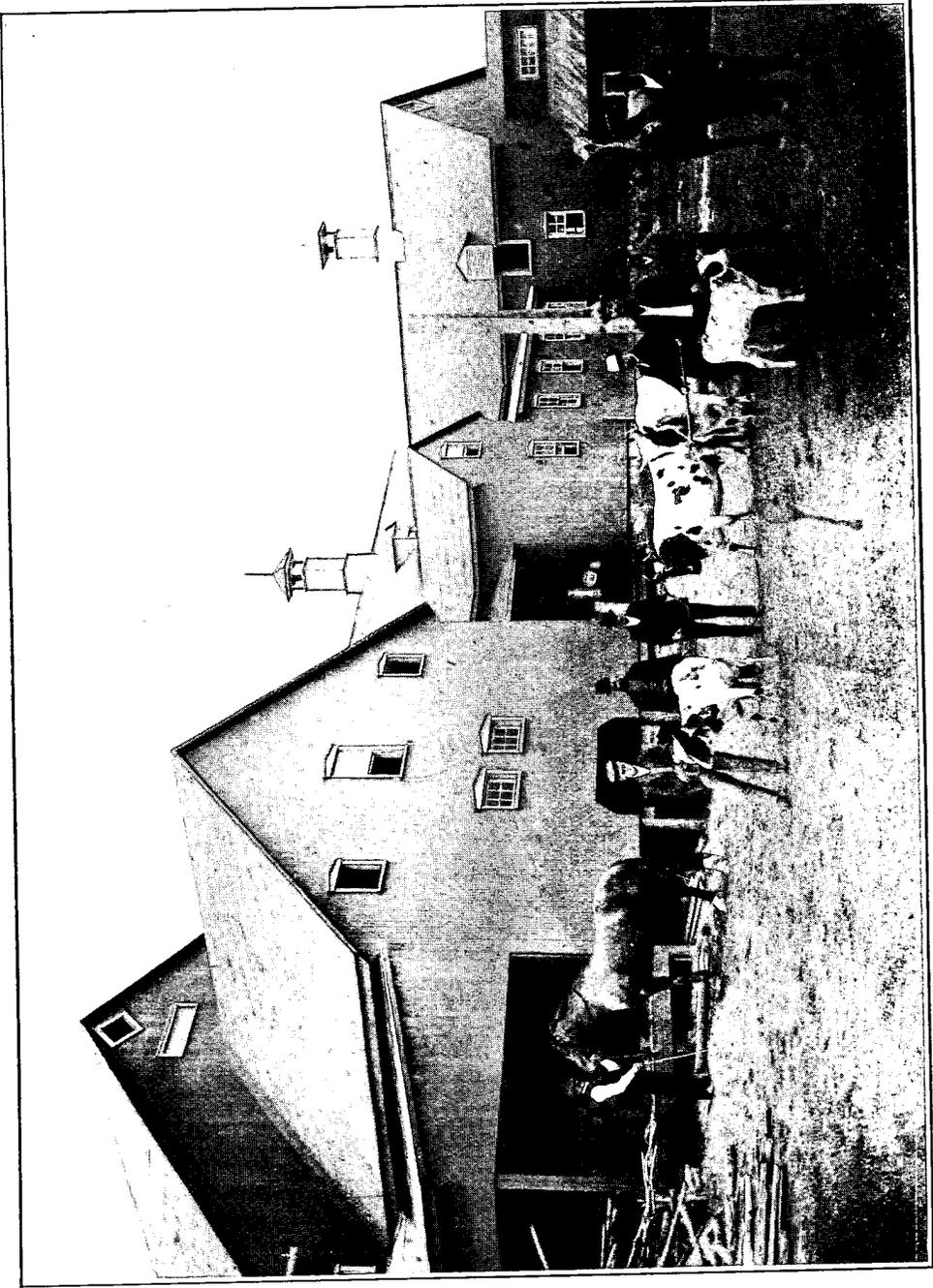
6° Qu'en conséquence cette Société soumet respectueusement aux Messieurs de la corporation du Collège de l'Assomption ses vues et le désir qu'elle a de voir établir par ledit collège une école d'agriculture et les prie de vouloir bien porter l'attention la plus sérieuse à sa demande et se rendre aux vœux exprimés dans les présentes résolutions;

7° Que Monsieur le président de cette Société, l'Hon. P.-U. Archambault, soit chargé de remettre à M. le supérieur du Collège de l'Assomption une copie des dites résolutions;

Les requêtes des sociétés d'agriculture de l'Assomption et de Montcalm ne restèrent pas sans effet. La Corporation du collège, plusieurs fois réunie en assemblées spéciales, étudia le projet. Au mois de juillet 1866, le supérieur annonça au public, réuni pour la distribution des prix, qu'une Ecole d'Agriculture fondée et soutenue par le collège ouvrirait ses portes le 15 octobre suivant. A lire ce discours, il paraît clair que M. Dorval, supérieur depuis un an à peine, était heureux d'inaugurer son long supériorat par cette fondation. Quelques semaines plus tard, il profita de la publication du prospectus de la nouvelle école pour énumérer les raisons patriotiques, qui avaient déterminé la Corporation du collège à cette initiative, grosse de risques. Il y dit entre autres choses :

“Il a fallu de la bonne volonté, et beaucoup, à la corporation du collège pour assumer le fardeau, la responsabilité de cette nouvelle école d'agriculture et pour se charger des dépenses extraordinaires qu'entraîne nécessairement la fondation d'un établissement de ce genre. Dans la présente démarche, nous n'avons eu en vue que le bien du pays; aussi comptons-nous beaucoup sur l'encouragement et le bon vouloir du public. Peut-être trouvera-t-on que nous avons quelque droit à cet encouragement et à ce bon vouloir. Dans tous les cas, l'œuvre que nous recommandons ici est une preuve tout-à-fait patriotique, d'une utilité que personne ne contestera, et, par suite, digne du plus haut patronage...”

La science agricole revêt pour notre jeune pays et pour les bons et vertueux habitants de nos campagnes un caractère d'utilité tout-à-fait spécial; car, avant tout, notre pays est agricole, notre population propre à la belle et noble tâche de cultiver les champs, et, comme l'a dit M. Rameau, le judicieux auteur de “La France aux colonies”, il ne semble point être dans la destinée du Canada d'être une nation industrielle ou commerciale; il ne faut point forcer sa nature, ni l'éloigner des aptitudes réelles, pour en chercher d'imaginaires; non pas qu'il faille, pour cela, négliger le nécessaire, mais en attribuant le premier rang à l'agriculture, aux sciences et aux arts libéraux, les Canadiens auront plus fait, pour la consolidation de leur nationalité et l'extension de leur influence, qu'ils ne pourraient



LES BÂTISES DE LA FERME DU PORTAGE, AVANT L'INCENDIE DE 1920.



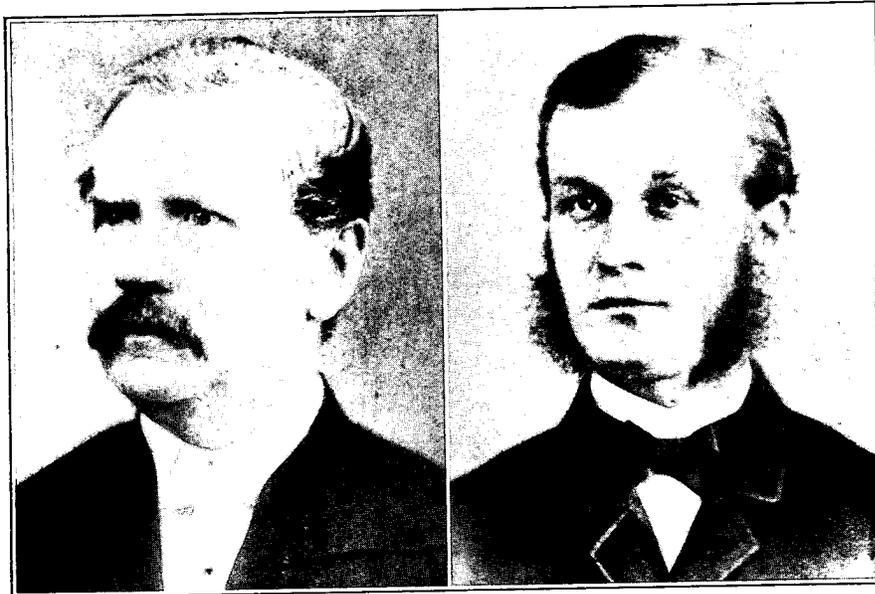
GROUPE D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE (1886 1887)

obtenir avec de riches armées et de gros trésors; et c'est, avant tout, pour cela que la Providence, qui dispose tout avec nombre, poids et mesure, a mis à notre disposition un sol aussi riche..."

"Pour ce qui regarde l'enseignement de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption, il sera théorique et pratique, ou en d'autres termes la ferme-école de l'Assomption, comme celle de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sera composée de deux éléments distincts, une école et une culture. Dans un enseignement de ce genre, nous ne regardons pas comme suffisante une simple théorie, quelque claire, quelque bien présentée qu'elle soit; il faut que l'élève puisse constater par des applications fréquentes et variées ce que vaut la science dans la culture, comme dans tous les autres arts..."

"Nous n'avons reculé devant aucun obstacle pour mettre l'enseignement sur un pied respectable et le rendre digne de l'attente publique. Il y aura un professeur spécial pour la science agricole proprement dite, un autre pour l'art vétérinaire, un troisième pour le droit rural; un chef de pratique sera chargé de conduire les élèves sur la ferme et de les former aux travaux agricoles. De plus, il y aura un ecclésiastique chargé de surveiller les élèves et qui enseignera à ceux qui en auront besoin les premiers éléments de l'arithmétique, de la tenue des livres et de l'agriculture. Un prêtre du collège est exclusivement chargé de veiller à la bonne conduite, au progrès et à la moralité des élèves.

"Le cours d'études est de deux ans pour ceux qui, en entrant, savent lire et écrire, et possèdent bien la grammaire française et les premiers éléments du calcul. Pour les autres, il y aura une classe préparatoire... Les grammaires française et anglaise, l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres, les principes généraux de la botanique, de l'horti-



Louis ARCHAMBAULT

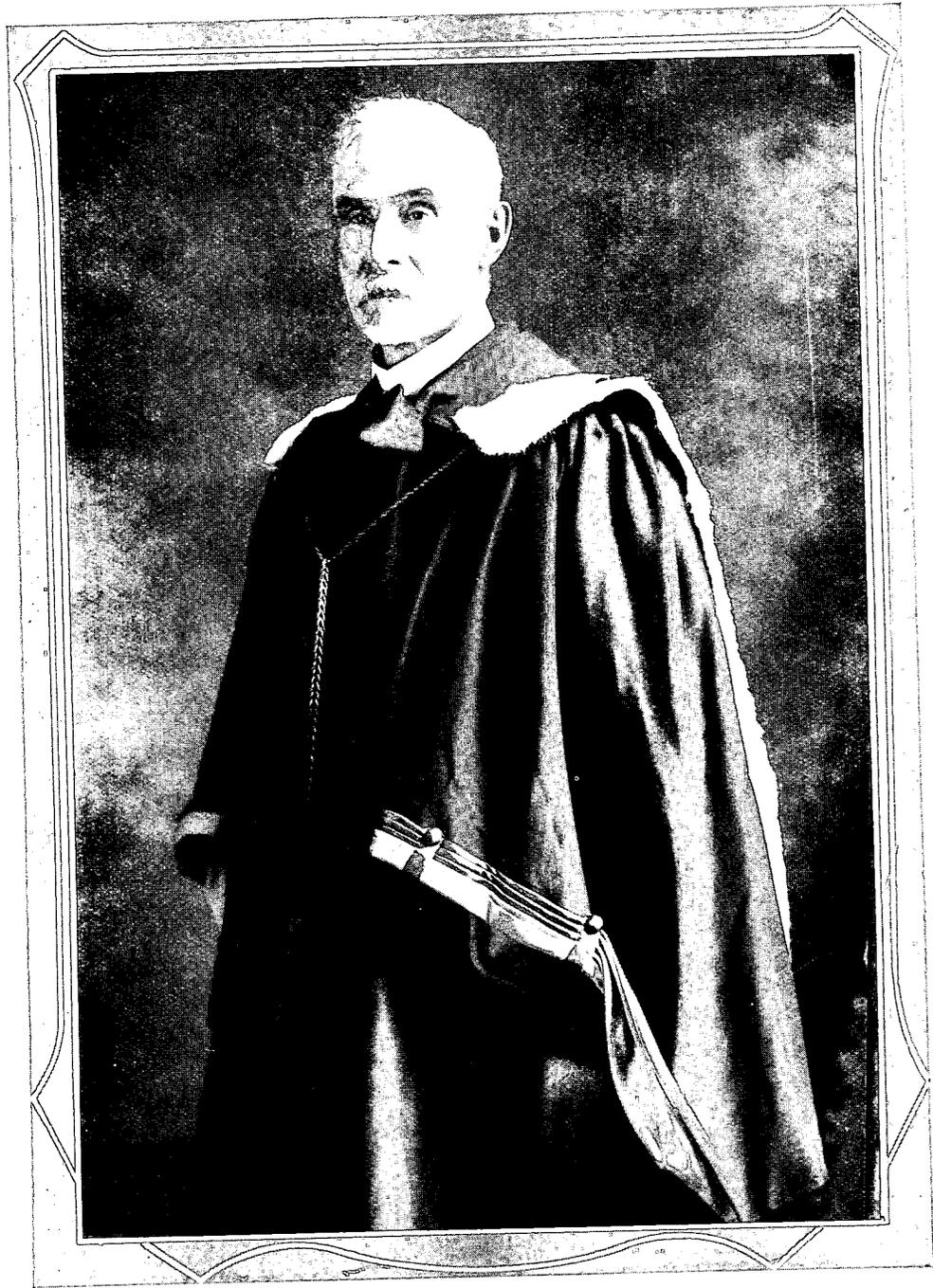
Siméon LESAGE

culture, de la physique et de la chimie agricole, l'art vétérinaire, le droit rural, la comptabilité agricole, etc. . . seront les matières principales du cours d'études."

L'École d'Agriculture, fondée et dirigée par la Corporation du Collège de l'Assomption, fut bientôt prospère. Dès 1869, le nombre des élèves y atteignait la trentaine. Ils étaient logés dans une vaste maison neuve, construite en briques et à deux étages avec mansardes. En 1870, tous les bâtiments de la ferme étaient renouvelés d'après des plans modernes et en rapport avec les exigences de l'École. Un atelier pourvu de tous les outils était bientôt ouvert, où les étudiants pouvaient s'initier aux divers métiers auxiliaires de la ferme.

Le gouvernement, intéressé à la cause de l'École nouvelle, ne tarda pas à lui venir en aide. Les subsides publics, peu considérables d'abord, furent plus généreux par la suite. Vers 1870, le gouvernement provincial prenait à sa charge le salaire des professeurs de l'École et accordait des bourses de \$50 aux dix meilleurs élèves. Les honorables ministres de l'agriculture, Louis Archambault, William Rhodes et Louis Beaubien, donnèrent tour à tour leur bienveillant patronage à l'institution nouvelle. C'est sur les conseils et sur les instances de l'honorable Louis Archambault que les directeurs du collège étaient entrés dans l'aventureuse entreprise. C'est à ce même ministre de l'agriculture qu'Isidore-Amédée Marsan dut sa vocation agricole.

Étudiant en droit, à l'heure où se fonda l'École, Isidore-Amédée Marsan fut choisi par le ministre de l'agriculture comme professeur et directeur technique de l'institution nouvelle. Aux frais du gouvernement, et pendant trois ans, il étudia l'agronomie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis revint occuper le poste auquel l'avait désigné le ministre. L'honorable Louis Archambault avait eu le coup d'œil juste. Pendant trente ans, Isidore-Amédée Marsan sera l'âme de l'École, se dépensant sans ménagement pour son progrès. Quand il la quittera, il laissera une maison solidement organisée matériellement et scientifiquement, et ce sera pour passer lui-même à un autre poste de confiance, auquel l'appelleront ses chefs. Conférencier agricole, secrétaire du Conseil provincial de l'Agriculture, il deviendra bientôt directeur des études à l'Institut Agricole d'Oka. L'Université s'honorera en lui remettant le titre et les insignes de docteur (le premier) en sciences agronomiques. Au lendemain de sa mort, ses élèves d'Oka lui élèveront un magnifique monument sur le site même de l'École d'Agriculture de l'Assomption.



ISIDORE-AMÉDÉE MARSAN, D.S.A.

L'École n'eut pas seulement des jours prospères et heureux. Elle connut des heures d'épreuves. Six ans à peine après sa fondation, en 1872, elle fut mise à un doigt de la ruine par la négligence et la maladroite administration de son chef de pratique, Matthieu Rappe. Belge d'origine, récemment arrivé au pays, Rappe avait su capter la confiance du sous-ministre de l'agriculture, Siméon Lesage. Celui-ci, ancien élève du collège et tout dévoué aux intérêts de l'École qui était un peu son œuvre, crut avoir trouvé le chef dont l'institution avait besoin. Il l'avait présenté avec une telle insistance que les autorités du collège l'avaient engagé, même à fort prix, par un acte officiel passé par-devant maître Joseph-Israël Tarte. Mais une année s'était à peine écoulée que l'incompétence du chef de pratique se manifestait à l'évidence par la mauvaise tenue des terres et par le dépérissement du bétail. En plus, d'autres accusations étaient portées contre lui, lesquelles mettaient en doute son honnêteté. Siméon Lesage, mis au courant de l'affaire, ordonna immédiatement une enquête sur la conduite douteuse de son protégé. On découvrit que le "cultivateur" belge n'avait jamais été que cuisinier de métier, et l'on jugea que les griefs du collège étaient fondés en droit: le contrat de Matthieu Rappe fut résilié. Dans une longue lettre qui transmet le rapport du commissaire-enquêteur, Siméon Lesage présenta au collège ses excuses et celles de l'honorable ministre de l'agriculture.



Le Monument Marsan

* * *

L'École d'Agriculture de l'Assomption eut, d'une autre source, des embarras autrement sérieux.

Fondée pendant l'administration Chauveau, elle ne manqua jamais de l'appui des conservateurs. Leur politique était de multiplier, à travers la province, ces fermes-écoles, qui devaient former non des agronomes diplômés, mais des cultivateurs compétents. La politique de Mercier et de Marchand sera plutôt de concentrer l'enseignement agricole dans une école unique qui, parfaitement organisée et outillée des laboratoires indispen-

sables, fera, dans le Québec, l'œuvre de l'École de Guelph, dans l'Ontario.

Cette politique était explicitement exposée par Mercier, à la session de 1888, et seulement sur requête des Conseils d'Agriculture des comtés de l'Assomption et de Montcalm, la fermeture de l'École fut différée. C'est alors que M. Louis Casaubon se fit publiciste, pour sauver de la mort l'institution qui lui était extrêmement chère. De son style sobre, presque sévère et d'une logique implacable, il répondit au Rapport de la commission agricole qui, de toute évidence, avait, par ses critiques mal fondées, préparé la perte de l'École. Point par point, le Rapport est analysé et la défense suit, claire, précise et victorieuse. De fait, le gouvernement n'osa aller plus loin, et l'École continua de subsister.

Avec le gouvernement Taillon, Louis Beaubien devient ministre de l'agriculture. Sous son patronage, l'œuvre de l'École reprend dans le calme et dans la sécurité. Les subsides sont augmentés et un contrat engage le ministère pour les années à venir. M. Casaubon, dont l'influence auprès du ministre de l'Agriculture va grandissante, s'entend avec lui pour suggérer à l'archevêque de Montréal de nommer, dans chacun des comtés de son diocèse, un prêtre qui s'occupera exclusivement de donner des conférences sur l'agriculture et d'organiser dans chaque paroisse des cercles agricoles. Sa Grandeur approuve le projet agréable au gouvernement qui, de son côté, se déclare prêt à soutenir de ses deniers chacun de ces conférenciers et de ces cercles agricoles.

En 1896, confiant dans l'avenir, le collège prend à sa charge la reconstruction de l'École d'Agriculture. Sur le boulevard l'Ange-Gardien s'élève bientôt une magnifique maison en briques et en pierre, aux dimensions de 60 x 40, à quatre étages, avec rez-de-chaussée et mansardes. Peu après, une buanderie et fromagerie-école est aussi construite et aménagée, de façon scientifique, pour la formation technique et pratique des étudiants.

Au nom du gouvernement Flynn, en 1897, l'honorable Louis Beaubien signe un nouveau contrat très avantageux pour l'École et valable pour cinq ans. Ce contrat semble bien assurer l'avenir; mais, aux élections du 24 mai 1897, le ministère Flynn est renversé et les libéraux guidés par Félix-Gabriel Marchand sont portés au pouvoir. Une fois de plus, c'est la politique de l'école unique, préconisée par Mercier, qui va prévaloir. La session de janvier 1898 le manifeste clairement. Les sociétés d'agriculture de l'Assomption et de Montcalm s'en émeuvent et adressent à Sir Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur, une

requête “priaient son honorable gouvernement de vouloir bien ne pas enlever à la classe agricole les avantages que lui offre l'École d'Agriculture de l'Assomption par son enseignement et lui continuer les subventions promises et accordées par les gouvernements précédents”.



L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

Le ministère reste sourd à toute pétition et, le 14 juin 1898, le directeur de l'École est informé officiellement “qu'il a plu à son Honneur le Lieutenant-gouverneur, par arrêté en conseil en date du 10 juin 1898, de révoquer le contrat passé avec “votre” École, le 13 février 1897”.

Le coup de mort n'est pourtant pas immédiat. Un nouveau contrat est proposé par le ministère de l'agriculture, mais il est si rempli d'obligations et si vide d'avantages qu'on se demande, au collège, quel parti prendre. C'est la période des vacances; on en profite pour temporiser et aviser. Longtemps, on incline à fermer l'École et à réclamer du gouvernement, par devant les cours civiles, une indemnité en dommages. Mgr Bruchési autorise le collège à faire valoir légalement ses droits. Mais, entre temps, une cause identique est soumise aux tribunaux et on en attend la fin, pour s'en inspirer comme d'un “test-case”. Il s'agit, en l'occurrence, de la cause de Demers, imprimeur de la *Gazette officielle*, détenteur, depuis janvier 1897, d'un contrat signé pour cinq ans par le secrétaire de la province sous l'admi-

nistration Flynn. L'imprimeur réclame des dommages pour bris de contrat arbitraire et de mauvaise foi. Les cours de justice lui donnent gain de cause; mais le gouvernement porte aussitôt le jugement en cour d'appel. A l'Assomption, on comprend alors qu'il serait trop aventureux de soutenir la lutte sur le terrain légal avec le gouvernement. Les autorités du collège continueront pourtant à réclamer, mais au nom de la justice naturelle. Elles invoqueront les sacrifices de toutes sortes qu'à faits le collège pendant trente ans pour soutenir l'Ecole; elles feront valoir aussi les bienfaits incalculables que la population agricole de la région en a retirés et qu'elle en attend encore.

Le gouvernement reste ferme sur ses positions. En novembre 1898, il refuse, faute de contrat, de payer les comptes que lui présente le directeur de l'Ecole. En vain met-on en jeu des influences de premier ordre. Deux anciens élèves, Sir Louis-Amable Jetté, lieutenant-gouverneur, et Sir Horace Archambault, procureur général, sont priés d'intervenir. Ne pouvant rien obtenir de Québec, on s'adresse à Ottawa. On espère que, par la bienveillance de Sir Wilfrid Laurier et avec l'appui de l'honorable Joseph-Israël Tarte, ministre des travaux publics, l'Ecole sera sauvée en passant sous la juridiction fédérale. Même insuccès.

De guerre lasse et jugeant inacceptable le contrat que le ministre de l'agriculture lui demande de signer, sans rien garantir pour l'avenir, les autorités du Collège prennent le parti de fermer l'Ecole. Le 15 décembre 1899, elles en informent l'honorable Miville Dechêne, ministre de l'Agriculture, et, en février 1900, l'indemnité convenue est remise au collège.



Abbé JOSEPH GAUDET

Abbé J.-B. JOBIN

Chanoine DAMASE LAFORTUNE

Ainsi finissait une généreuse entreprise qui eût pu durer longtemps encore, pour le grand bénéfice de la classe agricole. Et pour le collège s'achevait un chapitre de son histoire, où son esprit avait paru, comme en toutes ses activités, désintéressé, ouvert aux besoins de l'heure et dévoué au bien général.

L'École d'Agriculture de l'Assomption avait duré trente-trois ans. Son œuvre avait été féconde. Plus de quatre cents jeunes gens de nos campagnes y avaient puisé des connaissances précieuses et nécessaires à leur état. Devenus cultivateurs, ces Anciens de l'École se firent tôt remarquer par leurs méthodes effectives. La région de l'Assomption devint bientôt le centre le mieux cultivé de la province, un canton réputé pour ses troupeaux améliorés et pour la culture rationnelle de ses champs. Comment n'en pas attribuer le mérite à l'enseignement de son École d'Agriculture? Comment aussi ne pas regretter la disparition de cette Oeuvre?

Les Directeurs de l'École avaient été successivement:

MM.	Trefflé Gaudet.....	1867-1869
"	Isaïe Dozois.....	1869-1872
"	Louis Casaubon.....	1872-1876
"	Joseph Gaudet.....	1876-1885
"	Louis Casaubon.....	1885-1892
"	Emmanuel Charlebois.....	1892-1893
"	Damase Lafortune.....	1893-1894
"	Jean-Baptiste Jobin.....	1894-1900



LA FERME DU PORTAGE ET LE "COTEAU"

3. LE LYCÉE DE VARENNES

En 1862, après des démarches infructueuses faites auprès des directeurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Mgr Bourget pria les autorités du Collège de l'Assomption de prendre la direction du Collège de Varennes. Ce collège, plus communément désigné alors sous le nom de Lycée, était une école commerciale. Cinq professeurs y étaient requis pour enseigner le français, l'anglais et l'arithmétique.

Le collège ne gardera que six ans la succursale dont il prend charge en 1862. Chaque année, se renouvelaient les mêmes difficultés pour l'administration et pour la désignation du personnel, composé en majeure partie de séminaristes. En outre, le collège dirige, à l'Assomption, l'école du village; son Ecole d'Agriculture est en voie d'organisation. Après un essai loyal, les directeurs, comprenant qu'ils ne peuvent suffire à toutes ces tâches à la fois, renoncèrent en 1868 à la "filiale" de Varennes.

Les prêtres que le collège avait délégués à Varennes, pour y diriger le Lycée, étaient de première valeur. Jean-Baptiste Langlois avait fréquenté les universités romaines et avait été l'un des premiers Canadiens à y recevoir un diplôme de docteur en théologie. Il était à l'Assomption professeur de Belles-Lettres, quand la direction du Lycée de Varennes lui fut confiée. Il n'y demeura qu'un an. En 1863, il alla exercer le ministère pastoral au milieu des Canadiens émigrés aux États-Unis. Il fut remplacé par M. Trefflé Gaudet qui séjournera quatre ans à Varennes. La Providence le préparait ainsi au rôle que, pendant un quart de siècle, il sera appelé à remplir ici comme directeur. Isaïe Dozois fut le dernier à assumer la direction du lycée au nom du collège. A son retour, en 1868, il deviendra procureur et rétablira les finances de note maison.

4. LE SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

La fondation d'un séminaire des Missions étrangères, au Pont-Viau, ne date que de dix ans, mais il y a bien un demi-siècle que l'épiscopat de la province en mûrissait le projet. Il y eut même un temps où l'archevêque de Montréal, Mgr Fabre, pensa en confier l'organisation et la direction aux autorités du Collège de l'Assomption.

C'était en 1889. Au cours d'une visite "ad limina", Mgr Fabre est reçu en audience auprès du Cardinal Simeoni, préfet

de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Son Eminence exprime à Mgr l'archevêque le désir de Rome de voir s'ouvrir à Montréal ou dans les environs un séminaire pour les missions étrangères. Mgr Fabre, de retour au Canada, fait part du projet à M. le supérieur Dorval et lui confie qu'il a pensé ouvrir ce séminaire à l'Assomption.

En octobre 1889, la Corporation du collège fait savoir respectueusement à Mgr l'archevêque que sa proposition est agréée, et, tout de suite, d'accord avec l'Ordinaire, un mémoire est préparé "pour servir auprès de Son Eminence le Cardinal Simeoni".

On nous saura gré, sans doute, de reproduire dans son entier ce très important document :

PETIT MÉMOIRE

concernant le Séminaire des Missions Etrangères, pour servir auprès de son Eminence le Cardinal Simeoni.

- 1°. Les vocations pour ce séminaire ne sauraient manquer dans notre pays, car les Canadiens sont religieux, zélés pour la propagation de la foi, ayant la hardiesse des voyages, la gaieté de caractère, la vigueur dans les travaux, et un esprit industriel dans les besoins.
- 2°. Dieu a toujours daigné accorder à notre maison beaucoup de vocations ecclésiastiques et même de former de zélés missionnaires. Notre district est, dans le diocèse de Montréal et même dans tout le pays, le centre qui produit le plus de vocations.
- 3°. Notre collège est spacieux et pourrait suffire pendant quelques années.
- 4°. Depuis 50 ans nous enseignons ici non seulement les langues, l'histoire, les sciences et la philosophie, mais aussi la théologie morale et dogmatique.
- 5°. Nous nous recrutons par nous-mêmes, notre but étant de former des jeunes gens à l'état ecclésiastique.
- 6°. Nous sommes fondés à espérer les ressources nécessaires pour un tel établissement. Presque toutes les communautés religieuses de ce pays, et elles sont nombreuses et prospères, ont été fondées par la charité publique. Pourquoi un séminaire des Missions Etrangères ne réussirait-il pas comme les autres institutions?
- 7°. Un bon nombre de prêtres réalisent des économies assez considérables provenant de leurs bénéfices, et l'expérience prouve qu'ils savent tous les employer à des fins ecclésiastiques. Comment oublieraient-ils le Séminaire des Missions Etrangères, qui est l'œuvre par excellence du clergé?
- 8°. Les anciens élèves du Collège de l'Assomption, laïcs et prêtres, lui sont particulièrement attachés et dévoués; ils voient dans l'établissement d'un Séminaire des Missions Etrangères le plus grand honneur qui puisse lui être fait et la source des plus grandes bénédictions célestes. Des dispositions si favorables ne peuvent manquer de lui attirer des secours et des donations.

9°. Déjà des dons assez considérables lui sont promis par testament pour cette fin, quoiqu'il n'ait pas encore accepté l'entreprise. Lorsque nous aurons un Indult du Saint-Siège, et que l'œuvre aura été recommandée dans le diocèse de Montréal et dans les autres diocèses du pays, il y a tout lieu de croire que les aumônes deviendront plus abondantes. Le Collège de l'Assomption jouit d'une réputation honorable auprès de tous Nos Seigneurs les Evêques.

10°. Le Grand Pacifique Canadien semble avoir été construit tout exprès, dans les desseins de la Providence, pour permettre d'aller porter plus facilement l'évangile dans les lointaines contrées de l'Asie et de l'Océanie.

Il peut y avoir différents modes d'exécuter l'entreprise: 1° faire du collège un séminaire des Missions Etrangères; 2° ou bien ajouter au collège classique un séminaire des Missions Etrangères; 3° ou bien encore établir une seule classe de prêtres qui seraient tous professeurs ou missionnaires selon le besoin, ou deux classes de prêtres: les uns uniquement professeurs et les autres uniquement missionnaires.

Dans tous les cas, le séminaire serait la propriété du collège classique.

L'addition du séminaire au collège classique paraît le seul mode acceptable.

Le Collège de l'Assomption peut donc espérer dans le succès d'un Séminaire des Missions Etrangères; l'œuvre commencera dans l'humilité et elle progressera avec les années par la bénédiction de Dieu.

Avec des secours étrangers, jusqu'à ce que le séminaire soit fondé, nous pourrions nous mettre à l'œuvre avant longtemps.

Férréol DORVAL, ptre, sup.

L'Assomption, 12 novembre 1890.

La rédaction de ce mémoire et son titre même: "Petit Mémoire pour servir auprès de Son Eminence le Cardinal Simeoni" laissent entendre que la cause devait être exposée et soutenue plutôt "viva voce". De fait, le 24 octobre 1889, M. le supérieur Dorval écrit à M. le chanoine Edmond Moreau, ancien aumônier des Zouaves canadiens, alors en séjour à Rome. Il lui fait part du projet de Mgr l'archevêque et il continue ainsi: "Cette proposition nous honore extraordinairement, et nous sommes tout à fait désireux de pouvoir réussir dans une entreprise aussi utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Mais, comme la démarche vient de Rome, nous devons recourir à Rome pour recevoir la direction la plus sage et voir aux moyens les plus efficaces. C'est pourquoi, avec la bienveillante permission de notre évêque, nous vous prions de vouloir bien être auprès de Son Eminence l'interprète de nos hommages respectueux et reconnaissants, et en même temps lui donner et demander les renseignements nécessaires. Votre habileté, votre dévoue-

ment et votre titre d'ancien aumônier des Zouaves canadiens à Rome nous donnent pleine confiance dans le succès de votre mission''.

Sans attendre le résultat des démarches de M. le chanoine Moreau, quinze jours plus tard, le 11 novembre, M. le supérieur Dorval annonce à M. le vicaire général Maréchal que la Corporation du collège a cru devoir déléguer M. Gédéon-Vitalien Villeneuve, son procureur, pour traiter à Rome l'affaire du Séminaire des Missions Etrangères. Il sollicite en même temps pour son délégué les lettres de créance nécessaires. Mgr le vicaire général, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Fabre, alors à Rome, acquiesce à la demande et M. Villeneuve s'embarque pour l'Italie.

Le voyage de M. Villeneuve à Rome n'apportera aucun résultat. Auprès du Cardinal Simeoni et ailleurs, le délégué du collège se heurte à des obstacles insurmontables ou reçoit des réponses évasives, qui laissent peu d'espoir. Mgr Fabre lui-même ne donne plus à la cause du collège l'appui attendu, et il apparaît désormais évident que le projet n'a nulle chance de réussir. Il se trouve que le Séminaire de Québec, fondé par Mgr de Laval comme Séminaire des Missions Etrangères, a des droits de priorité incontestables. Il y a aussi que les MM. de Saint-Sulpice, à Montréal, avec l'organisme complet de leurs maisons d'enseignement, pourront sans doute mieux que quiconque organiser et diriger la fondation préconisée par le Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Trente ans passeront... Le Séminaire des Missions Etrangères sera fondé sous le patronage de NN. SS. les évêques de la province de Québec, et avec des moyens qui assureront la liberté et le succès de l'œuvre. Ne nous faut-il pas admirer une fois de plus combien les voies de la Providence divine sont impénétrables et admirables?

5. LE SÉMINAIRE DE THÉOLOGIE

Nous avons vu déjà qu'en 1840 des séminaristes commencèrent à remplacer ici les premiers professeurs laïcs. Le diocèse de Montréal manquant de prêtres pour le ministère paroissial, les évêques durent longtemps avoir recours aux services des clercs pour remplir dans les collèges les fonctions de professeur ou de surveillant, tandis qu'ils poursuivaient leurs études théologiques. C'est ainsi que le Collège de l'Assomption compta parfois, dans les rangs de son personnel, jusqu'à vingt étudiants

en théologie. Telle était d'ailleurs la pratique suivie dans la plupart des collèges classiques de la province.

Mais, vers 1900, la discipline diocésaine sur les études ecclésiastiques se fit plus exigeante. Les séminaristes, à peu d'exceptions près, furent soumis à un stage de trois ans au Grand Séminaire, une quatrième année pouvant être encore, par raison de nécessité, consacrée à l'enseignement. Cette concession elle-même prit fin, vers 1920, quand Mgr Gauthier, répondant aux vœux de Rome, exigea pour tous ses clercs la discipline complète des quatre années d'études théologiques au Grand Séminaire. A partir de cette date, toutes les tâches de l'enseignement et de la surveillance furent confiées à des prêtres. Assurément, les élèves ne perdirent rien à cette réforme et les séminaristes y gagnèrent une plus complète préparation aux devoirs redoutables de la vie sacerdotale.



LES SÉMINARISTES ET LEUR DIRECTEUR (1903-1904)

Dès 1840, avec l'approbation de l'évêque de Montréal, un enseignement théologique était donné, au collège, à l'avantage des trois séminaristes qui y commençaient leurs études cléricales. MM. Jean-Baptiste Dupuy et Alfred Dupuis furent les premiers professeurs de théologie. Mais, le nombre des séminaristes s'élevant à neuf en 1856, Mgr Bourget songea à organiser

régulièrement un grand séminaire à l'Assomption. Il lui donna un règlement, adapté à la condition particulière de ses séminaristes, pourvoyant à des exercices spirituels communs, sous la conduite d'un directeur présenté par le collège au choix de l'évêque. L'introduction à ce règlement, écrit de la main de Mgr Bourget, se lisait ainsi :

“Les ecclésiastiques, pour se préparer à exercer le saint ministère, devraient demeurer dans des séminaires qui ont été fondés par l'Eglise pour former les clers aux vertus sacerdotales: *ut clerici ad pietatem et ecclesiasticam disciplinam instituantur*, dit le Concile de Trente (sess. 23, cap. 18.). Mais la nécessité où l'on est de leur confier l'éducation, dans les différents collèges du diocèse, les prive de cet inestimable avantage. Ils doivent y suppléer eux-mêmes par un zèle d'autant plus grand à acquérir la perfection de leur état qu'ils sont plus exposés à perdre l'esprit ecclésiastique par des soins et des occupations propres à les jeter dans la dissipation et à leur dessécher le cœur. Pour prévenir cet écueil, il faut que leur vie se rapproche autant que possible de celle qu'ils devraient mener au séminaire. *C'est pour leur en faciliter les moyens que nous leur traçons ici des règles qui, étant dressées selon l'esprit de Dieu et d'après l'expérience et les maximes des saints, les conduiront à la perfection que Dieu exige d'eux.*

Furent successivement directeurs des séminaristes :

M. Georges Laporte.....	1856-1865	M. Magloire Legaré...	1886-1889
M. Damase Laporte.....	1865-1866	M. Trefflé Gaudet....	1889-1890
M. J.-Bapt. Langlois....	1866-1867	M. Magloire Legaré...	1890-1893
M. Magloire Legaré.....	1867-1868	M. Louis Casaubon...	1893-1900
M. Odilon Guilbault....	1868-1871	M. Ferréol Jobin.....	1900-1910
M. Louis Casaubon.....	1871-1872	M. Arch. Mousseau...	1910-1915
M. Trefflé Gaudet.....	1872-1876	M. Elisée Hébert.....	1915-1916
M. Louis Casaubon.....	1876-1877	M. Victor Puzé.....	1916-1921
M. Trefflé Gaudet.....	1877-1883	M. Ernest Beauchamp	1921-1922
M. Adolphe Bérard.....	1883-1886	M. Olivier Béliveau...	1922-1923

6. L'ASSOMPTION RÊVE D'UN ÉVÊCHÉ...

Tout ambitieux que peut paraître ce titre, il trouve pourtant sa légitimité dans des faits bien réels, tout autant que dans des aspirations qui ont duré un demi-siècle.

En 1851, le diocèse de Saint-Hyacinthe était détaché de celui de Montréal. Aussitôt se posa, dans les milieux ecclésiastiques, la question de la création d'un nouveau diocèse, qui comprendrait les comtés de l'Assomption, Montcalm, Joliette et Berthier. Quel serait le siège du futur évêché? Il ne pouvait être, et il n'était pas question, alors, de Joliette, fondation toute récente, à ses premiers développements. A l'Assomption, pen-

sait-on, devait échoir l'honneur d'être la ville épiscopale. Bien des titres paraissaient lui donner droit à cette ambition, et on ne manqua pas de les faire valoir.

Plus de vingt-cinq prêtres, attachés au ministère pastoral dans les quatre comtés intéressés à la création du nouveau diocèse, se réunirent, le 29 janvier 1852, au presbytère de l'Assomption. A la suite du vicaire général, Antoine Manseau, curé de Joliette, ils signèrent tous la requête suivante, préparée par Messire Jean-François-Régis Gagnon et adressée à Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal:

A SA GRANDEUR MGR IGN. BOURGET, EVÊQUE DE MONTRÉAL

«Nous, soussignés, vicaire général, archiprêtre, curés et autres prêtres, formant la partie nord de votre diocèse, depuis la ligne du district des Trois-Rivières en remontant le fleuve Saint-Laurent jusqu'au bout de l'île de Montréal, et de là longeant la branche de l'Outaouais connue sous le nom des Mille-Iles, jusqu'à la ligne nord-est de la seigneurie de Sainte-Thérèse de Blainville et autres limites ultérieures; approchons humblement de Votre Grandeur pour la supplier de vouloir bien prendre en sa sérieuse considération la demande qu'aujourd'hui, dans une assemblée tenue dans le presbytère de L'Assomption, nous osons lui faire pour être ensuite par Votre Grandeur déposée aux pieds du Saint-Siège apostolique, de nous constituer en un diocèse distinct de celui de Montréal, et ce pour les raisons suivantes:

1° Que Votre Grandeur, voyant la population de son diocèse s'augmenter de jour en jour, a cru devoir se rendre facilement aux vœux de la partie sud du fleuve Saint-Laurent pour établir un siège épiscopal à St-Hyacinthe, afin de se décharger d'une partie du pesant fardeau qui l'accablait.

2° Que cette partie nord du fleuve St-Laurent, qui réclame d'être séparée de votre diocèse, n'est pas moins considérable que celle qui va être érigée en diocèse dans la partie sud; qu'elle comprend trente-deux paroisses formées dont plusieurs possèdent de vastes villages dont la population équivaut à des quasi-villes, et aussi un grand nombre d'autres nouveaux établissements qui vont toujours progressant.

3° Que le siège épiscopal du nouveau diocèse demandé serait l'Assomption, à l'instar et sur le même pied qu'a été demandé celui de St-Hyacinthe; que dans cette paroisse il se trouve déjà une église d'assez grande dimension pour en faire une cathédrale; que la maison du curé pourrait être surmontée d'un étage et faire une demeure honorable pour le nouvel évêque; qu'il se trouve aussi dans cette paroisse un avantage majeur qui doit nécessairement décider le siège de l'évêque, c'est l'établissement d'un beau et vaste collège où un grand nombre de jeunes gens reçoivent une éducation classique et qui a déjà donné un grand nombre de prêtres, et en donnera encore, nous l'espérons, un nombre plus que suffisant pour la desserte du diocèse projeté.

4° Ce considéré, Monseigneur, vos pétitionnaires, mûs par les raisons ci-haut alléguées, concluent à ce que Votre Grandeur veuille bien

avoir égard à leur demande, et fasse tout ce qui dépendra d'Elle auprès du Saint-Siège apostolique pour les constituer en un diocèse nouveau, tel que ci-haut désigné.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier pour la conservation de jours précieux de Votre Grandeur."

Ont signé:

Ant. MANSEAU, ptre, vicaire-général.
 J.-F. GAGNON, archiprêtre, curé de Berthier.
 Jos. MOLL, ptre, curé de St-Sulpice.
 J.-B. MARCOTTE, ptre, curé de Lavaltrie.
 J. FILIATREAU, ptre, curé de l'Ile Dupas.
 J.-B. DUPUY, ptre, directeur du Collège de l'Assomption.
 F. BOURGEAULT, ptre, professeur au Collège de l'Assompt.
 M.-J. BALTHAZARD, ptre, curé de Lanoraie.
 A.-C. LEBEL, ptre, curé de St-Thomas.
 J. ST-AUBIN, ptre, curé de St-Félix.
 Jos. DEQUOY, ptre, curé de St-Gabriel.
 L.-D. BRASSARD, ptre, curé de St-Paul.
 Ant. FISETTE, ptre, curé de St-Cuthbert.
 Jos THÉORET, ptre, curé de St-Norbert.
 A. DUPUIS, ptre, curé de l'Assomption.
 F. DORVAL, ptre, assistant.
 N. BARRET, ptre, professeur au Collège de l'Assomption.
 Chs CHAMPOUX, ptre, curé de Ste-Anne des Plaines.
 P.-F. HURTEAU, ptre, curé de St-Lin.
 Ol. GIROUX, ptre, curé de St-Alphonse.
 J.-R. PARÉ, ptre.
 L.-S. POMINVILLE, ptre, curé de Rawdon.
 D. LAPORTE, ptre, curé de St-Ambroise.
 I.-V. PAFINEAU, ptre, curé de St-Barthélemy.
 J.-O. PERREAULT, ptre, vicaire.

La requête du 29 janvier n'eut pas de suite. On jugea sans doute en haut lieu qu'une nouvelle division du diocèse de Montréal était prématurée. Il se passera trente-cinq ans avant que la question ne soit de nouveau sérieusement agitée. Cette fois la lutte se fera encore en faveur de l'Assomption avec plus de précision et de ténacité qu'autrefois, mais avec moins de chances de succès. La requête de 1852 avait eu peu de contradicteurs. A cette seconde date, où nous sommes arrivés, la ville de Joliette apparaît comme une rivale à redouter, et pour cause: sise au centre du diocèse projeté, elle l'emporte sur l'Assomption par le chiffre de sa population. par son importance commerciale et industrielle. Comme l'Assomption, elle possède un collège classique et d'autres institutions religieuses, une église vaste et belle comme une cathédrale. Les partisans de l'Assomption doivent donc chercher d'autres arguments.

Ils croient les avoir trouvés, et ils tentent de les faire valoir

les quatre comtés constituant la partie nord du diocèse de Montréal, La supplient humblement de vouloir bien fixer à l'Assomption le siège épiscopal de ce diocèse, si la division doit avoir lieu, et ce, pour les raisons suivantes:

1° Parce que, si le siège épiscopal est fixé à Joliette (ce qui aura lieu infailliblement, l'Assomption n'étant pas choisi), la ruine du Collège de l'Assomption est, aux yeux des soussignés, imminente.

2° Parce que le Collège de l'Assomption est plus propre et plus prêt à devenir un grand séminaire que le Collège de Joliette.

3° Parce que la paroisse de l'Assomption offre pour la mense épiscopale des avantages considérables qu'on ne saurait trouver à Joliette.

4° Parce que, dès l'année 1852, le clergé de cette même région nord du diocèse de Montréal, qu'il était déjà question, à cette époque, d'ériger en diocèse distinct, voyait les choses du même œil que les soussignés, comme il appert par une requête datée du 29 janvier 1852 et présentée à Monseigneur Ignace Bourget, alors évêque de Montréal.

5° Pour divers autres motifs, tant canoniques que d'une autre nature, développés dans un document spécial déposé devant la Sacrée Congrégation de la Propagande.

TRES SAINT PÈRE,

Les soussignés, heureux de se dire vos fils dévoués, soumis et aimants, ne cesseront de prier pour la conservation et le bonheur de votre Sainteté.

Entre temps, Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, alors en visite à Rome, était prié de remettre une copie du *Mémoire* au Cardinal Simeoni, Préfet de la Propagande. Le 29 décembre 1887, Mgr de Nicolet écrivait à M. Trefflé Gaudet, directeur du collège: "J'ai reçu votre *Mémoire*. Il est très bien fait. Le Cardinal Simeoni l'a fait mettre en réserve, en attendant que la question de la division soit soumise à la Propagande par les évêques. Ce ne sera qu'alors qu'il sera étudié".

Les évêques ne devaient pas sitôt porter l'affaire à Rome. Vers le même temps, un autre mémoire leur était soumis, demandant la création de plusieurs diocèses dans les limites de celui de Montréal. Valleyfield en fut détaché, en 1892, douze ans avant que ne fût effectuée la division de Joliette.

Au collège, les directeurs étaient fort inquiets de l'effet qu'avait pu produire, à Rome, le *Mémoire* remis au Cardinal Simeoni. Dans une lettre du 26 février 1888, Mgr Gravel, de retour à Nicolet, prit soin de les rassurer: "La Propagande n'a pu voir d'un mauvais œil le *Mémoire* que vous avez présenté, puisqu'il portait l'imprimatur de l'Ordinaire. D'ailleurs, on ne se compromet jamais, auprès de la Propagande, en présentant des pièces convenables; car chacun jouit de la liberté d'exposer à cette Sacrée Congrégation sa manière de voir. Il suffit, pour recevoir un bon accueil, de parler convenablement. Or, comme

vous êtes dans ces conditions, vous pouvez être sans crainte relativement à l'impression que votre conduite a pu faire”.

Fort de ces encouragements, le collègue continue ses démarches auprès de NN. SS. les évêques. M. Wilfrid Morache, curé de Sainte-Hedwidge-de-Clifton, plaide la cause de l'Assomption auprès de Mgr Racine, évêque de Sherbrooke. Le 23 novembre 1890, il écrit à M. Louis Casaubon qu'il y a des “lueurs d'espérance”. Mais il se rencontre aussi des contradicteurs secrets ou avoués. On comprend que tous ne peuvent avoir le franc-parler de M. Jean-Baptiste Proulx, curé de Saint-Lin. Dans une longue lettre adressée, le 8 novembre 1890, à M. François Arnaud, curé de Saint-Sulpice, il dit que, “malgré toutes les sympathies qu'il donne à la cause de l'Assomption, il ne croit pas devoir signer la supplique à Léon XIII, car, ajoute-t-il, la question d'un évêché à Joliette est déjà décidée”. La lettre se termine par le conseil qui suit: “Il ne resterait plus à l'Assomption qu'à demander de rester attachée à Montréal, avec la petite lisière des paroisses de Terrebonne, de Lachenaie et de St-Sulpice; ce que Rome accorderait facilement”.

Saura-t-on jamais comment fut reçu le conseil de M. Proulx? Apparut-il comme le meilleur parti à prendre, alors que les événements semblaient se précipiter? Dans les jours mêmes qui suivirent la lettre de M. Proulx, M. Villeneuve, délégué du collègue, partait en toute hâte pour Rome. Il devait rencontrer là Mgr l'archevêque de Montréal et M. le chanoine Alfred Archambault. A sa première entrevue avec Mgr Fabre, M. Villeneuve comprit que les rumeurs répandues ici étaient fausses et que la question de la division du diocèse était pour longtemps en suspens.

Elle le sera pendant douze ans encore. En 1904, conformément à l'attente générale, Rome se prononça en faveur de Joliette, mais faisait droit à la demande du collègue: l'Assomption et toutes les autres paroisses du comté de l'Assomption, situées au sud de la ligne du Pacifique Canadien, restaient attachées au diocèse de Montréal. En plus, le Collège de l'Assomption recevait une magnifique et consolante compensation du fait que l'un de ses fils, Mgr Alfred Archambault, était appelé par Rome aux honneurs de l'épiscopat et à la tâche d'organiser le diocèse naissant.

CHAPITRE TREIZIÈME

LES FINANCES

En commençant ce chapitre, est-il besoin d'avertir le lecteur que nous n'avons pas l'intention d'inventorier les livres du procureur dans l'espoir d'y faire constater une opulente réserve ? Ce serait là, à coup sûr, une ambition téméraire et vaine. La richesse n'est pas notre partage. Nous ne jouissons même pas de cette "aurea mediocritas" que vantait le poète. C'est la condition ordinaire de nos collègues d'être pauvres. Le nôtre ne fait pas exception. Nous ne songeons pas à nous en plaindre. En vérité, nous ne gémirions pas de voir nos coffres vides, si nos livres étaient blancs à la page du passif ! Et nous souhaiterions nous présenter aux fêtes du centenaire avec ce bilan avantageux. N'est-ce pas cependant déjà un miracle qu'avec de maigres ressources les fondateurs et leurs successeurs aient pu édifier et agrandir, six fois en cent ans, une institution dont le passé a été fécond en fruits excellents, et qui demeure, plus que jamais, viable, sûre du présent et confiante en l'avenir ? C'est ce miracle que nous voulons expliquer.

* * *

Tous les collègues, chez nous, ont été fondés, soutenus et développés par l'effort de longs actes d'abnégation, nobles et purs comme la foi et le patriotisme qui les inspiraient. Tous, ils sont l'œuvre du sacrifice : sacrifice des personnes et sacrifice des biens matériels. Tous, ils sont le produit magnifique de la charité des prêtres.

Pour fonder le nôtre, deux médecins se sont trouvés unis dans une même pensée très haute et très généreuse. Mais leur union eût été vaine et leur initiative fût demeurée infructueuse sans la magnifique coopération du curé, qui leur apporta le support moral et matériel indispensable. Et il ne suffit pas de fonder une œuvre, il faut en assurer le progrès et la permanence. Ce fut encore le lot tout naturel des prêtres : des professeurs consacrant leur vie au dur labeur de l'enseignement pour de chétifs honoraires ; des curés apportant au collège, sous forme de legs, de bourses d'études ou de prêts à fonds perdu, la manne merveilleuse qui depuis un siècle pourvoit à son existence. Le public peut soupçonner ces discrètes sources de vie et de prospérité,



F.-X. CAISSE, procureur (1864-1869)

mais sait-il bien jusqu'à quel point il nous est permis de proclamer que, sans le dévouement des prêtres-professeurs et sans la générosité magnifique des prêtres-bienfaiteurs, notre collègue n'aurait pu subsister vingt ans ?

L'apport des écoliers a été et est encore assurément insuffisant. Rappelons que pendant quarante ans, soit de 1833 à 1873, le prix annuel de l'éducation fut de \$16 pour le cours classique, et de \$12 pour les classes préparatoires. Peu à peu, il s'élèvera parallèlement à l'augmentation du coût de la vie; il atteindra, en 1917, le taux mensuel de \$7.50. Le prix de la pension va de pair. Fixé

à \$6 par mois, en 1873, il s'élève à \$8, en 1908; à \$10 en 1917; à \$16 en 1920, pour se stabiliser peu après au chiffre actuel: \$14.

Ces chiffres, tirés des prospectus annuels, sont officiels; mais, plus que tout autre peut-être, notre procureur sait qu'il y a loin parfois du compte présenté à l'acquit! D'ailleurs, les cas ne sont pas rares où des remises sont faites aux enfants pauvres, sans qu'aucune "bourse" réponde pour elles. C'est une pratique sacrée, que nous ont apprise nos pieux prédécesseurs, de faire avec largeur cette charité qui a pour elle la promesse de bénédictions centuplées. Au registre des Actes de la Corporation, on peut lire qu'en 1846 déjà "il est décidé de recevoir trois enfants gratuitement". L'année suivante, une résolution semblable était prise, cette fois "en faveur de onze enfants pauvres et bien doués". Tous les ans, "la part de Dieu dans ses pauvres" a été ainsi faite libéralement. Depuis quelques années particulièrement, par suite de la misère des temps, le procureur doit user d'indulgence et de générosité, au risque de voir son budget en équilibre instable.

Mais les finances ne s'administrent pas d'ordinaire par le sentiment; elles ont leurs exigences brutales. Le procureur ne

peut constamment oublier qu'il doit, à certains jours, traiter en "homme d'affaires". Il lui faut faire face à des obligations rigoureuses: réparations urgentes des bâtisses, chauffage, éclairage, assurances, notes des fournisseurs, salaire des domestiques, honoraires des professeurs, sans faire mention des intérêts dus sur le capital emprunté.



ABBÉ SIMÉON PELTIER,
8e procureur (1925-....)

ABBÉ ALDAÏ LAMARCHE,
7e procureur (1916-1926)

Il est vrai que les honoraires des professeurs demeurent toujours une misère. Mais, quand même, leur condition actuelle nous apparaît autrement avantageuse que celle qui était faite à leurs devanciers! Ceux-ci ne reçurent, jusqu'en 1883, qu'une rétribution annuelle de £12-10. Fixée alors à \$72, cette allocation était portée à \$100 en 1891. Dix ans plus tard, un traitement plus généreux et réparti selon les années de service était accordé à ces bons ouvriers de l'éducation: \$130 pendant les cinq premières années d'enseignement, \$150 après cinq ans, \$200 après dix ans. Ajoutons, pour complément d'exactitude, que, depuis 1886, en vertu d'une décision de la corporation, approuvée par Mgr Fabre, "après dix ans de travaux, si un prêtre devient malade, le collège le pensionne gratuitement, pourvu qu'il y demeure; s'il se retire ailleurs, il recevra \$200 par année pourvu qu'aucune raison canonique ne le prive de cette faveur".

La généreuse subvention qui, depuis 1922, nous vient du gouvernement provincial a permis d'améliorer encore le sort des professeurs ainsi que les conditions générales de notre enseignement: formation supérieure des maîtres, organisation des laboratoires, etc. Quand cet octroi fut voté par les Chambres de Québec, les législateurs furent unanimes à reconnaître que le pays avait contracté envers nos maisons d'éducation une dette séculaire. Le préambule de cette "Loi des subventions aux collèges classiques" porte ces considérants très éloquents dans leur concision:

Attendu que, depuis plus de deux siècles, les collèges classiques rendent des services incontestables à la population du Canada;

Attendu qu'ils ont jusqu'ici subvenu à peu près seuls aux frais de l'enseignement secondaire, dont des milliers de citoyens de cette province et de tout le continent ont profité;

Attendu que, depuis leur fondation, ils donnent gratuitement, chaque année, l'instruction à nombre de jeunes gens;

Attendu qu'il est de l'intérêt de la province que l'enseignement secondaire continue à progresser;

Attendu que, pour mieux atteindre cet objet, il est urgent de mettre à la disposition des collèges classiques des subventions qui leur permettent de réaliser les progrès et améliorations qu'ils désirent et, notamment, d'envoyer aux écoles normales supérieures de Québec ou de Montréal ou d'ailleurs les élèves ou professeurs qui se destinent à l'enseignement secondaire;

Sa Majesté ordonne et statue que, etc...

Si nous compulsions les vieux cahiers de la procure, nous constatons bien que les octrois publics ne datent pas d'hier; mais longtemps, même ajoutés intégralement aux revenus, ils pesaient trop peu dans le plateau pour faire équilibre aux dépenses ordinaires. Un prospectus, publié en 1855, établit comme suit, pour les premières vingt années d'existence de notre collège, les octrois reçus du gouvernement:

1833.... £ 75	1843.... £ 200
1834.... 75	1844.... 240
1835.... 75	1845.... 175
1836.... 75	1846.... 300
1837.... 100	1847.... 150
1838.... 100	1848.... 159
1839.... 100	1849.... 300
1840.... rien	1850.... 300
1841.... 125	1851.... 300
1842.... rien	1852.... 300

Or, dans cette période de vingt ans, les constructions avaient coûté à elles seules plus de L2,000. Ajoutons encore — ce qui, nous semble-t-il, ne doit pas demeurer caché — que dans ces

temps-là, comme aujourd'hui, les charges du collège s'augmentaient d'année en année par l'accumulation des arrérages de comptes. Des rapports financiers, que le procureur soumet à la Corporation, à la fin de chaque année, j'extrais les chiffres suivants pour la période qui va de 1852 à 1862 :

<i>Années</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Arrérages</i>
1852.....£	1,429-0-4	£ 1,001-3-9
1853.....	1,541-15-9	836-8-9
1854.....	1,603-17-7	815-4-3
1855.....	1,555-0-6 $\frac{3}{4}$	849-9-10
1856.....	935-12-0	899-0-9
1857.....	1,032-9-1 $\frac{1}{2}$	743-15-9
1858.....	1,381-7-7 $\frac{1}{4}$	861-13-9
1859.....	1,466-7-9	875-3-7 $\frac{1}{2}$
1860.....	1,378-14-5	948-8-5 $\frac{1}{4}$
1861.....	2,234-16-9	456-4-0
1862.....	1,644-5-5 $\frac{1}{2}$	467-16-0

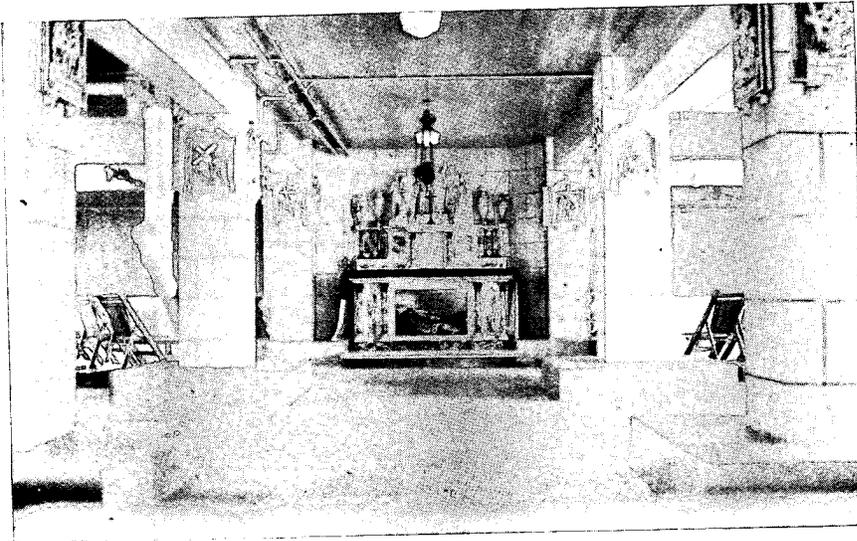
Si nous avons arrêté cette énumération à l'année 1862, il ne faudrait pas croire qu'il n'y a plus de comptes en souffrance. Nous avons plutôt été guidés par un sentiment de discrétion, car les arrérages s'ajoutent chaque année à la liste des pertes, qu'il nous faut porter allègrement. Néanmoins, ne nous est-il pas permis de regretter les magnifiques améliorations qui, sans ce découvert au budget, nous eussent été possibles ?

* * *

Il paraît bien légitime de redire — ce que déjà nous avons affirmé — que le Collège de l'Assomption s'est maintenu et a évolué pendant un siècle en s'appuyant, comme sur deux assises puissantes, sur l'abnégation de ses professeurs et sur la générosité de ses bienfaiteurs. Professeurs et bienfaiteurs ont également droit à notre reconnaissante admiration. Pendant que les premiers usaient splendidement leur vie dans le labeur de l'éducation, sans en attendre une rémunération terrestre qui vaille, les derniers, inspirés d'une même pensée de dévouement à la jeunesse, se condamnaient héroïquement à vivre de peu, afin de contribuer par de plus larges économies à la préparation d'une élite. Bienfaisante association de nobles et grandes âmes, à qui l'Alma Mater doit sa vie et sa prospérité ! Ces professeurs et ces bienfaiteurs, qu'ont unis un même idéal et une même abnégation, ne doivent-ils pas se trouver perpétuellement unis dans le même hymne de louanges qui surgit de nos cœurs affectueux et reconnaissants ?

Les directeurs du collège ont voulu qu'il en fût ainsi.

N'ont-ils pas ouvert une vaste et pieuse crypte funéraire pour y recevoir, avec une égale vénération, les restes mortels des uns et des autres? Ils ne seront pas oubliés après la mort, ceux-là qui nous ont aimés dans la vie. Déjà, à une assemblée de la Corporation, tenue le 17 octobre 1873, il était "décidé unanimement que ceux des anciens élèves ou amis du collège qui, par testament ou par contrat entre vifs, donneraient une somme de \$2,000, libérée de toutes charges, seraient comptés au nombre des fondateurs ou bienfaiteurs insignes de cette maison, ladite Corporation s'engageant à leur faire chanter un service après le décès et un autre à la fin de l'année". Depuis quelques années, une messe est chantée mensuellement pour le repos de l'âme de ces bienfaiteurs.



LA CRYPTÉ DES SS. MARTYRS

A la liste des bienfaiteurs-fondateurs nous voulons ajouter les noms de tous ceux qui nous ont apporté une aide substantielle, soit par des legs, soit par des bourses d'études, soit par des prêts à fonds perdu, et nous en faisons ici l'énumération "*ad perpetuam rei memoriam*":

André (abbé Pierre) — ancien vicaire de l'Epiphanie
 Archambault (abbé Urgel) — ancien curé de St-Félix-de-Valois
 Arnault (abbé Frs-Régis) — ancien curé de St-Sulpice
 Beauchamp (abbé Jean-Baptiste) — ancien curé de St-Placide
 Beauchemin (abbé Jean-Baptiste) — ancien curé de St-Luc
 Beaudoin (Mlle Estelle) — Montréal

Beaudoin (abbé Lucien) — ancien curé de Ford City
 Bédard (abbé Pierre) — ancien curé de St-Constant
 Bélanger (Succession Dame) — St-Jacques (Montcalm)
 Bédard (abbé Adolphe) — ancien curé de Verchères
 Bérard (abbé Gaspard) — ancien curé de St-Clet
 Bernard (abbé Henri) — retraité à Outremont
 Blanchard (abbé Olympe) — ancien curé de St-Isidore
 Boisseau (abbé Albert) — curé de Ste-Scholastique
 Bonin (abbé Louis) — ancien curé de la Rivière-des-Prairies
 Bruchési (Mgr Paul) — archevêque de Montréal
 Caisse (abbé Médard) — ancien curé de St-Sulpice
 Carrière, Isaac — L'Assomption
 Chagnon (abbé Jovite) — curé à New-Bedford, Mass.
 Chaput (chanoine Remi) — ancien curé de Châteauguay
 Charland (abbé Joseph) — ancien curé de Millbury, Mass.
 Chartier (chanoine Emile) — vice-recteur de l'Université de Montréal
 Chevalier (abbé Augustin) — ancien curé de Notre-Dame, Manchester
 Cloutier (abbé Joseph) — curé de St-Herménégilde (Montréal)
 Coderre (abbé Joseph) — ancien curé de Ste-Anne-de-Prescott
 Coderre (Mlle Mélina) — ancienne cuisinière du collège
 Contant (abbé Edouard) — ancien curé de Maisonneuve
 Corbeil (abbé Ferdinand) — ancien curé de St-Benoît
 Dagenais (abbé Thomas) — ancien curé de St-Roch-de-l'Achigan
 De la Durantaye (Mgr Frs-Xavier) — ancien Vicaire général de Montréal
 Desorcy (abbé Olivier) — ancien curé de St-Ours
 Dorval (chanoine Ferréol) — ancien curé de l'Assomption
 Dugas (Mgr F.-Azarie) — ancien Vicaire général de St-Boniface
 Dugas (Mgr Marcel) — ancien curé de St-Joseph, Cohoes, N.Y.
 Dupuis (abbé Vitalien) — ancien curé de St-Cuthbert
 Duprat (chanoine Edmond) — ancien curé de Ste-Philomène
 Ecrément (abbé Frs-X.) — ancien curé de Ste-Cunégonde
 Forest, M. et Mme J.-B. — L'Assomption
 Foucher (abbé Armand) — curé de St-Stanislas de Kostka
 Gaudet (abbé Trefflé) — ancien curé de l'Epiphanie
 Geoffrion (abbé Ulric) — curé du T.-S. Rédempteur (Montréal)
 Geoffrion (abbé Joseph-Cl.) — curé de St-Jérôme
 Giguère (abbé Joseph) — ancien curé de l'Assomption
 Gravel (abbé Zéphirin) — ancien aumônier du Mont-La Salle
 Guilbault (abbé Damase) — ancien curé de Cape Vincent, E.-U.
 Héту (abbé Romuald) — ancien curé de Ste-Scholastique
 Jetté (abbé Joseph) — retraité à Ste-Agathe
 Jobin (abbé J.-B.) curé de Boucherville
 Labelle (abbé Edouard) — ancien curé de la Pointe-aux-Trembles
 Labelle (abbé François) — ancien curé de l'Assomption (fondateur)
 Labelle (abbé Jean-Baptiste) — ancien curé de Repentigny
 Lafortune (chanoine Joseph-T.) — ancien curé de Boucherville
 Lafortune (abbé Jos-T.) — ancien curé de St-Edouard (Napierville)
 Lamarche (Mgr Charles) — évêque de Chicoutimi
 Lamoureux (abbé J.-Emile) ancien vicaire de St-Vincent-de-Paul (Montréal)
 Laporte (abbé Damien) — ancien curé de St-Ambroise (Joliette)
 Laporte (abbé Georges) — ancien curé de St-Philippe-de-Laprairie

Larose (abbé Alfred) — ancien curé de Laprairie
 Larose (Mgr Pierre) — ancien Vicaire général d'Ogdensburg, N.Y.
 Larose (abbé Ubald) — ancien vicaire à Ogdensburg, N.Y.
 Laurion (abbé Ambroise) — ancien curé de St-Joachim (Essex)
 Leblanc (chanoine Maxime) — ancien curé de St-Martin
 Lesage (Mgr Chs-Médéric) — ancien curé de Chambly
 Lussier (abbé Noël) — ancien curé de St-Alexis (Montcalm)
 Marchand (abbé Joseph) — curé de Notre-Dame, Holyoke, Mass.
 Marsolais (abbé Albert) — ancien curé de St-Pascal Baylon
 Marsolais (abbé Hector) — curé de l'Assomption
 Marsolais (abbé Hercule) — ancien curé de St-Vincent de Paul (Ile Jésus)
 Martin (Mgr Wilbrod) — ancien procureur, à l'archevêché de Montréal
 Mayer, Delle Zoé et sa sœur — Montréal
 Moreau (chanoine Edmond) — ancien curé de St-Barthélemy (Berthier)
 Morin (chanoine Napoléon) — ancien curé de St-Edouard (Montréal)
 Ouellette (Delle Exérine) — Montréal
 Pelletier (chanoine Pierre) — ancien curé de Berthier
 Perrault (abbé Edmond) — ancien curé de St-Joseph, Worcester, Mass.
 Picotte (chanoine Auguste) — curé de Lanoraie
 Prud'homme (abbé François) — ancien curé de l'Epiphanie
 Raizenne (abbé Joseph) — ancien curé de St-Roch-de-l'Achigan
 Renaud (abbé Octave) — ancien procureur du collège classique de Terrebonne
 Robillard (abbé Joseph) — ancien curé de St-Eusèbe (Montréal)
 Roy (abbé Pierre) — curé de Ste-Claire (Tétraulville)
 Viger (abbé Tancrede) — ancien curé de l'Epiphanie
 Villeneuve (chanoine G.-Vit.) — ancien procureur du collège
 Vinet (abbé Arsène) — ancien curé de Chateauguay.

Que d'autres noms il faudrait encore ajouter à cette liste d'honneur! noms de bienfaiteurs moins favorisés de la fortune, mais capables quand même d'une grande générosité de cœur. Ces noms demeurent inscrits sur nos registres; nos successeurs apprendront à les connaître et, comme nous-mêmes, ils les entoureront de leur pieuse et reconnaissante affection. A l'exemple des bienfaiteurs insignes ou fondateurs, ils ont de leurs modestes économies allongé la chaîne d'or qui nous lie efficacement les uns aux autres dans une même pensée de perpétuelle coopération à l'œuvre nécessaire, nationale et religieuse, de l'éducation de notre jeunesse canadienne-française.



CHAPITRE QUATORZIÈME

LES GRANDS JOURS

La vie de l'écolier à l'internat est bien calomnieusement réputée monotone, grise et froide comme un soir pluvieux d'automne. Nous ne pousserons pas le paradoxe jusqu'à dire — ce que proclament pourtant, et bien sincèrement, nombre d'Anciens, — que le collégien vit les années les plus heureuses de son existence; mais il est juste d'affirmer que, dans le petit monde qu'est un collège, il ne manque guère d'événements heureux, ni de réjouissantes fêtes de famille. Les collégiens savent les prévoir dans un lointain avenir. Leurs âmes impressionnables en suivent avidement toutes les phases et en enregistrent les incidents les plus fugitifs; leur mémoire en garde un vivant et indéfectible souvenir, qui enchantera leur vie bien au delà de leur adolescence.

* * *

Les trente premières années qui suivirent la fondation du collège furent peu ensoleillées de ces fêtes familiales. On comprend pourquoi. Les anniversaires solennels ne devaient venir qu'avec la succession des années. Aucun Ancien n'avait encore cueilli des couronnes ou remporté des trophées qu'il eût pu offrir en hommage à son Alma Mater. Cette période ne fut pas, cependant, un âge de fer d'où fût bannie la gaieté. Les chroniques signalent des visites du mystérieux prestidigitateur Palmer et du merveilleux Grenache, l'hercule de Saint-Jacques-de-Montcalm. Des joutes sportives remplissent les congés d'activité et brisent la monotonie des soirées. Des cercles académiques sont fondés, qui multiplient pour le peuple écolier les débats oratoires, les représentations scéniques, drames, comédies ou opérettes. Les fêtes de la Sainte-Catherine, de la Saint-Jean-Baptiste et de Monsieur le supérieur, particulièrement, mettent tous les cœurs en joie. Et puis, il y a les hôtes distingués qui, plusieurs fois l'an, viennent raviver l'idéal de l'écolier par la flamme de leur éloquence apostolique et par l'ardeur de leurs sentiments patriotiques. Mgr Bourget visite le collège, une première fois, en 1839. Pendant les quarante ans que se prolongera son épiscopat, il reviendra deux ou trois fois l'an "chercher, selon sa suave expression, repos et joie au milieu de ses petits agneaux". A sa suite, se succéderont, de mois en mois, les évêques mission-

naires, en quête d'ouvriers pour leurs immenses territoires à évangéliser. Ce sera Mgr Demers, 1er évêque de Vancouver, Mgr Pinsonnault, 1er évêque de London, Mgr Provencher, 1er évêque de St-Boniface, Mgr Guigues, 1er évêque d'Ottawa, Mgr Gaulin, évêque de Kingston.

Ne faut-il pas signaler aussi comme des événements extraordinaires ces excursions, un peu aventureuses, que font alors les écoliers, avec l'agrément des autorités? En 1848, toute la communauté, embarquée sur le vapeur "Le Terrebonne", fait un pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours (Montréal). Une pareille excursion, à Montréal encore, se renouvelle en 1852, cette fois pour admirer un "Panorama de la vallée du Mississipi". L'année suivante, dans les jours qui suivent leur retraite de décision, les élèves finissants vont jusqu'à St-Athanase-d'Iberville saluer leur ancien directeur, M. le curé Jean-Baptiste Dupuy.

* * *

Mais le temps a passé, et voici que va s'ouvrir le cycle des "Grands Jours". Bientôt sonnera l'heure des anniversaires solennels, qu'il faudra célébrer avec éclat. D'anciens élèves ont brillé dans la carrière. Tous ceux que l'Eglise a sacrés pontifes ou que l'Etat a acclamés comme chefs viendront offrir à leur Alma Mater, en témoignage de filiale reconnaissance, les honneurs qui leur sont échus.

Nous ne pourrons rapporter ici par le menu détail toutes ces fêtes de la reconnaissance et de l'amitié. En feuilletant ces annales des Grands Jours, nous ne ferons qu'effleurer les sommets des événements, *summa sequar fastigia rerum*. Nous devons même faire des omissions qu'on voudra bien nous pardonner. Pour prêter au récit plus de couleur locale, comme pour mieux faire battre le cœur du lecteur à l'unisson de ceux qui vécurent ces Grands Jours, nous citerons, à l'occasion, les orateurs qui marquèrent ces heureux jours d'une éloquence ardente et sincère.

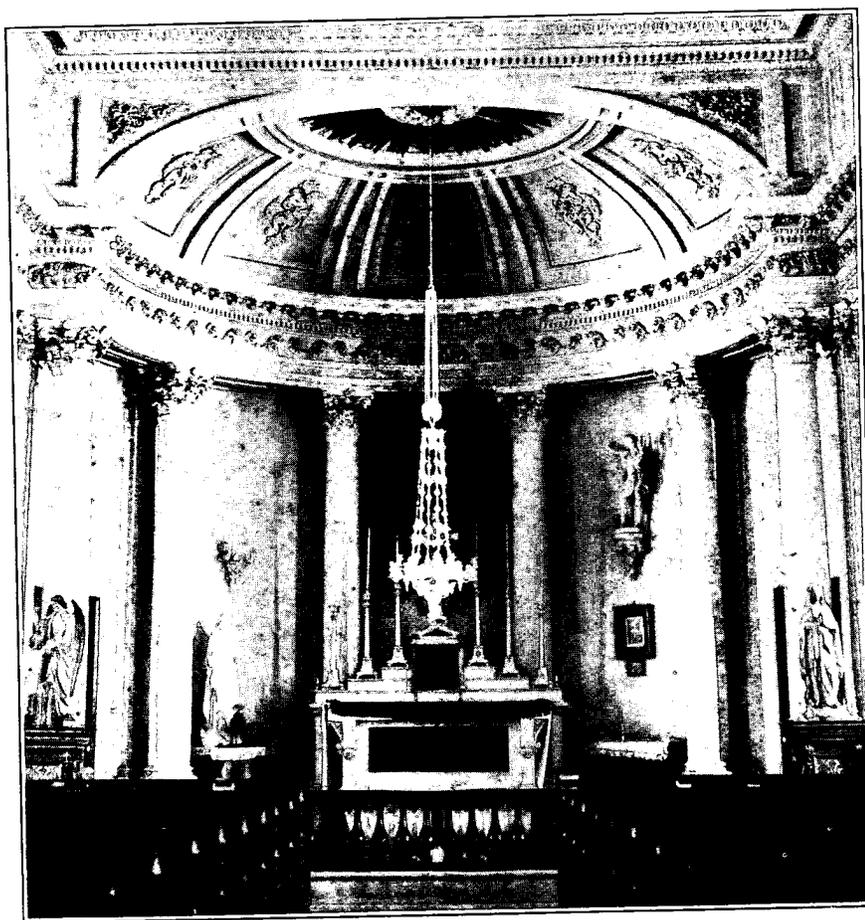
LA CONSÉCRATION DE L'AUTEL

(19 janvier 1865)

Le 25e anniversaire de la fondation du collège, en 1857-1858, ne donna occasion à aucune fête solennelle. On peut en trouver la raison dans la disette qui attrista ces années et, peut-être davantage, dans les difficultés que créa ici la mort du Dr Caze-neuve. Nous avons fait observer que, d'après la charte de 1841, les remplaçants des membres-fondateurs de la Corporation de-

vaient être élus par le peuple. C'était là une anomalie qui, sans doute, avait échappé à l'attention des législateurs. A la mort du Dr Cazeneuve, les autorités du collège comprirent quels embarras leur causerait cet assujettissement au suffrage populaire. Elles eurent alors recours à la Chambre, qui accorda un amendement à la clause gênante. Mais le règlement de ces difficultés, qui avait pris du temps, avait rendu inopportune, sinon impossible, la célébration du jubilé d'argent.

La fête de 1865 eut un caractère tout religieux. L'heure n'était pas encore venue où les Anciens, laïcs, pouvaient participer aux joies de l'Alma Mater.



L'AUTEL DE MARBRE CONSACRÉ EN 1865

L'objet de la fête du 19 janvier était la consécration du maître-autel de la chapelle.

Construite en 1852, celle-ci était demeurée inachevée. La pauvreté avait forcé les directeurs à exécuter l'entreprise par étapes et à rejeter tout luxe d'ornementation. La modicité des ressources continuait à les forcer à la prudence. Longtemps, les murs de la chapelle apparurent nus. Le mur du sanctuaire, côté de l'épître, fut le premier à recevoir, en 1862, une statue, celle de saint Michel, grâce à la généreuse piété de M. le curé Michel Charron envers son saint patron. Ce n'est qu'en 1870 qu'une première peinture, représentant saint Stanislas Kostka (copie du tableau de Maretta), fera retable au maître-autel.

Le maître-autel de 1852 était fait de bois. Les anciens élèves prêtres, déjà nombreux en 1864, voulurent donner au collège un gage de leur pieuse reconnaissance, en lui offrant un autel de marbre. Jusqu'à cette date, les bienfaiteurs s'étaient déjà présentés nombreux et généreux, mais leurs dons avaient été individuels. Pour l'achat de l'autel, les offrandes furent réunies en un don collectif. Le procès-verbal suivant nous en a conservé toutes les circonstances :



Chanoine Nazaire PICHÉ

Dans une assemblée de plusieurs prêtres, Elèves du COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, tenue au Grand Séminaire de Montréal, le 14 août 1864, convoquée par M. N. PICHÉ, curé de Lachine, dans le but de contribuer à l'érection d'un Autel pour la chapelle dudit Collège, comme gage de leur sympathie envers cette institution, mémorial de leur attachement et nouveau lien de ralliement entre eux :

M. C. LEMIRE MARSOLAIS fut élu Président.

M. P. POULIN fut prié d'agir comme Secrétaire.

Il fut résolu : 1° Que pour parvenir à ce but, il serait à souhaiter qu'une somme d'au moins quatre cents piastres fût souscrite par les anciens Elèves dudit Collège, pour être offerte aux MM. de la Corporation, afin de les mettre en mesure d'exécuter ce projet;

2° Que ces souscriptions seraient payables d'ici au 1er janvier 1865;

mer, à cet effet, la salle de récréation; y apporter de partout chaises et bancs, dresser une scène d'occasion, où le "Deus ex machina" apparaissait sans mystère. Sur ces tréteaux improvisés et branlants, il se donna pourtant des représentations dont le succès fut retentissant. Les pièces de Berquin, puis celles de Molière, égayèrent longtemps le public. En 1854, fut donnée une première représentation d'*Athalie*; le succès en fut tel que ce drame de Racine fut repris trois fois. Le rôle de Joas fut successivement rempli par Alfred Decoigne, Siméon Morin, Ernest Viger, Camille Ducharme. Dans la suite, on interpréta: *Jean Sans-Terre*, *La Tour de Londres*, *Le Roi des Oubliettes*, *La Malédiction*, *Le Solitaire des Tombeaux*, *L'Homme à trois visages*, *Rêve et Réveil*, *Le Gondolier de la Mort*, *Le Fils de Ganelon (La Fille de Roland)*, *Tolbiac*, etc. Une génération nouvelle applaudit de préférence les comédies de Labiche et de Sardou; puis, en ces derniers temps, avec le *Voyage en Chine*, le goût de notre clientèle s'est tourné davantage vers le drame lyrique, l'opéra-comique et vers le théâtre chrétien d'Henri Ghéon.

Outre ces soirées solennelles, ouvertes au public, les directeurs ont de tout temps favorisé les séances de classes. En ces dernières années particulièrement, ces soirées intimes, mi-littéraires, mi-dramatiques, ont contribué très efficacement à former les élèves à la diction et à l'éloquence.

* * *

Une pièce, entre toutes, a fait époque dans l'histoire de notre théâtre écolier, c'est *Archibald Cameron of Locheill* ou *Un épisode de la Guerre de Sept ans en Canada*. Ce drame, tiré du roman de Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, est l'œuvre de Camille Caisse. Une première représentation en fut donnée en janvier 1865, à l'occasion d'une nombreuse réunion de prêtres, venus au collège pour la consécration du maître-autel de notre chapelle. Mgr Farrell, évêque de Hamilton, présida la soirée. Une seconde représentation fut réclamée par le public. Elle fut fixée au 11 juillet et placée sous le patronage d'honneur de Philippe Aubert de Gaspé. Le soir de la représentation, un écolier présenta les hommages de la communauté à l'auteur des *Anciens Canadiens* et termina son adresse par ce délicat compliment: "Vous applaudirez, Messieurs, à toute la pièce, et vos applaudissements seront non pour le collège, qui n'a presque rien à revendiquer dans cette œuvre, mais pour ce vénérable vieillard que vous avez l'honneur de voir siéger au milieu de vous

et à qui nous demandons pardon d'avance d'avoir tâché de nous élever un peu à la faveur de la gloire qui le couronne”.

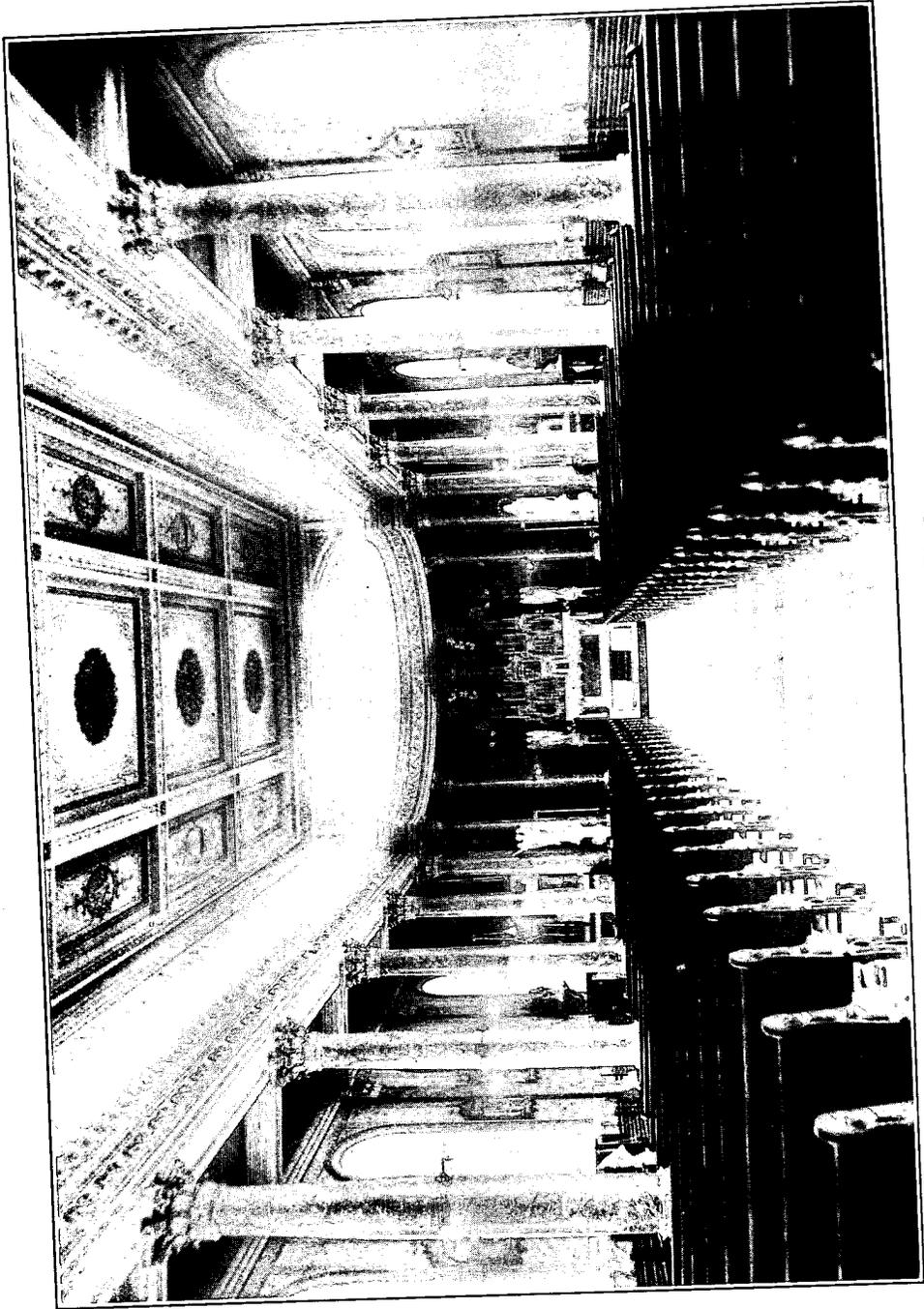
Maximilien Bibaud, doyen de l'École de droit, de Montréal, présent à la représentation, voulut en perpétuer le souvenir dans le bronze; il fit graver une médaille qu'on peut encore examiner au musée. Elle porte au recto ces mots:

Palmas qui meruit ferat

LE DOYEN
DE
L'ÉCOLE DE DROIT
M'A
DÉDIÉ

Au verso on peut lire:

EN MÉMOIRE
DE
LA VISITE DES FAMILLES
DE GASPÉ
DE BEAUJEU
DE SALABERRY
ET DE MARTIGNY
AINSI QUE DU DOCTEUR
MEILLEUR
AUX RIVES DE L'ASSOMPTION
ET DE LA REPRÉSENTATION
DU DRAME
“LES ANCIENS CANADIENS”
LE ONZIÈME JOUR DU MOIS
DE JULES LXV.



LA CHAPELLE ACTUELLE

CHAPITRE NEUVIÈME

LA PIÉTÉ

—

La beauté d'une maison d'éducation n'est pas proportionnelle aux dimensions et aux qualités de son corps de pierre; elle tient davantage à l'âme qui l'anime. Si cette âme est saine et forte, l'institution est capable de progrès et d'œuvres magnifiques. Où trouver cette âme, sinon dans l'esprit dont directeurs, maîtres et élèves sont animés? Quand cet esprit est par-dessus tout surnaturel, profondément vivifié de la foi chrétienne, il se manifeste extérieurement par les pratiques quotidiennes d'une piété sincère.

Dès les premiers jours de la fondation et de tout temps, la vie de notre maison fut exubérante de piété. Qui s'en étonnera? Notre collègue n'est-il pas, par vingt signes, marqué du catholicisme? L'un de ses fondateurs est un prêtre; l'évêque de Montréal est, de droit civil, son président; ses directeurs et ses professeurs sont, depuis quatre-vingt-dix ans, des ecclésiastiques; tous ses élèves sont catholiques; le double but marqué par les fondateurs et recherché jusqu'ici par leurs successeurs est de donner des prêtres à la hiérarchie, des religieux aux cloîtres et des chefs à notre peuple. Or, notre peuple, foncièrement religieux et désireux de garder sa foi victorieuse au milieu des populations protestantes que les nécessités de la vie le forcent de coudoyer, attend et réclame des chefs qui vivent de sa foi, participent aux mêmes sacrements que lui et qui soient à l'heure critique les hérauts et les défenseurs de ses croyances religieuses.

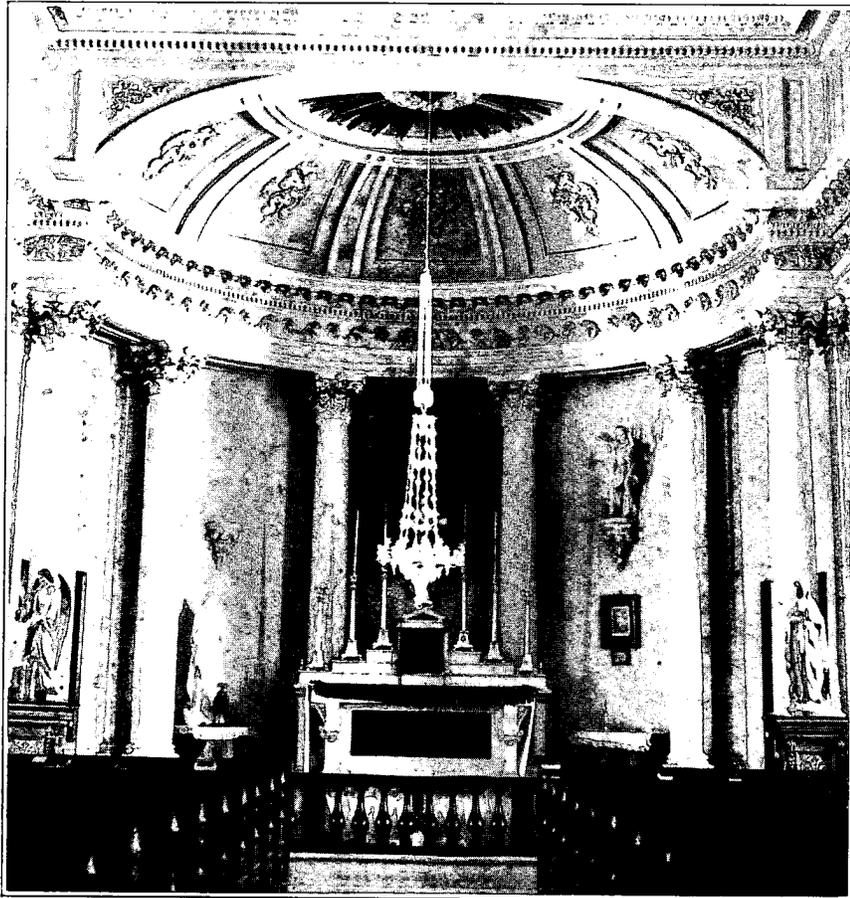
Pour atteindre cet idéal, la formation religieuse a été et doit rester le moyen principal de notre enseignement. "Mais", remarquait Pie XI, dans son Encyclique du 31 décembre 1929 sur l'Education chrétienne de la jeunesse, "le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne, et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élé-

mentaire, mais moyen et supérieur”. — “Il est indispensable”, pour reprendre les paroles de Léon XIII, “que, non seulement à certaines heures, la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit; souvent même, il n'en résultera que des dommages sérieux”.

Nous avons tenu à citer dans son entier ce texte de souveraine importance, pour nous donner la joie de constater que dans nos collèges classiques, selon la volonté des papes Léon XIII et Pie XI, toute la formation de l'écolier est imprégnée de piété chrétienne. Et nous nous hâtons d'ajouter qu'à l'Assomption les directeurs n'ont pas pensé ni agi autrement qu'on ne le fait ailleurs. Toute la journée de l'écolier, du lever au coucher, est pénétrée et réchauffée du souffle sacré de la piété.

Dans le christianisme, la prière fondamentale et complète a son expression dans le saint sacrifice de la messe. Aussi l'assistance à la sainte messe a-t-elle toujours été estimée dans la maison comme la plus excellente des pratiques quotidiennes de piété.

La première messe n'a été célébrée au collège qu'à la fin de l'année scolaire 1833-1834, à l'occasion de la clôture de la retraite. “Jusque là, remarquent les chroniques, les élèves se confessaient au collège, mais assistaient à la messe à l'église paroissiale”. Le collège n'eut sa chapelle qu'en 1844. Ouverte au culte, le jour de Noël, elle se trouvait à peu près à l'endroit occupé aujourd'hui par la salle de lecture et l'appartement de M. le supérieur. Mgr Remi Gaulin en fit la bénédiction solennelle le 4 mars 1845. Le 8 juin suivant, il y érigeait canoniquement les stations d'un chemin de croix, dont lui-même était le donateur. Les tableaux de ce premier chemin de croix sont encore conservés dans l'oratoire Saint-François-Xavier. Depuis que les élèves ont eu la messe au collège, ils y ont assisté régulièrement chaque matin; mais il semble bien que, jusque là, l'assistance à la messe, à l'église paroissiale, avait laissé à désirer. On le comprend facilement. Comme les premiers écoliers ne couchaient pas au collège, il devait être difficile de les rassembler à l'heure matinale. Plus tard, il y avait encore, pour les excuser, la distance à parcourir sous les pluies d'automne et à travers les tempêtes de l'hiver. Cependant la règle, en ce temps-là, connaissait peu d'accommodements, et les premiers collégiens étaient de robustes gars!



L'AUTEL DE MARBRE CONSACRÉ EN 1865

La première chapelle de 1845 fut tôt remplacée par une autre plus vaste et presque artistique avec ses élégantes colonnes corinthiennes et sa voûte à caissons. C'est la chapelle actuelle; elle fut bâtie en 1852, mais ne fut complétée qu'en 1863. Bénite le 29 avril 1855 par M. Félix Vézina, elle fut ouverte au culte dans le cours du mois suivant. Depuis soixante-dix ans et plus, que de générations d'écoliers ont formé dans son enceinte les plus beaux rêves d'apostolat et ouvert leurs cœurs aux plus douces confidences de Dieu!

Un autel en marbre y fut élevé en 1865, par la générosité des prêtres, anciens élèves. Mais cet autel ne comportait alors qu'un tombeau; un rétable de même marbre et de même style y fut ajouté en 1907.

* * *

La communion fréquente, même quotidienne, est la pratique de la plupart des écoliers actuels. Ils vont à la sainte table librement, spontanément, poussés par l'unique et profond sentiment de foi et de confiance que Jésus-Eucharistie pourra garder leur jeunesse forte et pure. Assurément, cette pratique de la communion fréquente est assez récente. A peu près inconnue de la génération d'il y a un quart de siècle, elle fut déterminée par le décret pontifical où Pie X, en 1905, rappelait le vœu du Concile de Trente: "qu'à chaque messe, les fidèles qui y assistent ne se contentent pas de communier spirituellement, mais reçoivent encore réellement le sacrement eucharistique". L'article 7 du décret portait que "la communion fréquente et quotidienne devrait être surtout favorisée dans les instituts religieux de tout genre, dans les séminaires des clercs, de même que dans les autres maisons d'éducation chrétienne". Pie X a été compris de notre jeunesse étudiante. Elle s'est portée avec ferveur vers la table sainte et elle y a trouvé grand profit moral et intellectuel: la pureté de cœur, les lumières de l'intelligence et la force de la volonté lui sont venues de cette union intime avec l'éternel Ami.

Avant 1905, les "bons élèves" faisaient la communion hebdomadaire; les moins fervents passaient facilement de la communion bi-mensuelle à la communion mensuelle. C'était l'usage de l'époque; le règlement d'ailleurs ne facilitait guère la communion quotidienne. Jusque vers 1910, les élèves n'étaient conduits à la chapelle, pour assister à la sainte messe, que lorsque déjà une bonne heure avait été donnée à l'étude des matières profanes. Longtemps ce fut l'usage, même après 1850, que l'écolier qui désirait communier devait la veille en avertir le sacristain qui,

le lendemain matin, présentait au célébrant le nombre d'hosties nécessaires à consacrer. Longtemps aussi, à en croire le coutumier de 1849, ce fut l'usage pour la communauté de "faire ses Pâques" à l'église paroissiale, à la messe du Jeudi saint.

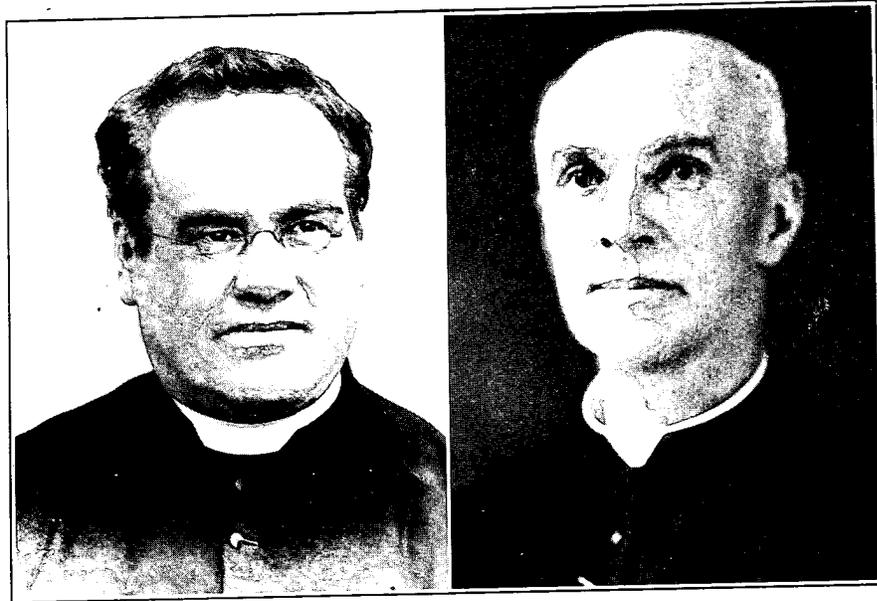


INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE L'ASSOMPTION

Sans doute, on croyait voir dans cette dernière pratique le moyen de conserver chez les écoliers l'esprit paroissial. A coup sûr, c'est dans cette vue que, pendant près d'un siècle, les collégiens ont été astreints à participer à tous les offices de la paroisse: grand'messes, vêpres des dimanches et fêtes d'obligation. Qui ne se souvient de ces processions interminables, quatre fois répétées le même jour, parfois sous des pluies torrentielles ou dans des rafales de neige insupportables? Qu'importe! pensait-on, nos collégiens gardent l'accoutumance de l'église paroissiale et donnent aux offices un éclat exceptionnel! Les paroissiens de l'Assomption trouvaient, certes, avantage à cette participation des écoliers à leur vie religieuse. Aussi y eut-il chez ces bonnes gens grande désolation quand, en 1930, les autorités du collège, fortement approuvées de l'Ordinaire, décidèrent de ne plus participer aux offices paroissiaux.

L'horaire du dimanche s'en est trouvé avantageusement modifié. La vie religieuse de l'écolier y a elle-même gagné. Au collège, mieux qu'à l'église paroissiale, les élèves peuvent rece-

voir, par la prédication faite à la grand'messe, un enseignement dogmatique, moral ou liturgique adapté aux besoins de leur âge et de leur condition. Cet enseignement est assuré, chaque dimanche, par les professeurs et d'après un plan prévu et coor-



Abbé Joseph GIGUÈRE
15^e curé de l'Assomption (1893-1901)

Abbé Hector MARSOLAIS
17^e curé de l'Assomption (1910-....)

donné de façon que les écoliers en tirent le maximum de profit pour leur formation chrétienne.

A l'enseignement religieux donné dans les classes ou dans les prédications dominicales s'ajoutent les lectures spirituelles. Ces entretiens peuvent porter sur les sujets les plus variés, selon les besoins particuliers du temps. Qui ne se souvient de ces admirables et fécondes lectures spirituelles que faisait M. le directeur Pauzé à la génération d'il y a vingt ou quarante ans ? Combien de jugements ont été rectifiés, de consciences éclairées et de volontés mieux trempées dans ces entretiens intimes, allant droit au but. De sa voix vibrante et manifestement sincère, M. Pauzé remuait profondément ses jeunes auditeurs ; il leur apprenait comment devenir et demeurer toute la vie des hommes de foi, de caractère et d'idéal.

Pour que les lectures spirituelles produisent leur plein effet, il faut que l'écolier ait pris quelque habitude de la réflexion. Or, nul exercice ne pourra jamais mieux que la méditation faire

une âme réfléchie, se connaissant elle-même et s'appliquant à elle-même le remède qui tonifie ou guérit. C'est M. Normandin qui, en 1839, introduisit la pratique de la méditation, d'après une méthode simple et brève qui ne dépasse pas l'entendement des élèves et ne rebute pas leur patience.

Outre ces pieux exercices, que prévoit le règlement, il en est d'autres encore qui sont abandonnés au bon vouloir de l'écopier, afin que de sa propre initiative il s'exerce à la pratique de la piété, avec un mérite d'autant plus grand que sa volonté s'y porte plus librement. La visite au T.S. Sacrement est l'un de ces exercices laissés à la dévotion spontanée du collégien. Au sortir du réfectoire, la route est libre devant lui vers les salles de récréation ou vers la chapelle. *Magister adest et vocat te*. La parole évangélique, qui longtemps domina l'entrée de la chapelle, est encore fortement gravée au fond des cœurs, et, après les repas du midi et du soir, les élèves en très grande majorité vont visiter le Bon Dieu. Pour quelques-uns cette visite se prolonge parfois en longue oraison, où le Maître se plaît sans doute à se dévoiler à l'âme du pieux adolescent, qui cherche sa voie et attend l'appel divin: *Veni, sequere me*. — Le premier quart d'heure de la récréation du vendredi soir est, de tradition ancienne, consacré à l'exercice du Chemin de croix. Les chroniques de 1849 notent que "le vendredi, avant le chapelet, a lieu le chemin de croix". Quand cette pratique cessa-t-elle d'être obligatoire? De fait, ce ne fut jamais qu'un exercice libre, mais qui n'a rien perdu de son religieux attrait, puisque, à l'heure marquée pour cette dévotion, les allées deviennent trop étroites pour contenir la foule des dévots à la Passion du Sauveur.

Nous renonçons à suivre les élèves dans toutes leurs pratiques religieuses. Nous n'en signalerons plus qu'une, dont l'usage est ancien, routinier peut-être, mais dont il est impossible de nier la sincérité. Combien d'écopiers ont commencé et terminé leurs devoirs scolaires par les invocations: *J.M.J. aidez-moi* — *A.M.D.G.* — *Omnia per Mariam* — *Laus Deo Semper*. Ces formules encore usitées furent introduites ici, en 1858, par le R. P. Thiry S.J., prédicateur de la retraite, cette année-là. C'est ce même prédicateur qui conseillait encore aux écoliers de porter leur chapelet au cou pendant la nuit, et ce conseil, comme les autres, est encore suivi par la pieuse génération des élèves actuels.

Les dévotions, dit-on, tuent la dévotion! A l'Assomption, les autorités ont toujours veillé, sans en avoir l'air, à renfermer les dévotions particulières dans leur cadre propre et à garder

les premiers honneurs pour les dévotions officielles de l'Église universelle; exercices des mois du Rosaire, des morts, de Saint-Joseph, de la Sainte-Vierge et du Sacré-Cœur; neuvaines préparatoires aux fêtes de l'Immaculée-Conception et de la Pentecôte; octave de la Fête du Très-Saint-Sacrement.

* * *

Par un indult spécial, il nous est encore permis, comme autrefois, de célébrer le 13 novembre la fête du patron du collège: saint Stanislas Kostka. La première célébration de la fête patronale remonte à 1866. En 1870, la solennité prit un éclat extraordinaire. M. le chanoine Moreau, aumônier général des Zouaves canadiens, fit expédier de Rome une fidèle copie du tableau (de Maratta) qui fait rétable à l'autel élevé sur le tombeau de saint Stanislas, dans la chapelle de Saint-André-du-Quirinal. M. le supérieur Dorval, au nom du collège, reçut officiellement le tableau, et celui-ci domine encore le maître-autel de notre chapelle. M. Magloire Legaré fit l'éloge de notre saint patron, en prenant pour texte la parole du livre de la Sagesse (IV-13): *Consummatus in brevi, explevit tempora multa*. Le chroniqueur à qui nous avons emprunté ce récit ajoute cette note, intéressante pour qui aime les détails précis: "Coût de la peinture, \$100, encadrement \$20."

La fête de saint Thomas d'Aquin se célèbre également avec éclat, chaque année, depuis 1880. Bien avant l'Encyclique de Pie XI, *Studiorum ducem* (juin 1923), le saint était honoré ici comme le patron des études. La fête comporte messe et vêpres solennelles; depuis 1910, par une initiative heureuse du professeur de philosophie, l'abbé Lucien Pineault, la solennité religieuse s'est encore rehaussée par une revue scolastique: dissertations et argumentations "in forma". C'est un hommage direct rendu au prince de la scolastique chrétienne et c'est, en même temps, de la part de nos élèves, une solennelle et pratique profession de foi thomiste.

La déclaration du dogme de l'Immaculée-Conception, saluée par les acclamations des catholiques du monde entier, devait être accueillie, avec les plus vifs transports de joie, dans le collège fondé sous le vocable de l'Assomption de la B.V.M. Dès l'année 1855, soit trois ans avant les apparitions de Lourdes, la fête du 8 décembre se célébrait ici avec un cérémonial qui s'établit tout de suite en tradition durable. A la demande de Mgr Bourget, la statue de la sainte Vierge est pieusement portée en procession à travers tous les corridors de la maison. Les déco-

rations des grands jours sont toutes mises à profit : drapeaux et bannières, banderoles et images tapissent les murs. Le cortège, composé des élèves et de leurs professeurs, des Anciens et des amis de la maison, défile dévotement, en chantant des hymnes et des cantiques à Marie. La statue de la Vierge-Immaculée, portée sur le pavois recouvert d'or et de soie, ferme à marche. Il y a un premier arrêt à la salle de récréation pour le chant du cantique :

“O Marie, vois ta famille chérie”.

A la salle d'étude, nouvelle station, cette fois en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. De toutes les poitrines sortent fortes et sincères les aspirations :

Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis.

Cor Jesu pro nobis vulneratum et laceratum, parce nobis.

Cor Jesu flagrans amore nostri, inflamma cor nostrum amore tui.

C'est en ce jour du 8 décembre que, chaque année, les congrégations de la Sainte-Vierge et des SS. Anges Gardiens font réception de leurs nouveaux membres.

La Congrégation de la Sainte-Vierge a été érigée canoniquement par Mgr Bourget, neuf ans avant la proclamation du dogme, soit le 16 juillet 1845, et ce même jour a eu lieu la première réception des congréganistes. L'acte d'érection, signé de Mgr Bourget, est conservé aux archives. Il se lit comme suit :

IGNACE BOURGET

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Montréal.

Comme les Congrégations en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie ont été de tout temps un moyen de sanctification pour les jeunes gens, qui étudient dans les collèges; comme c'est de plus notre devoir de répandre dans tout notre diocèse et principalement dans les maisons d'éducation la dévotion à cette Auguste Mère de Dieu, et comme c'est d'ailleurs notre désir le plus ardent d'assurer au Collège de l'Assomption nouvellement établi par les pieuses largesses de nos Très chers frères, les Messieurs Labelle, et le zèle de quelques laïcs de ladite paroisse de l'Assomption, la protection de cette puissante gardienne du jeune âge, et de donner, en même temps, aux élèves dudit collège une nouvelle preuve de notre affection paternelle et du vif intérêt que nous leur portons à tous;

Nous avons, sur la demande réitérée qui nous en a été faite par M. Etienne Normandin, prêtre et directeur dudit collège, et de l'avis de nos vénérables frères les chanoines, réglé et statué et ordonné ce qui suit:—

1° En vertu d'un indult du Souverain Pontife en date du trente-un mai mil huit cent quarante, Nous instituons canoniquement une congrégation à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, dans le collège établi dans ladite paroisse de l'Assomption, en faveur des jeunes gens qui font ou qui feront par la suite leurs cours d'études dans ledit collège.

- 2° En vertu dudit indult, Nous donnons à cette congrégation tous les privilèges dont les Souverains-Pontifes ont enrichi de semblables congrégations par eux établies et confirmées dans diverses parties de la chrétienté et nommément tous ceux mentionnés dans un livre intitulé: "Heures à l'usage des congrégations de la Ste Vierge érigées dans les collèges" par Nous approuvé.
- 3° Nous voulons que la nouvelle congrégation suive le règlement imprimé dans le livre susdit, mais Nous permettons au conseil de ladite congrégation d'y faire tels changements qu'il jugera nécessaire pourvu que ces changements n'altèrent point les règles fondamentales dont la violation priverait les congréganistes des faveurs accordées par le Saint-Siège Apostolique.
- 4° Nous donnons pour premier titulaire de ladite congrégation l'Assomption de la glorieuse Vierge-Marie, dont la fête se célèbre le quinzième jour d'août, et pour second titulaire St Jean-l'Evangeliste, qui a mérité par son incomparable pureté d'être son fils adoptif, et dont la fête se célèbre le vingt-sept décembre.
- 5° St Louis de Gonzague, dont la fête se célèbre le vingt et un juin, sera le premier patron, et Stanislas de Kostka, dont la fête tombe le treize de novembre, en sera le second.
- 6° Nous autorisons le supérieur dudit collège à nommer pour directeur de la congrégation tel prêtre dudit collège qu'il jugera à propos de choisir, s'il ne croit pas pouvoir la diriger lui-même, et en attendant nous nommons M. Etienne Normandin, prêtre, directeur d'icelle congrégation, lui donnant à cette fin toute l'autorité qui lui est nécessaire.
- 7° Les congréganistes réciteront ordinairement l'office de la Ste Vierge les dimanches et fêtes d'obligation et l'office des morts aux jours marqués dans le règlement. Après chaque office, ils diront un pater et un ave pour les généreux fondateurs du collège. Cette prière se continuera après leur mort pour le repos de leurs âmes. Advenant la mort de chacun d'eux, les congréganistes réciteront l'office des morts, feront célébrer une messe à laquelle ils communieront et diront le De Profundis chaque jour pendant un mois.

Enfin, Nous bénissons cette œuvre au nom du Seigneur, et Nous le conjurons de vouloir bien mettre sous la protection de sa glorieuse Mère les jeunes gens qui auront le bonheur de s'agrèger à la nouvelle congrégation afin que tous soient de dignes fils de Marie. Nous supplions cette bonne et tendre Mère de vouloir bien conserver dans l'innocence cette intéressante jeunesse confiée à ses soins maternels pour le plus grand bien de la religion et l'avantage de la société.

Sera le présent mandement lu immédiatement avant la cérémonie de l'érection de ladite congrégation et ensuite conservé dans les archives dudit collège avec le livre qui l'accompagne et qui contient le règlement y mentionné.

Donné à Montréal, le vingt-deuxième jour d'avril de l'année mil huit cent quarante-cinq, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire.

† IGNACE, évêque de Montréal.

Par Monseigneur A.-F. Truteau, chanoine, assistant-secrétaire.

L'érection de la Congrégation des SS. Anges ne vint que seize ans après celle de la Congrégation de la Sainte-Vierge. Le 20 mars 1861, M. Damase Laporte, directeur, en fit la demande à Mgr Bourget par la supplique suivante :

Depuis longtemps nos élèves les plus avancés en âge et dans leurs classes jouissent du précieux avantage de pouvoir faire partie de la congrégation de la Sainte Vierge, que Votre Grandeur a bien voulu établir dans notre maison. Mais nos plus jeunes enfants, ceux qui, à cause de l'inconstance de leur âge et de leur inexpérience, ont besoin de plus grands secours et d'encouragements plus fréquents, en ont été privés jusqu'à ce jour. De là, il est arrivé que n'ayant point l'occasion de les réunir, de les voir en particulier, nous n'avons pu leur donner les conseils appropriés à leurs besoins, leur signaler les dangers qu'ils ne rencontrent que trop souvent et dans lesquels ils périssent quelque fois misérablement.

Voulant remédier à ce mal, nous avons songé à établir une congrégation en l'honneur des SS. Anges. Si, comme nous l'espérons, Votre Grandeur daigne autoriser et établir cette dévotion, et donner à nos enfants cette nouvelle preuve de sa bonté paternelle pour eux, cette congrégation aura le règlement suivant, ou tel autre que Votre Grandeur voudra bien nous donner :

- 1° Un père spirituel, tel prêtre qu'il plaira à Votre Grandeur de nommer.
- 2° Un préfet, deux assistants, deux lecteurs et un trésorier.
- 3° Un conseil composé des officiers susdits, ou d'un plus grand nombre.
- 4° Le préfet et les deux assistants seront nommés au scrutin, tous les mois, par tous les membres de la congrégation.
- 5° Les congréganistes réciteront, tous les dimanches et fêtes d'obligation, l'office des SS. Anges."

La réponse de Mgr Bourget ne se fit pas attendre. Sa Grandeur approuvait dans son entier le projet du directeur Damase Laporte. Le 17 mai 1878, le Général des Jésuites, Pierre Beckx, adressait de Rome une lettre qui pourvoyait à l'affiliation de la Congrégation des SS. Anges à la Congrégation de la Sainte-Vierge. Depuis ce jour, les congréganistes des SS. Anges constituent, en quelque sorte, l'avant-garde de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

* * *

Le 15 octobre 1867, le collège s'agrègea officiellement à l'Apostolat de la prière. Depuis, et pendant longtemps, un coffret fut placé chaque mois à la porte de la chapelle, lequel portait l'inscription: Trésor du Cœur de Jésus. Les écoliers étaient invités à y déposer le bulletin des prières et des bonnes œuvres faites en union avec le divin Cœur de Jésus. Cette

méthode spirituelle, adoptée depuis par maintes autres confréries, procurait aux écoliers un vigilant contrôle sur leur sanctification personnelle.

L'Apostolat de la prière a donné naissance à la Milice du Pape. Issue de l'épopée des Zouaves pontificaux et transposée dans le domaine de la vie surnaturelle, cette association avait tout l'organisme d'un corps militaire. Du rang de simple soldat on s'élevait aux grades de chevalier, capitaine, commandant,



LES OFFICIERS DE LA MILICE DU PAPE (1904)

par des promotions annuelles, accordées au mérite. Chaque grade avait ses décorations particulières, insignes de soie bleue, rouge, blanche, jaune, qui étaient remis avec un cérémonial brillant. A chacun des élèves finissants était adressée l'apostrophe que voici: "Recevez cette décoration, qui vous est accordée par le successeur de Pierre. Vous avez combattu le bon combat pendant vos études; vous avez fini votre cours, selon l'expression de l'Apôtre; allez maintenant et soyez jusqu'à la mort soldat de Dieu et de sa sainte Eglise, sur le champ de bataille de la vie".

* * *

Pétris de piété, nos collégiens ne sont pourtant pas tous de petits saints. Les retraites leur sont utiles, parfois nécessaires. La sanctification de l'âme n'est-elle pas l'œuvre de patients

recommencements? Aussi, les directeurs ont-ils pourvu à des retraites de rentrée, à des retraites préparatoires aux vacances, enfin à une retraite de décision, à l'avantage exclusif des finissants.

La première retraite fut prêchée par M. François Labelle, en juillet 1840, à la fin de l'année scolaire. L'année suivante, en septembre 1841, M. Normandin prêcha la première retraite de rentrée. Dès lors, l'usage de ces retraites s'est transmis jusqu'à nous, en ne comptant qu'une seule interruption. Des prédicateurs sont venus tour à tour des milieux les plus divers, prêtres du clergé séculier ou religieux de tout ordre. La liste contient des noms illustres:

1841—Etien. Normandin, directeur	1877—Abbé M.-C. Vacher, p. S.-S.
1842—Pierre Viau, curé de St-Sulp.	1878—R. P. Antoine, O.M.I.
1843—Etien. Normandin, directeur	1879—R. P. Beaudevin, S.J.
1844—Etien. Normandin, directeur	1880—Abbé D. Lévesque, p. S.-S.
1845—Etien. Normandin, directeur	1881—R. P. Lefebvre, O.M.I.
1846—J.-Bapt. Dupuy, directeur	1882—R. P. Hamon, S.J.
1847—C. Larocque, curé de St-Jean	1883—Abbé Cél. Maillet, p. S.-S.
1848—M. Quintal, curé de Lanoraie	1884—R. P. Royer, O.M.I.
1849—A. Fisette, curé de St-Cuth.	1885—R. P. Pichon, S.J.
1850—Abbé Luc Pélissier, p.S.-S.	1886—R. P. Lecompte, O.M.I.
1851—J.-Bapt. Dupuy, directeur	1887—R. P. F.-X. Caisse, S.J.
1852—R. P. Vignon, S.J.	1888—R. P. Brunet, O.M.I.
1853—Abbé P.-L. Billaudèle, p.S.-S.	1889—R. P. Prétot, O.M.I.
1854—R. P. Braun, S.J.	1890—R. P. E. Desjardins, S.J.
1855—Pas de retraite	1891—R. P. Fulcran, O.F.M.
1856—Abbé P.-L. Billaudèle, p.S.-S.	1892—R. P. Ed. Proulx, S.J.
1857—Abbé P.-L. Billaudèle, p.S.-S.	1893—R. P. Prétot, O.M.I.
1858—R. P. Thiry, S.J.	1894—R. P. Victor Marchand, O.P.
1859—R. P. A.-A. Brunet, O.M.I.	1895—RR. PP. Lava, Savard, C.SS.R.
1860—Abbé P.-L. Billaudèle, p.S.-S.	1896—Chanoine Paul Bruchési
1861—Chanoine E.-Chs Fabre	1897—R. P. Joseph Jodoin, O.M.I.
1862—Abbé P.-L. Billaudèle, p.S.-S.	1898—R. P. Bernard, O.F.M.
1863—R. P. De Masini, S.J.	1899—E. Ecrément, curé de Ste-Cun.
1864—Chanoine Ed.-Chs Fabre	1900—R. P. Leblond, S.SS.S.
1865—R. P. Royer, O.M.I.	1901—R. P. A. Barolet, C.SS.R.
1866—R. P. Antoine, O.M.I.	1902—R. P. Rondot, O.P.
1867—Chanoine Ed.-Chs Fabre	1903—R. P. J. Dozois, O.M.I.
1868—R. P. Bournigal, O.M.I.	1904—R. P. Galtier, S.SS.S.
1869—R. P. Resther, S.J.	1905—R. P. Prince, S.J.
1870—Chanoine Ed.-Chs Fabre	1906—R. P. Boutillier, C.M.
1871—R. P. Beaudry, S.J.	1907—R. P. Legault, O.M.I.
1872—Abbé Joseph Toupin, p S.-S.	1908—R. P. Z. Lacasse, O.M.I.
1873—R. P. Royer, O.M.I.	1909—R. Lamarche, curé de Laprairie
1874—R. P. Girard, S.J.	1910—R. P. Prod'homme, O.M.I.
1875—R. P. Bournigal, O.M.I.	1911—R. P. Ant. Lamarche, O.P.
1876—R. P. Reynel, S.J.	1912—R. P. Germain, O.F.M.

1913—R. P. Prince, S.J.
 1914—R. P. Dagneau, eudiste
 1915—R. P. Robichaud, S.J.
 1916—R. P. Lelièvre, O.M.I.
 1917—R. P. Couture, O.P.
 1918—R. P. Faure, O.M.I.
 1919—R. P. Martin, O.P.
 1920—Abbé Arthur Curotte
 1921—R. P. Placide, O.F.M.
 1922—R. P. Denis, C.S.S.R.

1923—R. P. Laurendeau, S.J.
 1924—Abbé Henri Jeannotte, p. S.-S.
 1925—R. P. Béliveau, O.P.
 1926—R. P. Lussier, O.M.I.
 1927—R. P. Bissonnette, O.P.
 1928—R. P. Ls-J. Chagnon, S.J.
 1929—R. P. Renut, P. Ste-Marie
 1930—R. P. Connan, S.M.M.
 1931—Abbé C. Pilon, curé de St-Vital
 1932—Abbé Rosaire Caron



Abbé Louis CASAUBON

Une retraite de décision fut donnée une première fois aux élèves finissants, en mai 1857. Le prédicateur en fut l'éloquent M. Billaudèle, qui viendra prêcher à l'Assomption cinq retraites générales. Plus tard, le bon M. Casaubon se spécialisa dans ce genre de retraites et en assumait la prédication pendant près de trente ans (1884-1908). Ses sermons, manuscrits précieusement conservés, sont encore relus avec grand profit.

Sans se hisser à la hauteur des poètes, M. Casaubon aimait à versifier. C'est à l'occasion des retraites des finissants qu'il écrivait ses meilleurs vers.

Tantôt c'est la devise du cours qu'il commente, tantôt il exerce sa verve mordante, mais sans malice, à peindre une figure, un caractère. Voici quelques strophes de lui:

Michel B. . .

Ayant de la sincérité
 Toujours pratiqué le contraire,
 Michel va monter dans la chaire
 Pour dire enfin la vérité.

Henri L. . .

Le soir, Henri, pour disséquer,
 Vole des morts au cimetière;
 Mais le jour, pour restituer,
 Jette autant de vivants en terre.

Clément B. . .

Clément, dans la tribune, un jour,
 Doit dire aux têtes trop légères:
 C'est bon, faites les fous, mes Frères,
 Je saurai bien avoir mon tour.

Théo. . . M. . .

M. . . gronde dans la chaire,
 Il nous fait vraiment frissonner;
 Mais s'il semble toujours tonner,
 Par contre, jamais, il n'éclaire.

<p>Georges D. Cette nuit, le docteur Doit avoir donné bien des prises; Ce matin, toutes les églises Ne cessent de sonner le glas.</p>	<p>Georges M. Georges n'est pas un imbécile; Pour avoir plus de testaments, Il suit le médecin habile Qui fait le plus d'enterrements.</p>
---	--

<p>Azarie T. Bedeau, pourquoi creuser la terre ? Quelqu'un vient-il de trépasser ? Non, dit l'homme du cimetière, Mais T. . . vient de passer.</p>	<p>Philippe G. Philippe, en avocat modèle, Se joindra deux forts associés. Lui cherchera la clientèle, Eux chasseront les créanciers.</p>
--	---

DUC IN ALTUM
(Devise du 66e cours)

O Dieu, maître des flots, faites qu'à leur nacelle
 La brise du matin procure un cours heureux,
 Et que, le vent du soir la poussant vers les cieux,
 Elle arrive joyeuse à la plage éternelle.

* * *

NOS ZOUAVES PONTIFICAUX

Un trait décidément caractéristique de la piété, c'est le respect, la soumission et le dévouement à l'Eglise et à ses chefs hiérarchiques, particulièrement au Pape et aux évêques. Or, dans l'épopée des Zouaves canadiens, en 1868-1870, plusieurs des nôtres ont manifesté ces traits de piété généreuse et sincère jusqu'au don du sang. Un ancien du 13e cours, M. le chanoine Edmond Moreau, eut le périlleux honneur d'accompagner les Zouaves canadiens en Italie, en qualité d'aumônier général. Bien des fois, en parcourant les rangs des braves croisés, M. l'aumônier dut s'arrêter avec émotion devant ses frères cadets de l'Assomption:

23e cours—Jean-Baptiste Laporte
 23e cours—Théodore Fauteux
 24e cours—Charles Guilbault
 26e cours—Ulric Moreau
 28e cours—Germain Germain
 29e cours—Agapit Douaire de Bondy
 30e cours—Jérémie Lefort
 31e cours—Alexandre Brousseau
 31e cours—Alexandre Decreitz
 31e cours—Gilbert Villeneuve
 31e cours—Honoré Lincourt
 31e cours—Arthur Champagne



QUELQUES FIGURES DE NOS ZOUAVES

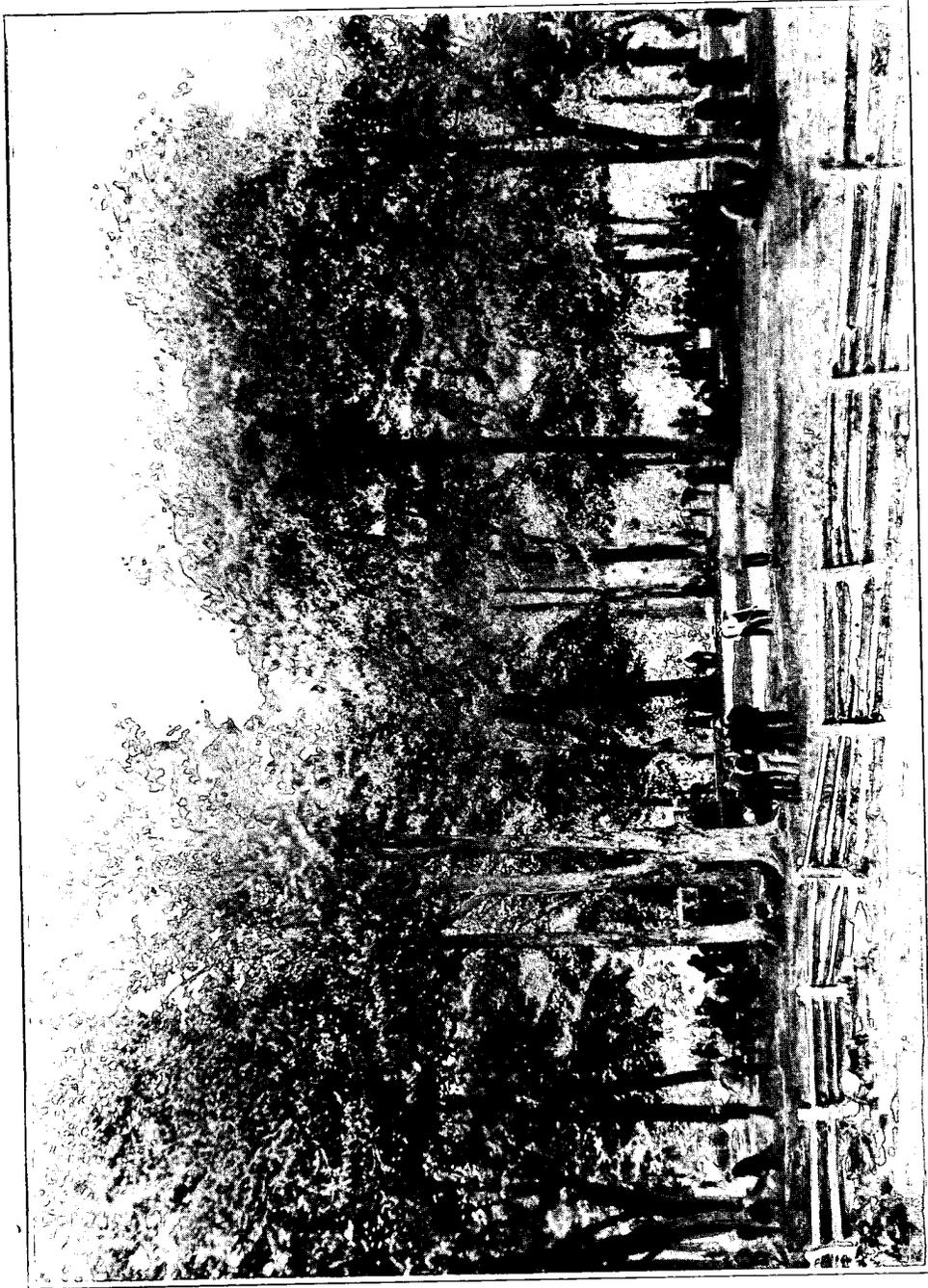
Treize Zouaves du premier détachement, de retour d'Italie, étaient reçus au collège, le 28 avril 1870. A cette occasion, un service funèbre fut chanté à la pieuse mémoire de ceux-là qui dormaient leur dernier sommeil en terre italienne, particulièrement pour le repos de l'âme d'Agapit Douaire de Bondy et de Jérémie Lefort. Le 6 novembre de la même année, la Compagnie du collège accueillait Charles Guilbault, avec tous les honneurs militaires dus aux héros. Eugène Ecrément le salua au nom des écoliers qui, à la chapelle, chantèrent le *Te Deum*, pour rendre grâces à Dieu du retour de leurs condisciples, pieux défenseurs de Pie IX.

* * *

Le don de soi-même jusqu'à l'effusion de son sang est le témoignage le plus authentique et le plus fort qu'on puisse donner de ses convictions religieuses. Aussi l'épopée de nos jeunes Zouaves est-elle inscrite avec fierté aux fastes de notre histoire familiale. Mais le témoignage du martyr n'est qu'un accident dans le cours du siècle. Il y a un témoignage qui dure et qui est de toutes les générations. L'Alma Mater de l'Assomption l'a splendement rendu à la religion et à l'Eglise par les âmes qu'elle n'a cessé de former: ce sont les vocations innombrables qu'elle a données à la hiérarchie et au cloître, ce sont ses Anciens de toute profession qu'elle voit toujours fidèles à garder les pieuses pratiques de leur jeunesse, toujours fidèles à alimenter et à féconder de la foi et de la prière leur vie personnelle, familiale et sociale. Cette constatation, joie et récompense des maîtres, vaut à notre Oeuvre l'assurance qu'elle remplit sa mission d'institution catholique.



Décor de la scène pour l'oratorio de Dubois: NOTRE-DAME DE LA MER (mai 1928)

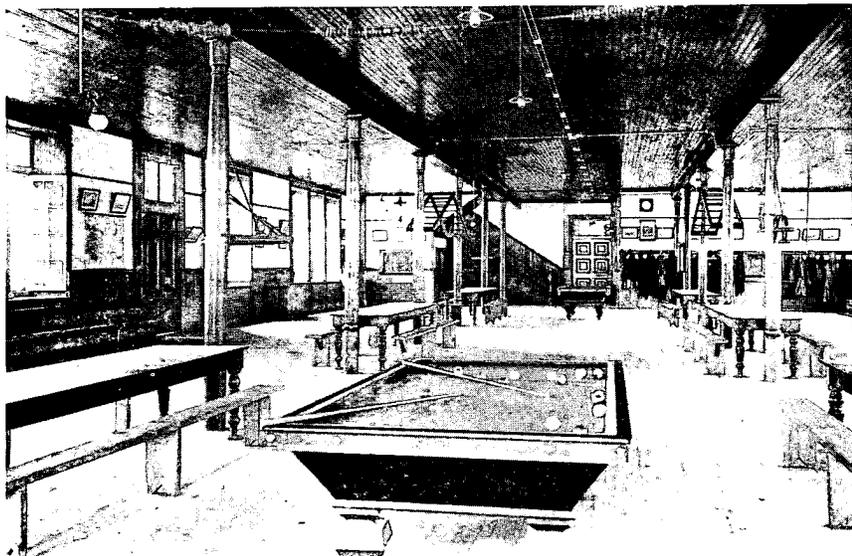


LE BOIS DES ÉCOLIERS (en 1883)

CHAPITRE DIXIÈME

LES RÉCRÉATIONS

Point n'est besoin de débiter ici par un plaidoyer en faveur des sports. Chacun comprend que, plus que nul autre, le collégien doit veiller à sa santé, capital précieux entre tous; que si, à l'âge critique de sa croissance corporelle, sa vie d'études le condamne à de longues heures d'immobilité, il lui faut nécessairement des jeux nombreux, attrayants, qui le poussent à l'activité, assouplissent ses muscles et délassent son esprit.



LA SALLE DE RÉCRÉATION

Rien d'étonnant alors que les directeurs se soient, de tout temps, préoccupés d'ouvrir à leurs écoliers de vastes champs de récréation, où circule l'air vivifiant du large. Aux jeux de gymnase ils ont toujours préféré les jeux extérieurs qui, plus normalement, développent l'organisme et font les membres sains, souples et vigoureux. L'éclairage à l'électricité nous a permis, depuis vingt-cinq ans, de jouir de toutes les récréations à l'extérieur. Il n'y a plus cette nécessité, que nous connûmes jadis, de

passer les longues soirées, de septembre à avril, dans une salle fermée, pleine de cris et de poussière.

Trois vastes champs sont les cadres ordinaires des congés et des récréations: la Cour, le Coteau et le Bois des écoliers.

LA COUR

Les années qui suivirent la fondation, les élèves, encore peu nombreux et ignorants de nos sports, la plupart d'invention assez récente, occupaient leurs congés et leurs récréations à des travaux de nivellement et de plantation. Ils peinaient généreusement au profit des longues générations qui les suivraient. Peut-être se trouva-t-il alors plus d'un parmi eux qui pensa comme le vieillard de la fable:

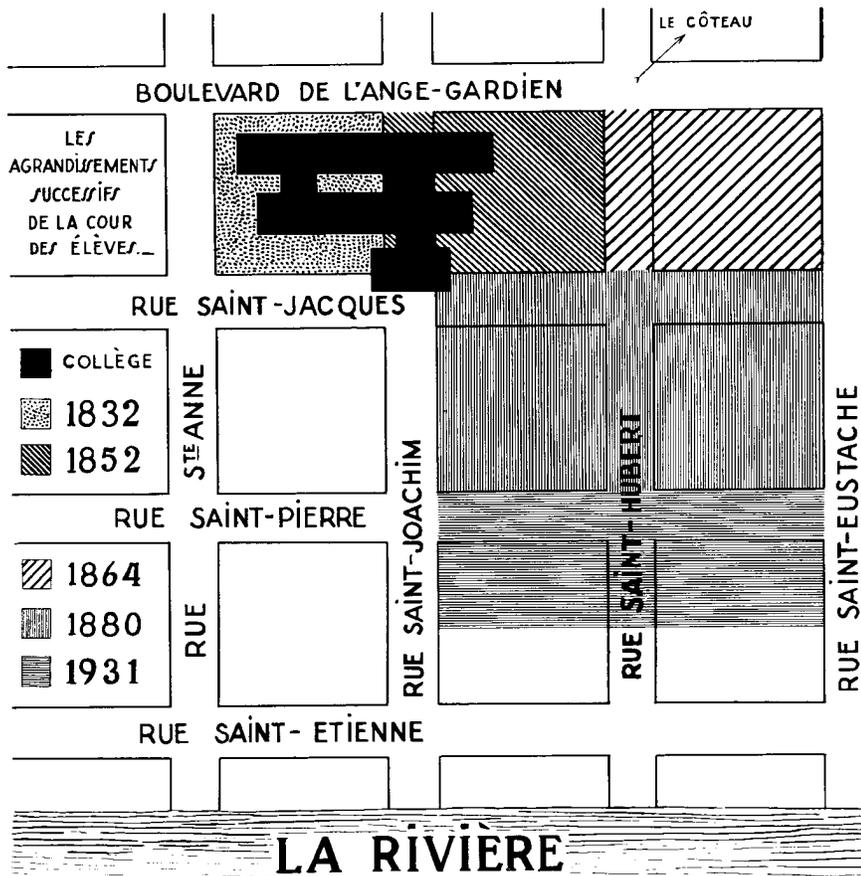
“Mes arrière-neveux me devront cet ombrage:
Eh bien! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui?”

D'ailleurs, nos pauvres aînés avaient-ils bien une cour où jouer? Il y avait sans doute de l'espace autour du collège, mais combien peu propice aux gambades des écoliers! Lisons plutôt la description qu'en a faite Dansereau:

“Placé sur une éminence, il (le collège) commandait à des grenouillères . . . L'œil se heurtait dans des sinuosités de tout genre, plongeait dans des replis tapissés de vase, reposait sur des monticules couronnés de touffes d'herbes desséchées. Une côte prenait naissance au pied du mur sud-est du collège, descendait tantôt en se tordant, tantôt en s'inclinant, dans des bas-fonds marécageux jusqu'à la rue Saint-Jacques. Un certain ruisseau traversait le carré. De marche diagonale, il prenait sa source dans la marge d'un coteau, situé vers le nord, passait au sud-est, à quelques pieds du collège, et se poursuivait dans un filet jadis visible au fond du bocage actuel.”

Sous la direction de leur professeur, Michel Charron, et avec les encouragements du Dr Meilleur, les élèves se mettent de bon cœur à la tâche. Ils travaillent tout le jour; quelques-uns, dont le zèle sera mis en suspicion, ne rentrent que fort tard dans la nuit. Il est vrai qu'une récompense vient immédiate et alléchante: les congés sont multipliés. Il s'en trouve, dans la même semaine, jusqu'à cinq plus ou moins complets; mais ils sont toujours donnés conditionnellement: “pourvu qu'on poursuive les améliorations commencées”. Des citoyens bienveillants prêtent chevaux et voitures. Tout le sol est remué. Des monticules de huit à dix pieds sont aplanis, des bas-fonds comblés. Une

surface plane, qui en domine une autre de six pieds, va camper joliment le collège sur une verdoyante terrasse. Ce n'est pas assez. Un réservoir de 100 x 30 pieds est creusé à l'extrémité sud-ouest du collège, pour recevoir les eaux du ruisseau. Ce sera l'étang fameux, où les écoliers iront, pendant de longues années et en toutes saisons, faire les ablutions matinales. Au bas de la terrasse, des arbres sont plantés qui formeront le "bocage", disparu ces dernières années pour faire place à un jeu de tennis.



Dessin ombré montrant les agrandissements successifs de la cour des écoliers.

Quatre ans se sont passés à exécuter ces travaux. Nous sommes arrivés à 1838. Les alentours du collège ont été transformés avec art, mais les terrasses et les allées ombragées ne sauraient suppléer à la cour de récréation qui reste encore le terrain étroit, insuffisant, ménagé à cet effet au coin nord du collège.

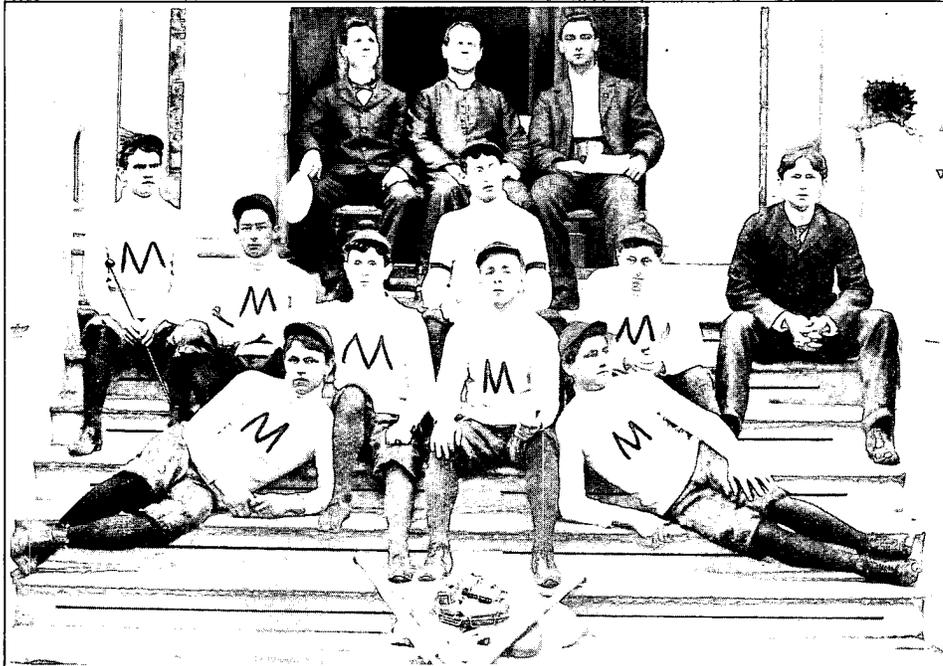
Il faudra attendre jusqu'à 1852 pour voir enfin la cour s'agrandir. Cette année-là, un terrain adjacent est acquis en marge de la rue Saint-Joachim et s'étendant jusqu'à la rue Saint-Hubert. La rue Saint-Joachim elle-même est cédée au collège par la corporation de la ville de l'Assomption. Les agrandissements se continueront successivement en 1864 et en 1880; les limites de la cour seront reportées à la rue Saint-Eustache du côté nord-est et à la rue Saint-Pierre du côté sud-est; puis une dernière addition sera faite en 1931, par l'expropriation de la rue Saint-Pierre, en vue d'unir à la cour la propriété Lapalme, achetée cette année-là.



LES CHAMPS DE TENNIS

* * *

La paume ou la balle au mur fut le premier sport de nos aînés, et longtemps le plus populaire chez eux. Ce jeu semble avoir été introduit à l'Assomption au lendemain des constructions de 1844. Dans l'angle, côté nord, que formait alors le trait-d'union, les fenêtres furent protégées de treillis d'acier et les murs devinrent sans plus de frais le rempart souhaité des amateurs du jeu de paume. Dans ses essais poétiques, M. Louis Casaubon nous a laissé de ces tournois, où s'escrimèrent maintes générations, une description qui vaut la peine d'être rapportée. Elle date de 1853. C'est donc un vieux document qui nous fera voir comment s'exerçaient alors la souplesse, le jugement et la force physique des jeunes athlètes:



LES "MAGLOIRE" ET LES "VICTOR". — Equipes de balle au camp (1898-1899)

.....
 Recouverte d'un cuir, une boule élastique
 Arme les chevaliers au tournoi gymnastique.
 Devant eux, le collège offre un mur élevé
 Et le sol ou le bois leur tient lieu de pavé.

.....
 La balle rejailit, prompte comme l'éclair,
 Se heurte sur le roc et revole dans l'air.

.....
 Qu'il est beau de les voir de la sorte jouter,
 Reculer, revenir et se précipiter!
 Ils volent sur leurs pieds, le sable tourbillonne,
 La balle fuit dans l'air, et le rempart frissonne.

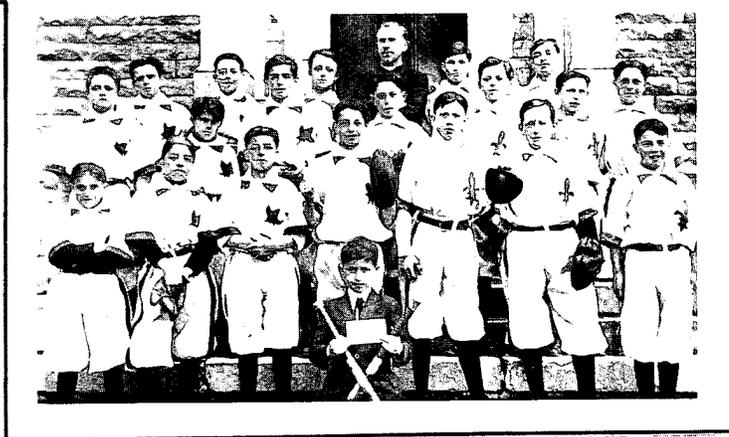
.....
 Ce que font, d'un côté, l'adresse et la science,
 De l'autre aussi, le font la force et la violence.
 Trois fois déjà, les uns, par un suprême effort,
 Sont venus près, pour soi, de décider du sort;
 Et les autres, trois fois emportés par la rage,
 Ont repris aussitôt un égal avantage.
 De même que deux camps, dans la lutte engagés,
 Par des exploits égaux, bien longtemps prolongés,
 Voient sans cesse le sort tout prêt de leur sourire,
 Et sans cesse, aussitôt, leur espoir se détruire.

.....
 Bientôt tous ces champions de nos brillants tournois,
 S'illustrant par l'adresse et par de grands exploits,
 Ainsi que des vainqueurs, aux fastes de l'histoire,
 Par des faits immortels ont inscrit leur mémoire!

Louis CASAUBON,
 élève de philosophie, 1^{ère} année.

Longtemps les joueurs de paume devaient chômer dans les longs mois d'hiver. En voyant l'enclos, à ciel ouvert, se couvrir d'une épaisse couche de neige, ils se prenaient à soupirer et à bâtir, dans leurs rêves, un magnifique jeu de paume couvert, qui les mettrait à l'abri des pluies et des neiges. Ils furent exaucés en 1872. Mais ce jeu, d'une longueur de 62 pieds, était une pitié à côté de celui qui sera construit en 1890, construction vaste et élevée, sectionnée en quatre compartiments. Pour la jeune génération, qui aura connu toutes les gâteries, le jeu de paume dresse aujourd'hui ses huit arcades gigantesques, où chaque classe trouve mouvement et gaieté en toutes saisons et à toute heure des congés.

Pour les jours de morte-saison, deux portiques de gymnastique furent aménagés en 1870, là même où l'on en retrouve encore un aujourd'hui, à quelques pas du pavillon de la glissoire. Ces portiques comprenaient des trapèzes, des cordes lisses et à



EQUIPES DE BALLE AU CAMP (1915-1916)

nœuds, à consoles et à perroquets, des balançoires, des perches fixes et oscillantes, des anneaux, des échelles horizontales et à cordes. Tout près, s'élançaient les colonnes de deux vindas ou pas de géant. Plus tard, vers 1900, un gymnase assez complet fut



UNE ÉQUIPE DE GOURET (janvier 1931)

ouvert, aux mauvais jours d'automne, dans la patinoire; mais la préférence des écoliers alla toujours aux jeux d'extérieur et particulièrement à ceux-là qui mettent aux prises des équipes également robustes et également ambitieuses de triompher, comme il arrive dans les joutes de balle au camp ou de gouret.

Dès 1860, la balle au camp était connue de nos jeunes athlètes. Alors comme aujourd'hui, chaque classe était représentée dans les grands tournois par une équipe, qu'elle soutenait de ses vivats enthousiastes. Dans le combat singulier de leurs champions, Rome et Albe ne devaient pas suivre avec plus d'émotion les alternances de leurs succès et de leurs revers! — Les jours de mauvais temps et aux petites récréations, la "balle noire" suppléait à la balle au camp, et cet amusement, inconnu de la génération actuelle, attirait parfois au champ une bonne centaine d'écoliers; mais les jeux de tennis, en transformant la topographie de la cour de récréation, ont nécessité le retrait de la "balle noire", qui a été remplacée, en ces derniers temps, par la "balle molle". — A plusieurs reprises, on tenta d'introduire le jeu indien de la crosse, mais rarement avec succès. On fut plus heureux avec le gouret, dont la vogue dure depuis près de soixante

ans. La minutie des lois qui régissent ce jeu, les renvoie “au pénitencier”, qu’impose l’arbitre à quiconque enfreint les règlements, tiennent les joueurs en respect, les préservent d’un enthousiasme aveugle et enlèvent au jeu ce qu’il pourrait avoir de trop brutal.



UNE JOUTE DE GOURET

— En 1890, était construite une patinoire, d’après le plan de celle du Montagnard de Montréal. L’initiative avait du mérite, mais il arriva que les virtuoses du patin et les amateurs du gouret furent si nombreux que la patinoire dut être abandonnée aux tout-petits, une autre plus vaste s’étendant à ciel ouvert pour les exploits des plus grands. — Les collégiens ne se plaindront jamais que l’hiver soit la morte-saison des sports. Les pieds chaussés de mocassins et montés sur la raquette indienne, ils voient s’ouvrir devant eux la libre campagne et les bois mystérieux. Ambitionnent-ils de dépasser les records des meilleurs skieurs? Les côtes abruptes de la rivière de l’Assomption leur offrent un incomparable champ d’entraînement. Préfèrent-ils “sur l’éclatante neige se laisser emporter” dans de vertigineuses glissades? Le pavillon de la glissoire se dresse en plein milieu de la cour, à trente pieds de hauteur, et, dans le lit de l’antique rue Saint-Hubert, les traîneaux légers vont les emporter au delà des frontières qui les tiennent habituellement captifs!

LE COTEAU

En septembre 1857, la succession Leroux céda le "Portage" à la Corporation du Collège. Les directeurs songèrent aussitôt à y réserver un vaste espace pour les congés des écoliers. A quelques arpents du collège, un terrain sablonneux et dominant tous les alentours fut choisi, que les collégiens baptisèrent aussitôt : le Coteau. Depuis ces temps lointains, les élèves vont au Coteau par les beaux jours de congé de printemps et d'automne; ils vont au Coteau prendre le frais dans les chaudes soirées de mai et de juin; ils vont au Coteau, héroïquement, par toutes les températures d'hiver: ils trouvent là une tabagie si accueillante!

Un gentil pavillon de forme octogone, flanqué d'un balcon, fut construit au Coteau, en 1879. Le 24 mai, on en fit la bénédiction solennelle. Les chroniques consacrent à l'événement tout un paragraphe qu'il faut citer: "A 7.30 heures du soir, bénédiction de la maison de campagne. — La communauté entière s'y rend par ordre, suivie de la fanfare. — M. le directeur adresse quelques mots à la louange des élèves et des entrepreneurs. Ensuite, à genoux, on chante le *Salve Regina* (c'est aujourd'hui la fête de Notre-Dame-de-Bonsecours). Suit la bénédiction liturgique. M. le directeur cause une agréable surprise aux élèves, en leur distribuant des cigares. Ensuite on invite à parler Joseph Perreault, Georges Laurendeau et Ubald Lacaille, qui montent au balcon. On fait une petite collecte pour payer un drapeau tricolore qui flottera sur la nouvelle maison. On joue l'air national anglais: "God Save the Queen", puis l'on retourne au collège". — Le chroniqueur ajoute cette note savoureuse qui nous fait songer qu'il faut ici-bas payer la rançon de toutes les joies: "Pendant les derniers jours de mai, plusieurs élèves sont malades pour avoir fumé!"

Incendié en 1903, le petit palais des fumeurs fut remplacé par un autre, d'allure plus modeste, mais offrant le même confort, aménagé d'un billard et transformé en appétissant restaurant au jour du concours des jeux.

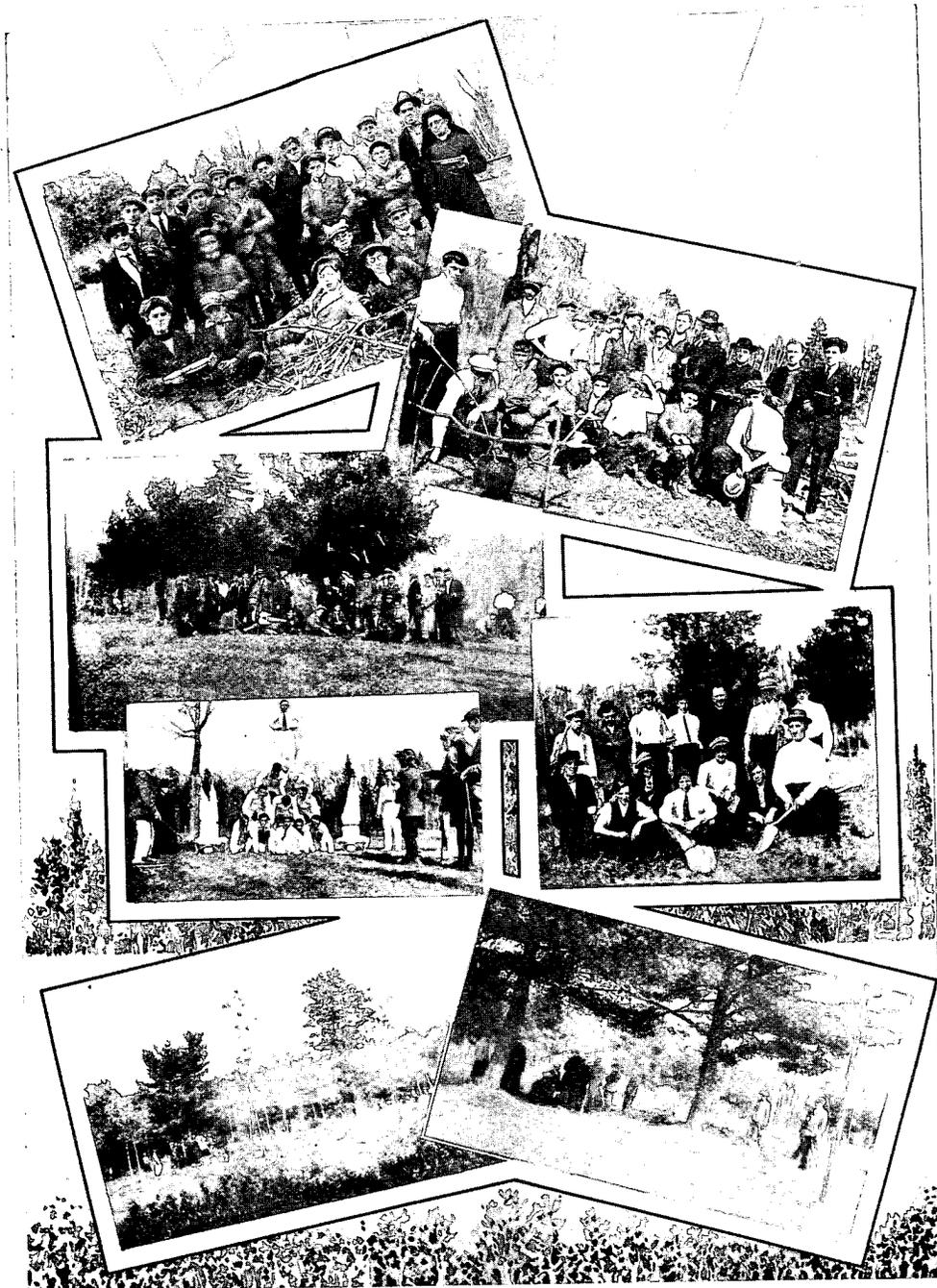
C'est au Coteau que se déroule, chaque année, en septembre, — depuis 1870 — la fête des jeux. C'est toute une journée d'exploits, authentiquement homériques. L'éloquence ne manque pas de le proclamer, quand, le soleil tombant derrière la lisière de bouleaux, aux limites de Vaucluse, les vainqueurs des tournois reçoivent les récompenses méritées: bonbons, cigares, breloques et éloges officiels du président du Comité des jeux.

LE BOIS DES ÉCOLIERS

Avec un souci bien clair de procurer aux écoliers des distractions variées, dans des cadres et dans des horizons divers, dès 1838, les directeurs organisèrent pour leurs collégiens des pique-niques sous bois. Pendant dix ans, ils les conduisirent au Bois Leroux. Qui connaît aujourd'hui le Bois Leroux? Le nom en est perdu, mais le bois existe pourtant encore, petit îlot très boisé, au milieu de champs en culture, à quelques cents pas de la gare du Canadien National et à l'extrémité de la Ferme fédérale.

En 1850, le collège acquit pour une somme de \$400, sur la route de la Presqu'île, à mi-distance entre l'Assomption et l'Épiphanie, un vaste domaine boisé d'ormes et d'érables et arrosé d'une source limpide: c'est le Bois des écoliers. Longtemps, il fut le rendez-vous populaire des collégiens, en hiver et en été. Il est vrai qu'à une certaine époque ce fut le seul endroit où l'usage du tabac leur était permis; et puis, ils trouvaient là un abri rustiquement construit, mais vaste et confortable, réchauffé aux jours d'hiver d'un immense brasier allumé sur la terre battue et alimenté sans ménagement de billes d'érables. Les déprédations fréquentes que subissait ce "camp" le firent négliger, et, en 1865, il fut totalement défait; les pièces de la charpente furent apportées au collège pour servir à la construction d'un hangar.

C'est aux jours des grands congés d'automne et de printemps que le Bois des écoliers paraissait le plus beau et le plus accueillant. Pour y aller, la communauté suivait la voie de raccourci que lui traçait le train lilliputien du Chemin de fer Tardif. Une voiture, chargée de paniers de provisions et des ustensiles nécessaires au dîner, précédait, en passant par le "Chemin du Roy" qui longe l'Achigan. A peine arrivés, les collégiens, mis en appétit par le long trajet parcouru tout d'une étape, songeaient au repas. Ils se trouvaient bientôt partagés en groupes divers, mais qui gardaient quand même une certaine homogénéité, puisque le ralliement se faisait pour chacun à l'enseigne de sa pension. Le contenu du grand panier, préparé par la maîtresse de la pension, était vite exploré; il y avait des œufs, du lard, de la farine, quelques bouteilles de sirop d'érable, un gros pain, parfois quelques friandises *ad usum delphinorum*. Les ustensiles étaient primaires, mais ne suffisait-il pas d'une poêle et d'un bon feu pour "faire les crêpes", qui étaient tout le menu? D'ailleurs, l'estomac était robuste, l'appétit ouvert, on n'y regardait pas de si près.



CONGÉS ET "FÊTE DES SUCRES" AU BOIS DES ÉCLIERS

Un chef surgit, le doyen de la pension, qui prend l'autorité et commande à chacun sa tâche dans la besogne préparatoire; il faut du bois sec, que l'on ira ramasser dans la forêt voisine; il faut de l'eau, que l'on ira puiser à la source qui jaillit, limpide et fraîche, au détour de la route. Le foyer est préparé de quelques pierres surmontées d'un trépied. La poêle est emmanchée d'une longue tige d'érable vert, capable de résister au feu et solidement liée par des fils de laiton. Un maître queux humecte à petite dose la farine et en pétrit avec art une pâte liquide et dorée. Il la verse avec minutie dans la poêle, où elle croustille dans le sain-doux bouillant. Cuite à point, elle est prestement retournée d'un geste savant, hardi et plein de périls. Les Benjamins seront, comme il convient, servis les premiers et mis en congé; les aînés se montreront tout à l'heure de fins gourmets, en ajoutant au menu commun une omelette savoureuse et un dessert au sirop d'érable, dont le Vatel du "camp" a seul le secret.

Pour narrer dignement ces repas sous bois, il ne suffit pas de la prose. Laissons à un écolier de 1840, Norbert Barret, la tâche d'en célébrer le charme par la poésie.

Tandis que l'écolier, tranquillement assis,
S'entretient et plaisante avec quelques amis,
Ou, folâtrant gaïment sur la verte terrasse,
Respire les parfums du grand congé qui passe.
L'aiguille de la montre, au sein des jeux bruyants,
Sur le cadran muet grave les pas du temps.
Et, réglant les instants de l'heureuse journée,
Annonce du repas l'approche fortunée.
Le bruit tombe et s'éteint sous la voûte des bois,
Un soin plus important a captivé les voix.
Cent autels élevés au grand dieu des cuisines
Voient se presser, autour de leurs marches divines,
Des flots d'adorateurs pleins de zèle et d'ardeur.
Et Gaster, un instant, se sent comblé d'honneur.
Des trous creusés sans art dans le sein de la terre,
Couronnés d'un monceau de poussière et de pierre,
De vrais foyers dressés sous l'effort de leurs mains;
Tels sont de l'estomac les autres sybillins.
Tout s'agite et s'empresse en cet instant sublime;
L'un s'approche du feu que son souffle ranime;
Un autre, s'entourant de cent matériaux,
D'une crêpe future assemble les morceaux.
Un troisième saisit une lame tranchante
Et dépèce un long pain dont l'aspect seul enchante.
Un autre, d'un trident prenant possession,
D'un franc morceau de lard fait la dissection.
Partout dans les rameaux transpire la fumée;
Déjà l'œuf répandu dans la poêle enflammée

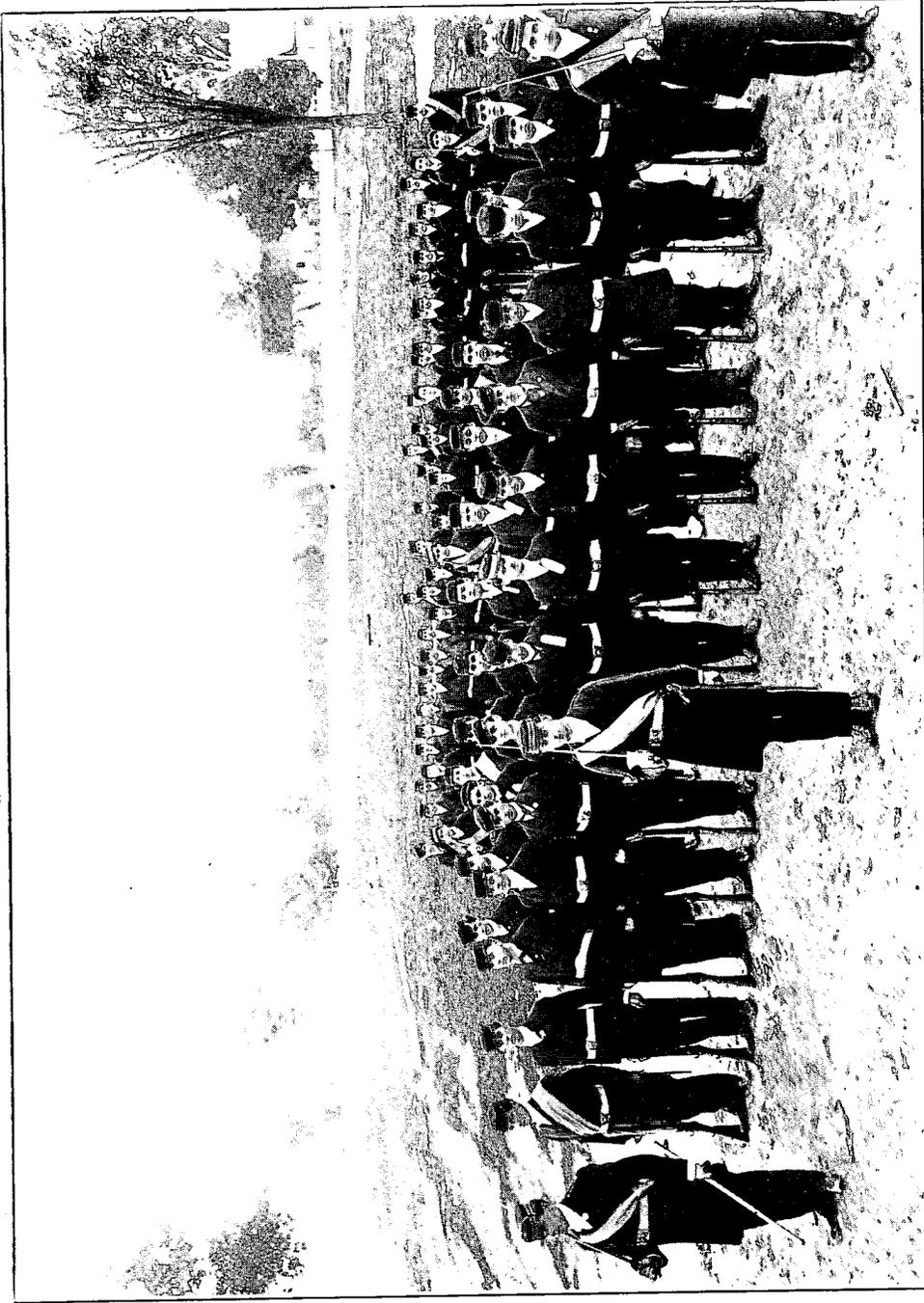
Provoque l'appétit et flatte l'odorat;
 Déjà chaque écolier, prosterné vers un plat,
 D'une immense omelette ou plus ou moins rôtie
 Savoure les douceurs et hume l'ambroisie.

Norbert BARRET,
 élève de Belles-Lettres, 1840.

Le Bois des écoliers n'a rien perdu de sa grâce enchantresse. Toutefois, il n'exerce plus ses attraits irrésistibles sur les écoliers de la période contemporaine. Ne faut-il pas le déplorer pour eux ? Il est vrai que, les deux tiers des élèves pensionnant au collège, le dîner au bois ne peut avoir ni cette saveur ni cette charmante intimité des dîners de jadis. A la "crêpe fraternelle" il a fallu substituer les démocratiques fèves au lard... Les élèves se rendent encore au Bois des écoliers, souvent par groupes isolés, quelquefois en communauté, pour la fête des sucres, puis pour la cérémonie des...Adieux!

La touchante tradition des Adieux remonte à 1864. Cette année-là, le groupe de Méthode, à la suggestion d'un séminariste, Adolphe Jodoin, prend l'initiative d'aller saluer chacun des groupes voisins, du chant connu: Salut! nos amis, salut! Dans la suite, tout un cérémonial s'est constitué, qui est resté cristallisé jusqu'à nos jours. Après le dîner familial, qui a réuni à la même table les finissants, leurs condisciples de philosophie, 1ère année, et leurs professeurs, tous les convives entrent dans la forêt. Une bouteille qui a reçu les noms des finissants et leurs secrets les plus intimes, puis a été fermée et scellée avec soin, est enterrée avec mystère à la souche d'un arbre. Elle dormira là jusqu'au retour du premier "conventum", quinze ou vingt ans plus tard, alors que ses secrets, mis à découvert, dévoileront les rêves de jeunesse de chacun pour les confronter brutalement avec la décevante réalité.

Pendant ce temps, les classes se sont groupées. C'est aux Benjamins que revient l'honneur d'entonner les premiers adieux. Le drapeau du collège est confié à l'un d'eux, et tous marchent, en chantant: Salut! nos amis, salut! vers le groupe des "Elémentaires". Au dernier chant de "Union, nos amis, union!" les deux groupes se réunissent; le drapeau est remis à un "Elémentaire", qui s'avance, suivi de tous, vers le groupe de Syntaxe. Mêmes salutations, mêmes chants et mêmes réponses; même remise du drapeau, jusqu'à ce qu'on arrive au groupe des finissants. Là, les chants se multiplient. Aux refrains de tout à l'heure on ajoute: "Succès, nos amis, succès, bonheur, Adieu! nos amis,



SI VIS PACEM..... (mai 1901)

Adieu!" L'un des finissants prend la parole: il remercie ses condisciples de leurs vœux, rend hommage à ses professeurs, puis salue une dernière fois tout ce qui charma sa jeunesse heureuse et studieuse. Une teinte de profonde et sincère mélancolie domine chaque année la cérémonie des adieux. On ne saurait ne pas sentir alors que les finissants vivent une heure solennellement grave de leur vie: ils passent à un autre âge!

* * *

Les événements tragiques de 1837 durent vivement impressionner les élèves de nos collèges. A l'Assomption, on l'a vu, tout un groupe d'écoliers étaient sympathiques à la cause des "patriotes"; ce fut au point qu'une douzaine d'entre eux désertèrent un jour le collège pour courir vers Saint-Eustache, avec l'ambition folle de renforcer les troupes de Chénier. On comprend que, dans un tel état d'esprit, les collégiens dussent admirer secrètement les évolutions précises et savantes des bataillons anglais.

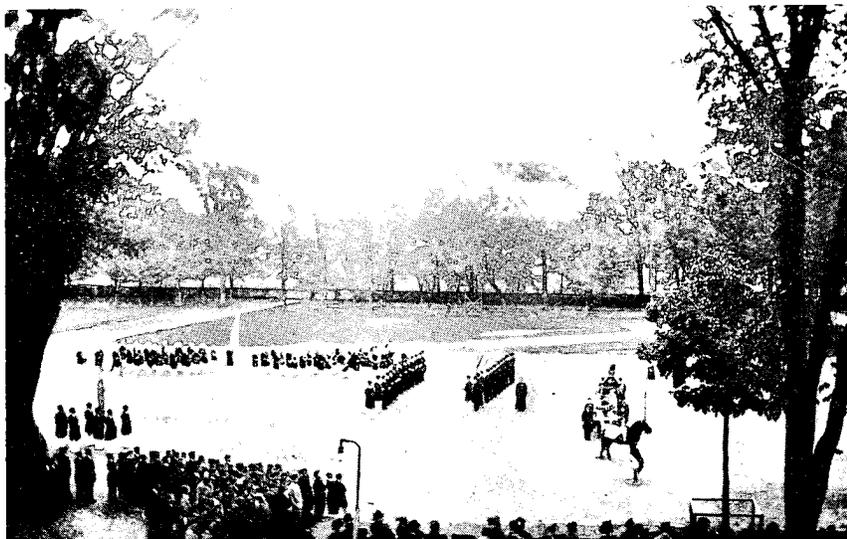


LES OFFICIERS DE NOTRE RÉGIMENT (1919-1920)

Qu'un militaire se présente, qui s'offre à leur enseigner son art: il sera acclamé!

Or, il se trouva qu'en cette même année 1837 vint enseigner un M. Jaumenne, ancien officier de l'armée belge, esprit capricieux, surveillant sans autorité, mais soldat parfait, aux yeux

des élèves, par son port et par les réminiscences guerrières dont il émaillait toutes ses conversations. M. Jaumenne alla au-devant des désirs des écoliers et s'offrit à les entraîner aux manœuvres militaires. Le Dr Meilleur y consentit d'assez bon gré; il n'y voyait qu'un exercice physique très sain et une discipline



UNE PARADE EN L'HONNEUR DE DOLLARD DES ORMEAUX (24 mai 1931)

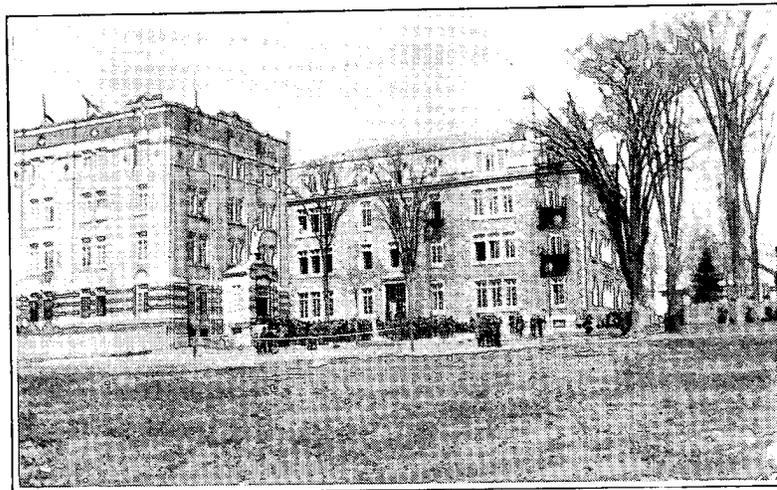
pour la volonté. Il fit préparer par Pierre Martel "des fusils de forme et de poids convenables à la force et à la mine du manœuvrier" (Dansereau). Tous les écoliers s'enrégimentèrent. Deux bataillons furent immédiatement constitués. Damase Dorval et Isaac Jacques en étaient les commandants. M. Jaumenne en était tout à la fois l'instructeur, le généralissime et le tambour. Dans l'espace de quelques semaines, les jeunes recrues s'étaient rendues aptes à toutes les manœuvres et pouvaient parader dans les rues du village, marquant le pas à la cadence d'une musique militaire, composée de clairons et de fifres.

L'année suivante, M. Jaumenne quitta le collège, mais les bataillons subsistèrent, sous la direction des capitaines qu'il leur avait donnés.

En 1864, le gouvernement, voulant encourager dans le pays les corps de cadets, envoya aux nôtres une centaine de carabines authentiques, avec quantité de munitions; mais, par la suite, les conditions imposées parurent trop rigoureuses et tout fut remis au gouvernement, en 1880. Toutefois, en 1896,

les élèves se remirent de nouveau aux exercices militaires, et il nous souvient de revues impressionnantes que dirigeait alors le Colonel René de Salaberry, vêtu du légendaire "habit rouge".

La Grande Guerre ramena à la mode des corps de cadets et le gouvernement se fit alors prodigue pour stimuler dans nos collègues ce qu'on appellera désormais d'un nom pacifique: la culture physique. Uniformes kakis, carabines, munitions, grasses allocations aux professeurs-instructeurs, rien ne manquera pour nourrir dans l'âme des jeunes un esprit martial; mais la réaction inévitable de l'après-guerre est venue, et tout a été abandonné. Les gardes d'honneur, aux officiers ceints de l'épée inoffensive, remplacent les bataillons avec carabines.



LA COUR DES ÉLÈVES.-Sur les limites de l'abeamus.

CHAPITRE ONZIÈME

L'HYGIÈNE

Encourager les sports chez nos collégiens, c'est tout à la fois développer parmi eux le bon esprit de camaraderie, assurer à leur intelligence les distractions et le repos qui lui sont nécessaires, donner à leurs membres souplesse, vigueur et développement normal. Tel fut aussi l'usage des anciens par rapport aux exercices physiques. Leur adage est connu : *mens sana in corpore sano*. Nous avons vu comment les directeurs ont eu le souci de procurer aux écoliers les jeux qui reposent la tête et ravivent les forces. Ce chapitre complétera le précédent. Son but n'est autre que de faire voir avec quelle sollicitude les autorités du collège ont veillé, à travers tout le siècle, au bien-être corporel de leurs élèves. Nous parlerons donc d'hygiène, à savoir : propreté de la maison, confort du mobilier, alimentation, chauffage, éclairage, etc...

Dans cette esquisse, il nous arrivera plus d'une fois de constater quelles pénibles conditions matérielles étaient faites aux collégiens d'il y a 40, 60 et 80 ans passés. Mais il faut juger de ces choses avec discernement, sans jeter le blâme sur personne; on doit se rappeler que la plupart des commodités de la vie, dont nous jouissons, sont des dons du XXe siècle; que, il y a un demi-siècle, les enfants étaient élevés, au foyer familial, dans des habitudes d'économie et de frugalité qui les prédisposaient à supporter allégrement les renoncements imposés par la vie écolière; qu'enfin nos institutions, quoique nées et développées dans une pauvreté parfois héroïque, ont suivi le progrès pas à pas et se sont constamment adaptées aux exigences de la vie contemporaine.

La première et essentielle condition de l'hygiène, c'est la propreté. Les Anciens n'avaient peut-être pas, sur ce point, les mêmes notions et le même souci que nous. Et comment nous en étonner? Les savants n'avaient pas encore dévoilé au monde l'homicide microbe, que leur révélait pourtant le microscope. Nul inspecteur sanitaire n'imposait ses règlements prophylactiques.

La pauvreté n'est pas ennemie de la propreté; mais, dans une institution qui, à ses débuts, doit, par raison d'économie, se priver d'un personnel de domestiques, on peut s'imaginer

qu'on ne regardait pas de si près au soin journalier de la maison. Le premier domestique ne fut engagé qu'en 1837. Jusque-là, les élèves, à l'exemple des maîtres eux-mêmes, avaient pourvu à la propreté des salles et des corridors. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1850 qu'ils laisseront à des domestiques le balayage des classes



UN JOUR DE GRAND NETTOYAGE: EN AVANT LES GARS!

et, en 1881, celui de la chapelle. Longtemps, les écoliers durent pourvoir eux-mêmes au soin de leur lit. "Il leur fallait chaque matin, a écrit Dansereau, consacrer aux manœuvres de la paillasse ces mains habituées, pendant le jour, à manier la plume". Le lit ne devait pas être toujours mollet. Tous les collégiens, du reste, couchaient alors sur le primitif "baudet", qu'ils emportaient de la maison paternelle, avec matelas de paille ou de "pelure de blé-d'Inde". Mais, remarquait encore Dansereau en 1861, c'est là peut-être une cause de la capacité des premiers élèves, car il est dit:

Non jacet in molli veneranda scientia lecto (Celse).

Le lit de fer avec ressorts d'acier et matelas de crin est, après tout, une chose assez récente. Qui le croirait? Nous avons vu les primitifs "baudets" dans nos dortoirs, et nous n'avons pas encore cinquante ans!

Dans les classes, c'était la même pauvreté de mobilier. Damase Dorval nous fait, dans ses *Mémoires*, la description d'une classe de son temps (1833-1840): "Une table qui n'était

GENEVIÈVE-SOPHIE RAYMOND, fille d'un riche banquier de Montréal, épousa en 1818, à Laprairie, Joseph-Edouard Masson. Possesseur d'une grande fortune, amassée dans le commerce des draps, J.-Ed. Masson acquit, en 1832, la Seigneurie de Terrebonne.

Après la mort de son mari, la seigneuresse fit construire, à Terrebonne, un magnifique château, aujourd'hui le juvénat des PP. du T. S. Sacrement. Elle mourut en 1883, assistée par Mgr Bourget qui, dit-on, répétait à la mourante: "Oui, Madame, votre maison est splendide, mais celle que vous habiterez là-haut est encore bien plus belle". Femme d'œuvres, la Seigneuresse Masson contribua royalement à la fondation du collège classique de Terrebonne, incendié en 1875. Elle protégeait généreusement les jeunes gens en qui elle pressentait une célébrité future: Chapleau et Riel furent au nombre de ses protégés. C'est grâce à l'intervention de la Seigneuresse Viger, à qui elle était très liée d'amitié, que Mme Masson se fit la protectrice du Collège de l'Assomption.



LA SEIGNEURESSE MASSON

qu'une porte sur des chevalets, un banc et une chaise pour notre régent, voilà tout ce qui composait notre ameublement. Contents de ce peu, comme jamais Cynique ne le fut de sa besace et de son bâton, nous ne nous plaignions pas de cette médiocrité". Quand, en 1859, la Seigneuresse Masson, de Terrebonne, pourvut, par un cadeau de \$400, à l'achat de tables pour la salle d'études, les élèves crurent posséder un mobilier de luxe. Ces tables, après l'installation des pupitres individuels dans la nouvelle salle d'études, en 1892, passèrent dans les classes. Nous nous y sommes attablés plus tard. C'étaient de vastes secrétaires de 15 à 18 pieds de longueur, garnis de cases fermées d'un couvercle. Faites de solide noyer noir, elles avaient subi des générations d'écoliers d'irréparables outrages: hachées de coups de canifs, sculptées des dessins les plus fantaisistes et les plus grotesques parfois, marquées des noms et des monogrammes les plus divers, elles avaient été pendant plus d'un demi-siècle un registre toujours ouvert à quiconque voulait éterniser sa mémoire, en s'y inscrivant en caractères ineffaçables.

Depuis longtemps, les pupitres individuels ont remplacé les tables longues et noires. Mais le changement ne se fit que peu à peu, tant il fallait veiller prudemment aux dépenses. Les premiers

pupitres individuels furent introduits en 1878 et mis à l'usage de ceux-là seuls qui pouvaient en payer la location. Quelle mine feraient nos élèves actuels, s'il leur fallait subitement retourner aux dures conditions matérielles d'autrefois!

* * *

Passé encore la pauvreté de mobilier, si l'on est bien chauffé, éclairé, alimenté! Le système actuel de chauffage central est d'installation assez récente. Il date de 1915. Auparavant, et depuis 1879, la maison était chauffée par des radiateurs à eau chaude; mais les feux s'allumaient tard en automne et s'éteignaient tôt au printemps. Même dans la froide saison, il arrivait souvent qu'on chauffât au ralenti. Pourtant, comme ces temps devaient être encore meilleurs que d'autres, relatés par les Anciens, où les grandes pièces étaient chauffées par le poêle à bois et les plus petites par le long tuyau noir courant vers la cheminée! Les élèves avaient la tâche de monter de la cave au dortoir les brassées de bois réglementaires pour la nuit. Quelques quarts-d'heure avant le coucher, un domestique allumait les feux qui s'éteignaient vite dans la nuit, et, le lendemain matin, la glace qu'il fallait briser dans les pots à eau était un sûr thermomètre rappelant aux écoliers que la nuit avait été froide *intra* comme *extra muros*.



LA SALLE DE RÉCRÉATION DES PROFESSEURS
(avant les constructions de 1930)

* * *

L'éclairage valait le chauffage, aux temps lointains dont nous parlons. Toutefois, on suivait les meilleurs procédés alors en usage. Après la bougie fumeuse, on employa la lampe à pétrole, qui fut introduite dans les salles d'études dès 1837. Plus tard, en 1896, on fit à grands frais une installation complète pour gaz acétylène; puis, en 1910, une nouvelle installation pour l'éclairage électrique.

Au temps où l'on s'éclairait à la chandelle, chaque écolier devait se pourvoir lui-même des bougies nécessaires. Des écoliers étaient chargés de faire la revue des lumières; ils seront plus tard désignés sous le nom de *lampadaires*. Pour le moment, ils prennent, et pour cause, le nom de *postillons*. Mouchettes en main, ils passent dans les rangs, et l'occasion est belle de les charger de précieux et discrets messages. Trompant la surveillance des maîtres, ils rendent fidèlement au destinataire le billet intime, qui va jeter un peu de gaieté dans le cœur attristé de la monotone longueur de l'étude.

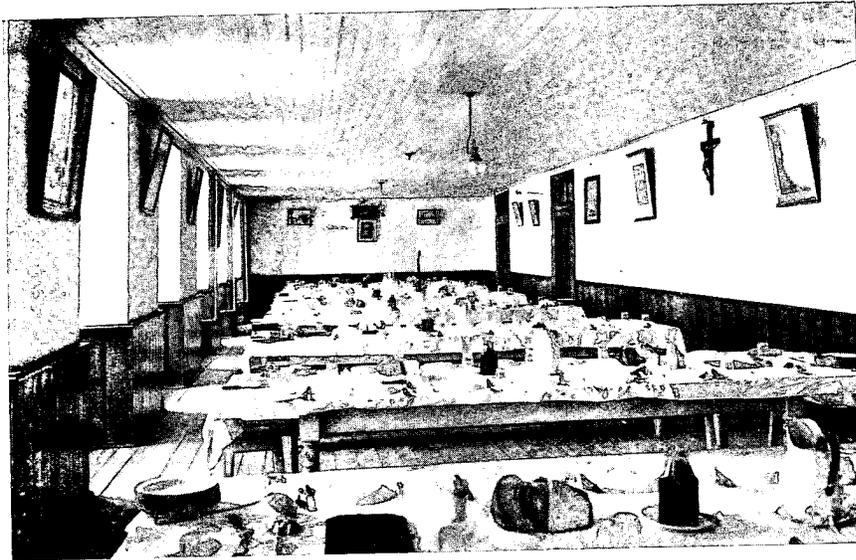
* * *

L'eau est un grand facteur de santé. La prophylaxie moderne dénonce l'eau non potable comme la cause de la plupart des maladies épidémiques. Les éducateurs doivent tenir compte de cet avertissement. C'est de bonne prudence. Mais, il y a un demi-siècle ou plus, on n'y regardait pas de si près. On s'alimentait commodément d'eau au ruisseau voisin, sans soupçonner les dangers qu'on courait.

En 1833, un petit étang s'étendait au côté sud-ouest du collège. Un ruisseau descendant du coteau l'alimentait aux jours de pluie. C'est là que, pendant longtemps, se fit la provision d'eau. Le matin, même dans la froide saison, à peine sortis du lit, les écoliers descendaient du dortoir y emplir leurs pots pour les ablutions matutinales. "Souvent, rapporte Dansereau, il fallait briser une épaisse couche de glace, avant de pouvoir puiser le liquide désiré". Puis l'auteur des *Annales* ajoute: "On y vit, ni plus ni moins, se renouveler la scène des gascons de joyeuse mémoire, en excursion dans un puits; car, la neige amoncelée et durcie ou convertie en glace rendant difficile l'accès du ruisseau, un des plus braves se laissait glisser dans une position renversée vers l'humide sentier, tandis que cinq ou six poignets solides l'empêchaient de céder aux lois de la gravité. Il ne faut pas croire que les farceurs manquaient l'occasion de voir comment Latone

le soin, sont une garantie de scrupuleuse propreté et d'excellente alimentation.

De tout temps, on a fait aux menus des collèges mauvaise réputation. Et pourtant combien d'hommes mûrs, nos pensionnaires d'autrefois, nous ont avoué mieux apprécier aujourd'hui les plats que, par forfanterie ou snobisme, ils dénigraient jadis : les bouillis aux légumes, les fèves au lard, les hâchis au boeuf,



LE RÉFECTOIRE EN 1900

les savoureux pâtés au porc frais et les délicieuses tartes aux pommes ou au raisin. Evidemment le menu a varié, comme tout le reste, depuis 20 et 40 ans. Est-il plus substantiel ? Il est assurément plus appétissant et préparé d'après les lois de la plus judicieuse diététique. Le nombre des élèves, qui des pensions du village passent au réfectoire du collège, s'accroît chaque année. Il s'élève actuellement à plus de 70%. N'est-ce pas là un témoignage évident de satisfaction donné au zèle de l'économe et au savoir-faire des religieuses-cuisinières ?

* * *

Les menus d'aujourd'hui, pas plus que ceux d'autrefois, ne conjurent la maladie dans les agglomérations scolaires. Chacun comprend que dans un ensemble de quelques centaines de jeunes gens, traversant l'époque critique de la croissance, il s'en trouve dont la santé défaille ou qui contractent rhumes et gripes aux

saisons froides ou humides. Ainsi s'explique que le service d'un infirmier est requis et que des salles de malades sont nécessaires.

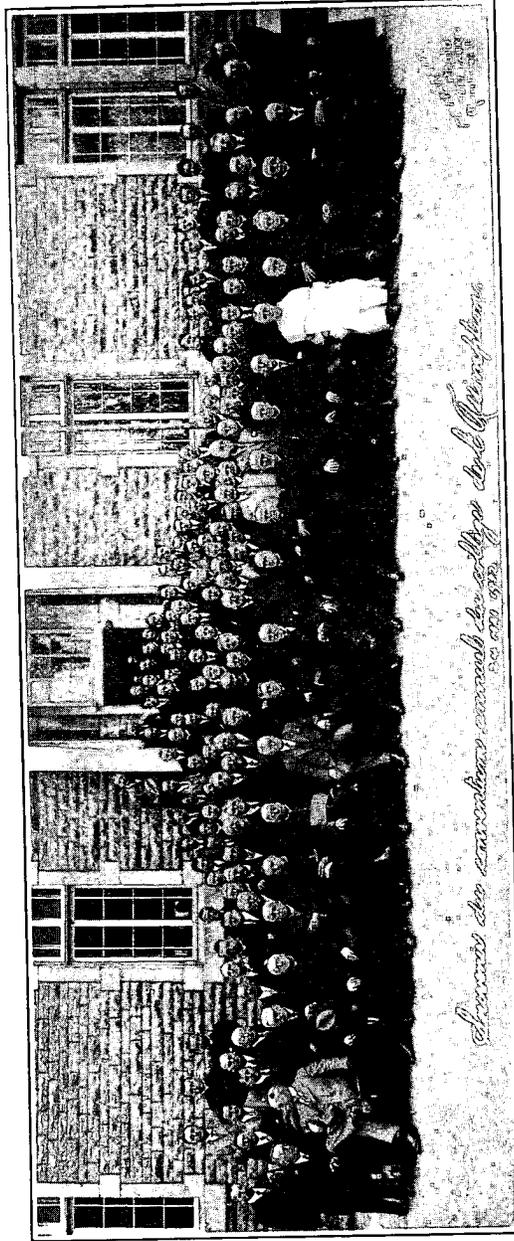
Jusqu'à 1871, tous les élèves prenant leurs repas à l'extérieur, il n'y avait pas d'infirmier au collège. Les maîtresses de pension veillaient au soin de leurs pensionnaires malades. Mais c'est le directeur qui avait à faire le partage délicat des vrais malades et des...faux. Le diagnostic n'était pas toujours facile. Le directeur visitait quotidiennement les patients, mais rarement il pouvait les surprendre au naturel, tant ils mettaient de promptitude et d'art à se composer une mine piteuse de souffrant.



LA PENSION GUILBAULT

Construite au coin nord des rues Saint-Pierre et Saint-Hubert, en plein centre de la cour actuelle, cette maison a été démolie vers 1900.

Ce régime prit fin vers 1915. Tous les écoliers malades sont désormais traités au collège, à l'infirmier. Des chambrettes claires et chaudes leur sont réservées. Chacune d'elles, munie de toutes les commodités, est reliée au bureau de l'infirmier par une sonnerie électrique et un tableau d'appel. Dans ces chambres isolées, le malade, le vrai, trouve le calme nécessaire; mais le demi-malade et le malade imaginaire y souffrent une captivité insupportable, qui leur fera toujours regretter les salles d'infirmier d'autrefois, assez vastes pour contenir quatre ou six lits. C'est là que, loin du surveillant et oublieux des thèmes et des versions, la chambrée se donnait à la joie. Des fusées de rires fréquentes et prolongées faisaient de ces salles un séjour agréable et souvent recherché. L'infirmier nouvelle a cédé la gaité en rançon au progrès!



*Reunion des anciens, annuels de l'école de la Ville de Paris
le 27, 1932*

UN GROUPE DES ANCIENS VENUS A LA CONVENTION DE 1932

3° Qu'un comité composé de MM. F. CAISSE, N. PICHÉ, E. MOREAU, J. MORIN, E. DESMARAIS, Z. RESTHER, H. DUPUIS, DAMIEN LAPORTE, soit nommé pour recevoir les souscriptions des Elèves absents de cette réunion et qui sont priés de s'associer à cette œuvre de bon souvenir;

4° Que, vu la résidence de M. EDMOND MOREAU à l'Evêché de Montréal, centre du District, et son zèle bien connu pour cette Maison, il soit prié de recueillir les souscriptions que les différents membres du comité pourraient recevoir;

5° Qu'une copie des présentes résolutions serait remise entre les mains de M. F. DORVAL, Procureur du Collège, afin qu'il puisse prévenir MM. de la Corporation de cette démarche des anciens Elèves du Collège;

6° Qu'immédiatement la liste de souscription fût ouverte pour les membres présents; ce qui eut lieu, comme suit:

MM. C. Lemire Marsolais	\$12	E. Desmarais	\$16
F.-X. Caisse	10	A. Vinet	2
C. Champoux	25	T. Bérard	12
A. Dupuis	23	A. Giguère	3
J. Dequoy	15	J. Perreault	15
J. Morin	23	A. Payet	4
L. Martel	12	U. Archambault	12
F. Bourgeault	18	J. Chevigny	12
M. Caisse	12	H. Morin	11
J.-O. Chicoine	22	F. Rochette	10
G. Lesage	22	P. Poulin	10
N. Piché	16		

C. LEMIRE-MARSOLAIS, Président.

P. POULIN, Secrétaire.

Une somme de \$317 était immédiatement recueillie. Elle était grossie de \$250, quelques jours plus tard. Les directeurs du collège, mis au courant de la généreuse initiative des Anciens, leur adressèrent comme remerciement, la lettre que voici:

A une assemblée extraordinaire, dûment convoquée, des membres de la Corporation du Collège de l'Assomption, tenue au Collège de l'Assomption, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante et quatre, furent présents: J.-B. Meilleur, M.D., LL.D., MM. N. Barret, F. Vézina, F. Dorval, D. Laporte et G. Laporte.

En l'absence du président et du vice-président de la dite corporation, J.-B. Meilleur, M.D., LL.D. fut unanimement appelé à la présidence.

M. F. Dorval, ex-procureur de ladite corporation, ayant donné communication du procès-verbal d'une assemblée de plusieurs prêtres, anciens élèves du Collège de l'Assomption, tenue au grand séminaire de Montréal, le quatorze août mil huit cent soixante et quatre, dans le but de faire ériger un autel dans la chapelle dudit collège, il fut unanimement résolu:

Qu'en reconnaissance du don fait au Collège, et pour en perpétuer le souvenir, il soit chanté:

1° Tous les ans, dans la chapelle du Collège, le dernier jour des 40 heures, une grand'messe pour tous les élèves, anciens et actuels, ecclésiastiques et laïques.

2° Tous les ans, dans la même chapelle, le jeudi tombant le ou après le 10 février, une messe de *Requiem* pour tous les élèves défunts, ecclésiastiques ou laïques.

3° Le premier jour des 40 heures, tous les ans, dans la même chapelle, une grand'messe pour les fondateurs et bienfaiteurs vivants de la maison.

4° Tous les ans, une messe de *Requiem*, le jeudi après l'octave de la Toussaint, pour les fondateurs et bienfaiteurs défunts.

Que copie des présentes résolutions soit transmise à tous les membres composant la liste des souscripteurs audit autel.

J.-B. MEILLEUR, M.D., L.L.D., Président.
GEORGES LAPORTE, Ptre, Secrétaire.

Au début de l'hiver 1864, le sculpteur Michaelo Salla, ayant terminé le travail de l'atelier, vint au collège avec M. le chanoine Edmond Moreau et procéda à la mise en place de son œuvre d'art. Grave et sévère dans sa coupe toute romaine, l'autel ne comportait alors qu'un tombeau, — le retable ne devant y être ajouté qu'en 1907. Une table rase, avec gradins en amphithéâtre, et un tabernacle ouvrant sa porte d'or sous un fronton grec, porté par deux colonnes à chapiteaux corinthiens: voilà l'œuvre dont toute la matière, moins le marbre blanc, était tirée des carrières d'Italie. A la richesse du marbre, l'artiste avait uni l'élégance par l'agencement des couleurs et par la grâce des lignes sculpturales. Six chandeliers d'argent, don de M. le curé Dorval, ornaient l'autel.

Le 27 décembre, l'artiste avait mis la dernière main à son travail. M. le supérieur Norbert Barret, par une lettre pleine de cordiale et reconnaissante affection, invita les bienfaiteurs à assister à la fête du 19 janvier. La lettre d'invitation ne mentionne que la bénédiction de l'autel. A cette date, Mgr Bourget était absent, en voyage "ad limina". Mais, heureusement, l'autel allait quand même être consacré. A la demande de M. le grand-vicaire Truteau, Mgr John Farrell, évêque de Hamilton, se rendit à l'Assomption et procéda à la cérémonie. Des souvenirs très attachants poussèrent Mgr Farrell à venir chez nous. C'est à l'Assomption qu'il avait reçu l'onction sacerdotale, le 3 octobre 1845. Depuis, il n'avait cessé d'entretenir des relations d'amitié avec les directeurs du collège. Il leur avait même confié la formation sacerdotale de quelques-uns de ses clercs, venus ici comme professeurs d'anglais.

* * *

Le 19 janvier, plus de quatre-vingts prêtres, la plupart anciens élèves du collège, assistent à la cérémonie. L'Alma Mater,

parvenue à plus de trente ans depuis ses origines, voit se dérouler chacune des pages de sa jeune histoire dans le défilé des hôtes de ce jour mémorable. Il y a là des élèves de tous les cours, et aux fauteuils d'honneur prennent place: Jean-Baptiste Meilleur, l'initiateur et le premier ouvrier de l'œuvre; les frères Labelle, Edouard et Jean-Baptiste, représentant M. François, que la mort emportera quelques mois plus tard; Jean-Baptiste Dupuy et Alfred Dupuis, anciens directeurs.

Par un sentiment de délicate gratitude envers M. François Labelle, son frère Jean-Baptiste a été invité à prononcer le sermon de circonstance. Il prend pour texte le verset 45 du chapitre XXXI de la Genèse: *Surgens ergo Jacob mane, tulit lapidem quem supposuerat capiti suo et erexit illum in titulum, fundens oleum desuper... Appellavitque nomen urbis Bethel.*

La fête religieuse fut suivie dans l'après-dîner d'une séance dramatique. Un élève finissant, Alphonse Christin, présenta aux Anciens l'hommage de l'admiration et de la reconnaissance des Jeunes, puis les élèves interprétèrent un drame inédit: *Les Anciens Canadiens*, adaptation du roman de Philippe Aubert de Gaspé, préparée par Camille Caisse, alors professeur de Belles-Lettres (voir page 124). Dans une allocution élaborée, M. le supérieur Barret exprima les remerciements de l'Alma Mater envers ses fondateurs et ses bienfaiteurs réunis autour d'elle. Nous citons de ce discours un passage où le distingué supérieur rend de justes hommages de gratitude au Dr Meilleur et à Messire Jean-Baptiste Labelle:

Estimés confrères, vous n'avez pas voulu remettre à Dieu le tabernacle que vous lui destiniez, sans qu'une voix chère à tous, à des titres bien connus et universellement appréciés, fût l'interprète de vos sentiments d'amour et de gratitude pour le bienfait de votre exaltation au sacerdoce, sans qu'elle proclamât l'offrande que vous alliez faire de ce monument au sanctuaire, témoin de vos premiers vœux et de vos plus douces impressions, et fit comprendre qu'avant de témoigner votre reconnaissance aux hommes, quelque dignes qu'ils en soient, vous vouliez d'abord rendre gloire et actions de grâce à Celui qui leur a inspiré la salutaire pensée du bien et de la vraie philanthropie chrétienne.

C'est qu'il convenait en effet que celui que la reconnaissance publique s'est accoutumée à considérer comme coopérateur dans la fondation matérielle du collège fût choisi pour asseoir, sur le terrain de la religion, la plus belle comme la plus solide pierre de l'édifice.

Reconnaissance à lui pour l'éclat que sa parole a ajouté à cette solennité! Reconnaissance pour les grandes vérités qu'il a trouvées à dire dans une circonstance qui lui rappelait les moments les plus solennels de la vie du prêtre et où son regard pénétrant s'est ouvert un si large horizon! Recon-

naissance pour les sages avis qu'il a su donner à une jeunesse si heureuse et si avide de l'entendre! Reconnaissance enfin pour les vœux qu'il a exprimés, en faveur de la grande famille qu'il aime tant, et que le ciel exaucera! Honneur à lui, puisque la tâche qu'il a si heureusement remplie sera un nouveau titre à notre estime et à notre vénération, et, pourrais-je souligner, à *notre admiration!* C'est avec bonheur, très estimés confrères, que vous l'avez entendu louer, avec autant de justice que d'à-propos, deux citoyens qu'il n'a pas oubliés de présenter pour modèles à des jeunes gens appelés, par leur condition sociale, à exercer leur part d'influence sur les destinées du pays. L'un d'eux, Monsieur le Docteur Cazeneuve, a déjà reçu, nous l'espérons, la récompense de ses vertus, la couronne qui brille au front des prédestinés.

L'autre, mes bons amis, a été laissé à votre affection; vous le voyez encore plein de force et de santé, et plus heureux que jamais de se retrouver en ce moment au milieu de vous. Car il doit voir, dans une démonstration si nouvelle pour tous, l'éclat d'un triomphe dont il peut prendre sa part; et rien ne lui est plus doux que d'en jouir avec ses enfants et de l'accepter comme le plus précieux témoignage de leur affection. Mais aussi, comme vos cœurs se rencontrent bien avec le sien! S'il est bon pour lui d'être avec vous, quels moments aussi plus heureux pour vous-mêmes que ceux où il vous est donné de revoir, en famille, ce vieillard aimé et vénéré de tous, Monsieur le Docteur Meilleur, l'un des fondateurs les plus dévoués; celui que l'on voyait toujours aller de l'avant et ne point tenir compte des obstacles; courageux et infatigable, comme le pionnier qui ne veut pas se laisser vaincre par les difficultés du terrain qu'il défriche et où il s'est promis de faire une abondante moisson. Cette moisson, elle est à lui! ses peines ont été bien payées; il peut récolter maintenant.

Sur ces dernières paroles, se produisit un incident qui impressionna fortement les spectateurs. Deux écoliers, se présentant à l'avant-scène, dévoilèrent à l'admiration de la foule un magnifique portrait sur toile du Dr Meilleur. A cette manifestation aussi touchante qu'inattendue, toute l'assistance se leva spontanément et acclama le cher et vénéré fondateur, bien digne de moissonner dans la joie là même où, trente ans auparavant, il avait semé au milieu d'âpres sacrifices.

Prenant la parole, le Dr Meilleur remercia d'abord les anciens élèves de l'agréable surprise qu'ils lui avaient ménagée, en profitant de cette fête de famille pour offrir son portrait au collège; puis, dans des termes qui trahissaient son émotion, il continua ainsi:

"Je viens d'assister à une fête à la fois religieuse et littéraire; témoin l'imposante cérémonie qui, ce matin, a réveillé en nous des sentiments si profonds de religion et de piété, et l'intéressant drame qui vient de se dérouler à nos yeux.

"Le riche et magnifique autel, qui a fait l'admiration de tous ceux qui ont pu le contempler, n'a pourtant pas qu'une valeur intrinsèque et matérielle; il a une valeur relative encore plus précieuse que celle qui dérive de la nature de la substance ou du génie qui l'a travaillé; cette valeur, c'est

“celle qui découle du caractère sacré et de la position sociale distinguée des “généreux donateurs de ce magnifique autel, unique, je crois, dans le pays.”

Citoyen éclairé et dévoué avant tout à son pays, M. le Docteur Meilleur n'oublia pas de faire observer à ces jeunes élèves qu'ils doivent toujours marcher dans la voie de la justice et de la vérité, afin de contribuer plus tard au succès de la chose publique et au bon fonctionnement du gouvernement. “Car, ajouta-t-il, en vertu des principes du gouvernement constitutionnel, les hommes éclairés, bien que placés en dehors de l'administration, “la font cependant fonctionner par leurs lumières, par leur influence et leurs “conseils, tout aussi bien que ceux qui en tiennent ostensiblement les rênes.”

* * *

Peut-être nous reprochera-t-on d'avoir trop prolongé ce récit. S'il faut nous en excuser, nous le ferons en empruntant à l'auteur de l'opuscule de 1865 les paroles mêmes par lesquelles il se défendait d'avoir été long et minutieux: “Nous n'écrivons pas seulement pour les témoins; plus tard, il y aura encore des confrères et des amis, et ceux-là, pour la plupart, ne pourront apprendre de cette grande fête et de l'acte de reconnaissance qui lui a donné occasion, que ce qu'ils en verront dans cet écrit... Nous avons à cœur que tout soit conservé comme un mémorial des sentiments distingués des anciens élèves du collège et un monument capable de perpétuer le souvenir d'un fait que tous les échos du pays ont publié comme un événement digne de son attention”.

LA BÉNÉDICTION DE L'ORGUE

(le 26 juin 1873.)

L'autel de marbre, consacré en 1865, a été le don des seuls prêtres. Leur geste de générosité sera bientôt renouvelé par tous les Anciens, les laïcs s'unissant cette fois aux prêtres.

Le 40e anniversaire de la fondation est proche. Ne faut-il pas en marquer l'événement par une grande réunion des anciens élèves qui apporteront à l'Alma Mater, avec leurs vœux, le cadeau d'usage? Ainsi le pensent MM. les curés Florent Bourgeault, Nazaire Piché, Joseph Dequoy, Joseph Morin, M. le chanoine Edmond Moreau, Arthur Dansereau, journaliste, et Francis Cassidy, maire de Montréal. A eux sept, ils constituent un comité d'organisation et décident d'offrir au collège un orgue, qui manque encore à la chapelle. La somme requise est de \$1,300. Une somme trop modeste! sommes-nous tentés de dire; mais il y a soixante ans les moyens étaient fort limités. Il faut bien le croire, puisque, après avoir sollicité les offrandes par une première lettre en 1871, par une deuxième en 1872, le



M. Francis CASSIDY

FRANCIS CASSIDY était d'ascendance irlandaise. Il naquit à Saint-Jacques (Montcalm), en 1827. Entré au collège en 1838, il fut élève du 6e cours. Admis au barreau en 1848, il fut invité, dit-on, par LaFontaine à accepter un portefeuille dans son cabinet; mais Cassidy, considérant sa jeunesse, jugea sage de refuser. Bâtonnier du barreau de Montréal, en 1871, il fut la même année élu par acclamation député de Montréal-ouest au parlement de Québec. En 1872, il fut aussi élu par acclamation maire de Montréal. Il mourut peu après, le 14 juin 1872. Il était né avocat comme d'autres naissent poètes; il avait l'instinct du droit, ce qu'on appelle le sens légal. Il ne parlait pas pour parler, mais pour gagner sa cause, et il savait aussi bien élucider une question de fait qu'un point de droit. Les dossiers dans les fameuses causes de "Dorion", "Kierzkowski", "Lionais" et "Guibord" sont là pour prouver sa science et son habileté.

comité d'organisation, en invitant les Anciens par une troisième lettre, en mai 1873, à assister à la fête prochaine, les presse de nouveau de s'inscrire sur la liste des bienfaiteurs et constate avec regret que le but n'a pu être atteint. Voici cette lettre:

Montréal, Mai 1873.

Monsieur,

Il y a un peu plus d'un an, nous prenions la liberté d'adresser aux anciens Elèves, Prêtres et Laiques, du Collège de l'Assomption une *circulaire* les invitant à contribuer à l'érection d'un Orgue, dans la Chapelle de cette Institution. Les souscriptions collectées jusqu'à ce jour se montent à la belle somme de mille (1000) piastres. Sous peu de jours, l'Orgue sera placé dans la Chapelle du Collège: l'inauguration en sera faite vers la fin du mois de juin. Cet instrument, nouveau dans sa forme, sort des ateliers de Monsieur Brodeur, de St-Hyacinthe; le coût en est de 1300 piastres.

Comme vous le voyez, le montant de la souscription n'égale pas le prix d'achat. Nous prenons aujourd'hui la liberté de faire un nouvel appel aux anciens Elèves du Collège de l'Assomption, afin de compléter la somme voulue.

Les Messieurs de la Corporation du Collège ont accepté avec la plus vive reconnaissance ce précieux don de la générosité des anciens Elèves de leur Institution. Ils tiennent beaucoup moins au montant de chaque contribution individuelle qu'au nombre de leurs anciens confrères et amis qui voudraient bien, en prenant part à cette belle œuvre, leur donner une nouvelle preuve de leur confiance et de leur amitié.

Afin de perpétuer dans le Collège le souvenir de ce gracieux cadeau, et pour en témoigner leur reconnaissance de la manière la plus efficace et la plus digne des donateurs, les membres de la susdite Corporation ont décidé, dans une assemblée présidée par Mgr de Montréal, en date du 20 octobre 1872, que "le 13 novembre, jour de la fête de St-Stanislas de Kostka, patron "de l'autel principal de la Chapelle du Collège, il serait chanté annuellement "une Grand'Messe solennelle, pour les généreux donateurs de l'Orgue de la "Chapelle du Collège. La Corporation est heureuse de leur offrir ce témoi- "gnage de sa reconnaissance".

De plus, les Messieurs du Collège sont à préparer, pour le jour de l'inauguration de leur Orgue, une séance dramatique, musicale et littéraire, et un banquet de famille auxquels sont conviés tous les anciens Elèves, Prêtres et Laïques, et les amis du Collège.

Avec l'assurance que vous recevrez favorablement cette nouvelle demande et dans le doux espoir de vous presser la main sous le toit de notre commune *Alma Mater*, nous demeurons

Vos très humbles serviteurs et amis,

ARTHUR DANSEREAU, avocat.
 FLORENT BOURGEAULT, Ptre, Curé.
 EDMOND MOREAU, Ptre, Chanoine
 FRs CASSIDY, Avocat, M.P.
 NAZAIRE PICHÉ, Ptre, Curé
 JOS. DEQUOY, Ptre, Curé
 JOS. MORIN, Ptre, Curé.
 J.-T. GAUDET, Ptre, dir., trés. au Collège.

Le 25 juin, trois-cents Anciens, à bord du "Terrebonne", remontent le cours de la rivière de l'Assomption. Après avoir fait escale à Boucherville, à Varennes et à Saint-Paul l'Ermitte, le vapeur, sous pavois, mouille au quai de l'Assomption. La population de la ville et le personnel du collège, professeurs et élèves, sont déjà réunis au débarcadère. Mille voix acclament les visiteurs. Mgr Edouard-Charles Fabre, récemment sacré évêque de Gratianapolis et auxiliaire de Montréal, est à la tête du groupe des Anciens. Sa Grandeur vient célébrer avec eux le 40e anniversaire de l'Alma Mater et présider à la bénédiction des nouvelles orgues.

Les fêtes de 1865 vont se renouveler, mais avec une assistance cinq fois plus nombreuse. Quatre-vingts prêtres avaient alors répondu à l'appel. Ils seront demain quatre cents Anciens, prêtres et laïcs, qui fraterniseront en toute simplicité et cordialité. C'est la première fois, dans son histoire, que l'Alma Mater voit ses enfants lui revenir aussi nombreux et aussi empressés. Son cœur en tressaille d'allégresse.

* * *

Le 26 juin, avant la grand'messe, célébrée pontificalement,



Abbé Urgel ARCHAMBAULT

Mgr Fabre procède à la bénédiction solennelle de l'orgue, pendant que Jean-Baptiste Labelle, organiste de Montréal, exécute la "Marche romaine" de Gounod. Victor Delfosse, alors maître de chapelle au collège, fait exécuter par les élèves la Messe du 6e ton, qu'il a lui-même harmonisée pour la circonstance. Messire Urgel Archambault, curé de Saint-Barthélemy, est le prédicateur du jour. Il débute par la parole du Psaume 132: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Le texte choisi indique

assez par lui-même le thème que, pendant une heure, va développer l'orateur sacré: évocation des pieux et touchants souvenirs d'une jeunesse pure et studieuse sous la garde aimante de l'Alma Mater!

Après le dîner, la fête eut son complément dans une séance littéraire et dramatique. Une pièce encore inédite, rappelant la glorieuse épopée que venaient d'écrire en Italie nos jeunes Zouaves pontificaux, fut interprétée par les écoliers. Puis, discoururent trois collégiens, qui, tous morts aujourd'hui, ont donné dans leur maturité les fruits que promettaient alors leurs talents en fleurs:

Conrad Peltier, C.R., M.P. bâtonnier au Barreau de Montréal,
Joseph Vaillant, chanoine du chapitre de Montréal,
Horace Archambault, C.R., procureur général, juge en chef de la Cour d'Appel.

Aux hommages et aux vœux des élèves, présentés par Victor Petit, Mgr Fabre répondit:

"Je ne saurais trop vous remercier de vos bienveillantes paroles. Je n'oublierai jamais que mon premier acte, comme évêque, a été de recevoir une adresse de félicitations, signée des noms de tous les élèves. Cette démarche n'a pu que resserrer davantage les relations intimes que j'ai avec cette maison depuis douze années. J'ai toujours été invité à toutes ses fêtes, et c'est avec un plaisir tout particulier que j'assiste à celle-ci. J'y suis venu comme ami et comme évêque. J'y vois des anciens élèves et des jeunes gens que j'appelle aussi mes enfants. Beaucoup d'entre eux sont du clergé, et je bénis la Providence, qui a inspiré la fondation d'une maison si féconde en prêtres. Certes, c'est une belle couronne à ce Collège et, après quarante années d'existence, c'est un beau résultat. Nous avons au milieu de nous les

deux messieurs Labelle, et c'est un honneur pour moi de pouvoir les remercier. Je suis singulièrement heureux de voir aujourd'hui dans cette réunion celui qui fut le premier directeur du Collège, il y a quarante ans, le Révérend M. Edouard Labelle. Je n'ai qu'à regretter avec douleur l'absence du digne évêque de Montréal, qui porte tant d'intérêt à cette maison. Comme son représentant, je dois en même temps exprimer la joie que j'éprouve du succès de cette fête.

“Ce qu'ici je trouve beau surtout, c'est de voir toutes les classes de la société représentées, et, chose singulière, au milieu de ce mélange, je me sens toujours en famille. Je suis heureux de trouver partout des cœurs amis.

“Le Collège de l'Assomption offre quelque chose de saillant: c'est la vive affection que les anciens élèves portent à cette maison. Eh bien! continuez à l'aimer. Elle est en digne. Restez toujours attachés aux enseignements de l'Eglise qu'elle vous prodigue, et vous serez toujours sûrs d'être dans la bonne voie; marchez surtout avec vos évêques.”

Parmi les autres orateurs de la journée étaient des Anciens, qui déjà en ce temps-là tenaient un rang d'honneur dans la vie publique: Siméon Lesage était sous-ministre de l'Agriculture et des Travaux publics; Louis-Amable Jetté s'était conquis une renommée enviable dans le retentissant procès Guibord, où il avait soutenu la cause de l'Ordinaire. L'année précédente, candidat dans une circonscription de Montréal, lors d'une élection mémorable, il avait renié les libéraux de la vieille école et, en arborant crânement le drapeau du nouveau parti national, il avait triomphé de Georges-Etienne Cartier. Wilfrid Laurier n'était député d'Arthabaska que depuis deux ans, mais son premier discours à la Chambre de Québec l'avait mis bien au-dessus de tous ses collègues et avait fait augurer pour lui les plus brillantes destinées.

M. le supérieur Dorval clôtura la fête par des paroles de remerciement. Nous reproduisons de son discours quelques extraits:

“Cet orgue si beau et si harmonieux que vous venez de nous offrir, outre qu'il est une preuve éclatante de votre bon cœur, sera aussi, par son harmonie et la douceur de ses sons, un symbole de l'amitié et de l'union qui ont toujours régné et qui régneront toujours, je l'espère, entre nos bienfaiteurs, nos anciens et nos nouveaux élèves, et tous ceux qui dirigent et dirigeront notre maison. Puisse cette harmonie ne jamais être troublée! Nos cœurs ne pouvant plus contenir tous les sentiments qui les animent, ce magnifique instrument nous aidera à faire éclater notre joie et à chanter bien haut l'hymne de la reconnaissance...”

“L'esprit d'union et de charité que nos fondateurs et nos bienfaiteurs nous ont transmis a déjà pénétré dans les cœurs de nos élèves. Eux aussi ont voulu se montrer dévoués et généreux, les dignes enfants de nos fondateurs, les dignes frères des anciens élèves. Oh! que le bon exemple a de force!... Nos jeunes enfants n'ont pas voulu rester en arrière. Ils ont fait généreusement le sacrifice de leurs prix, afin de contribuer par là à la bonne œuvre de leurs frères aînés...”

“Mais ce n'est pas tout. Ils ont voulu nous laisser un monument bien précieux et bien cher de leur piété et de leur cœur. Avez-vous remarqué ce matin, bien-aimés confrères, les jolis tableaux du Chemin de la Croix qui sont un si bel ornement pour notre chapelle ? Eh bien ! c'est un précieux souvenir de nos élèves actuels, vos petits frères. Le feu de la charité qui consume vos cœurs a pénétré dans leurs jeunes cœurs et les a embrasés comme les vôtres. Cette charité, cette union ne manqueront donc pas de se perpétuer d'âge en âge.

“...Nous avons fondé quatre grand'messes pour les fondateurs et les bienfaiteurs de cette maison, pour nos anciens et nos nouveaux élèves. Cette année, nous avons cru devoir ajouter un nouveau gage de reconnaissance. Tous les membres de la Corporation n'ont eu qu'une voix pour fonder une autre grand'messe pour les souscripteurs de l'orgue. Ainsi, vous le voyez, vous ne serez jamais oubliés dans cette maison. Le souvenir de vos bontés et de vos bienfaits sera à jamais gravé dans nos cœurs. Les liens qui nous unissent si étroitement ne se borneront pas à cette vie passagère, mais ils se resserreront davantage pendant toute l'éternité. Oh ! quelle consolation, quel bonheur pour nous d'offrir le Saint-Sacrifice de la messe sur votre autel et de faire le Chemin de la Croix devant vos jolis tableaux, pour tous les fondateurs, les bienfaiteurs, anciens et nouveaux de cette maison. Oh ! comme on prie bien, quand on prie pour des personnes qui nous ont aimés, qui nous aiment encore et que nous aimons nous-mêmes avec tant de tendresse!...”

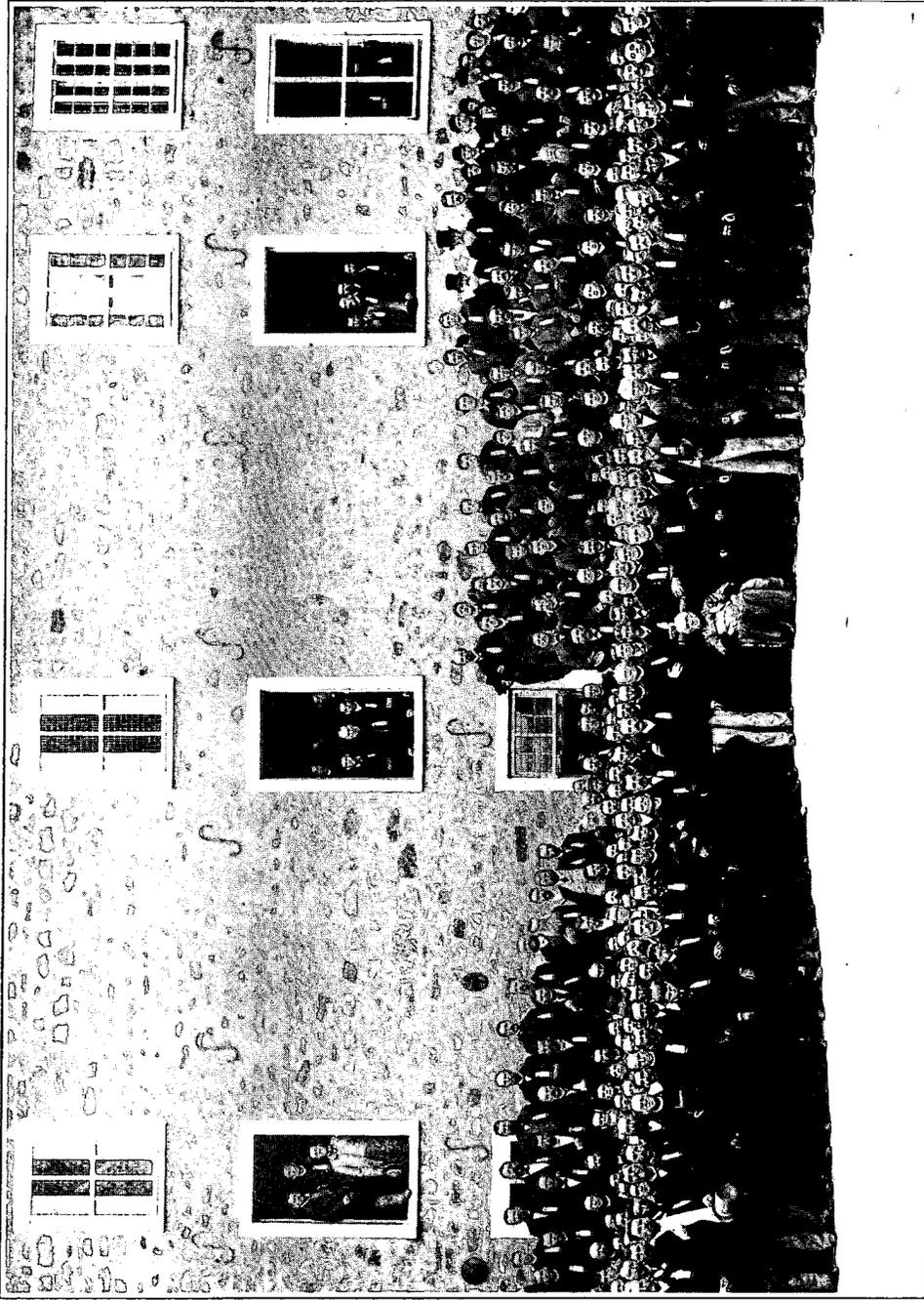
LES NOCES D'OR

Les 12-13-14 juin 1883

Dix ans s'étaient écoulés depuis la réunion que nous venons de raconter. Le Collège de l'Assomption était parvenu au terme d'une première étape de son histoire. Un autre demi-siècle allait s'ouvrir. Ne convenait-il pas de signaler l'événement par de nouvelles et grandioses jubilatons ? Ne fallait-il pas convoquer toute la famille assomptionniste pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces et solliciter de sa Providence de nouvelles et plus abondantes bénédictions ?

Le 22 juin 1882, jour de la distribution des prix, M. le supérieur Dorval annonça les apprêts de la fête, et ses paroles furent saluées des applaudissements de l'assistance. L'orateur poursuivait :

“Vos applaudissements répétés sont l'affirmation solennelle de l'intérêt, de l'amour que vous gardez à cette Institution; ils marquent aussi, à n'en point douter, votre désir ardent de solenniser avec nous le glorieux cinquantième. Je suis donc heureux d'aller au-devant de vos aspirations et de vos vœux en conviant tous les membres de la famille *Assomptionniste* à une réunion générale qui se tiendra en juin 1883, sous le toit béni du Collège de l'Assomption (Appl.) Qu'il sera beau alors le spectacle de cette foule nombreuse agenouillée au pied des saints autels, offrant au Très-Haut le tribut de l'adoration et de la reconnaissance pour les faveurs insi-



AUX FÊTES DU CINQUANTENAIRE (le 13 juin 1883)

“gnes accordées à notre Maison dans cette période demi-séculaire! Ah! Messieurs, pendant que s’élèvera vers le Dieu de notre jeunesse l’encens de notre amoureuse prière, à quels agréables transports ne se livreront pas nos cœurs attendris! quelles douces larmes ne mouilleront pas nos yeux! Et puis, comme nous goûterons la vérité de cette parole: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* Revenir au berceau de notre joyeuse enfance, revoir nos amis, presser la main de ces frères aimés que Dieu a conduits dans la vie sur des chemins divers, renouer les amicales conversations, réveiller tout un monde de réminiscences, revivre enfin la vie écolière, n’est-ce pas le bonheur le plus doux, le plus digne d’envie?”

“Oui, oui, tous vous assisterez à la grande fête, enfants de l’Assomption. Notre collège, qui sera agrandi et restauré à neuf pour la circonstance, ouvrira ses portes toutes grandes et dilatera ses murs pour vous recevoir. La réception sera cordialement faite par les supérieurs et élèves actuels de notre Maison. C’est vous dire qu’elle sera toute sympathique, tout affectueuse. Au revoir.”



“Monsieur Odilon” GUILBAULT

Le 24 février et le 30 mai 1883, deux lettres signées de Pierre-Ferréol Dorval, prêtre, supérieur, étaient adressées à chacun des anciens professeurs et des anciens élèves. Elles les pressaient de se trouver au poste, le 12 juin, “dociles, comme les fidèles écoliers qu’ils étaient jadis, à la voix de l’antique *abeamus*”.

Le programme des fêtes nous a été conservé dans un fascicule, publié vers 1890, par les soins de M. Odilon Guilbault. Nous nous bornerons à reproduire les lignes générales de ce programme, laissant à qui désirera des détails plus circonstanciés le plaisir de les lire dans l’opuscule de “Monsieur Odilon”.

PROGRAMME

Premier jour, 12 juin. — 8 hrs P.M. — Adresse de bienvenue, séance dramatique et musicale, feux d’artifice et de Bengale.

Second jour, 13 juin. — 9 hrs A.M. — Messe pontificale par Sa Grandeur Mgr Fabre, sermon, dîner dans les salles du collège.

3 hrs P.M. — Réunion des élèves, adresses, discours, cantate.

8 hrs P.M. — Soirée dramatique et musicale, feux d’artifice et de Bengale.

Troisième jour, 14 juin. — 7 hrs A.M. — Service pour les fondateurs, les bienfaiteurs et les anciens élèves.

9 hrs A.M. — Excursion et dîner au "Bois des Ecoliers".

Retour au Collège... Adieux.

M. Oscar Martel, violoniste de Montréal, ancien élève, voulant bien prêter son concours pour cette fête, y exécutera un morceau de sa composition.

Des discours qui furent prononcés, des poésies qui furent lues en cette fête jubilaire, nous citerons quelques extraits. A la première réunion, dans la soirée du 12 juin, répondant à l'adresse des élèves, M. le Juge Louis-Amable Jetté disait la reconnaissance des Anciens envers l'Alma Mater :

Nous ne serions pas dignes d'être les fils de cette noble maison, si nous ne profitions de cette occasion solennelle pour lui donner ici le témoignage public de la reconnaissance que nous lui devons. Car c'est dans cette maison, grâce au dévouement, à l'abnégation et aux sacrifices, non seulement de ses généreux fondateurs, mais encore de ces prêtres zélés qui ont si dignement continué leur œuvre, que nous avons tous reçu le bienfait inappréciable d'une éducation forte et chrétienne. C'est ici que nous avons été formés, préparés, armés pour ces luttes et ces épreuves de la vie, que la Providence impose dans toutes les conditions, et qui permettent à tous de donner la mesure de leur mérite et de leur valeur.

Nous devons donc le reconnaître sans réticence et sans arrière-pensée! Si nous avons aujourd'hui, chacun dans la sphère qu'il s'est choisie, une valeur quelconque, si nous avons pu faire quelque bien, nous le devons à ces modestes professeurs qui ont si généreusement consacré les plus belles années de leur existence à nous faire bénéficier des fruits abondants de leur science et de leur savoir, afin de faire de nous des enfants dignes de l'Eglise, des citoyens dignes de la Patrie. Et j'ajoute, pour compléter ma pensée, que, sans doute, sans cette forte éducation religieuse qui fait la base de l'enseignement dans notre pays, le devoir de ceux qui se chargent de cette tâche redoutable de former les hommes ne serait pas rempli. Car c'est elle seule qui fait les vrais citoyens, ceux sur qui s'appuie la société dans les moments de calme et ceux sur qui la Patrie peut compter au moment du péril.

La religion, en effet, est la seule base solide sur laquelle puissent s'élever les sociétés.

A la suite de M. le Juge Jetté, un vieillard, ancien supérieur du collège, gravissait péniblement la scène, c'était le "terrible" préfet des études de 1852-1862, Messire Norbert Barret. Ce fut l'un des incidents les plus touchants des noces d'or que de voir l'octogénaire dérouler lentement un poème de plus de trois cents vers dédiés à son Alma Mater. A peine arrivé au premier quart de sa poésie, le vénérable Ancien défaillait; on lui apporta une chaise; remis un peu de sa fatigue extrême, il insistait pour poursuivre sa lecture d'une voix tantôt étranglée d'émotion, tantôt ferme et pleine d'un lyrique enthousiasme. De cette poésie nous voulons offrir ici quelques-unes des dernières strophes :

(*Le poète s'adresse à l'Alma Mater.*)

Ah! poursuis donc ton œuvre avec la même ardeur,
Toujours humble, modeste et belle de candeur;
Conserve avec respect ta brillante auréole,
Que ton but sacré soit ton unique boussole.

D'autres viendront plus tard, attirés comme nous
Par la solennité d'un nouveau rendez-vous,
Admirer, à leur tour, pour en garder mémoire,
Un siècle de travail, de mérite et de gloire.

Ils pourront, comme nous, s'unir pour répéter:
Vivat! semper vivat! vive l'Alma Mater!
T'exprimant mêmes vœux et même gratitude,
Pour payer tant de soins et de sollicitude.

Ils pourront, comme nous, voir de nouveaux progrès,
Ajoutés aux présents par de nouveaux succès,
Et se féliciter de voir dans ta vieillesse
La force et la vigueur de ta verte jeunesse.

Les écoliers représentèrent le drame "Arthur de Bretagne". Les principaux rôles étaient tenus par des élèves qu'aujourd'hui, après cette autre étape de cinquante ans, nous retrouvons marqués des signes augustes de la vieillesse et honorés de leurs concitoyens pour les services qu'ils ont noblement rendus à l'Eglise ou à l'État; ce sont:

Le chanoine Elisée HÉBERT, ancien supérieur du Collège
L'abbé Roméo LAMARCHE, ancien curé de Laprairie
Camille DUCHARME, avocat
L'abbé Euclide MAGNAN, curé de Cheboygan, Mich.

Pour la soirée, les Anciens avaient été reçus dans la nouvelle salle académique, vaste amphithéâtre artistement décoré par le peintre Capello et jugé en ce temps-là presque luxueux. Eclairée par quatre grands luminaires, la salle avait été ornée de multiples banderoles rouges et blanches, qui de la voûte descendaient vers les rampes des galeries, pour se perdre sous des drapeaux groupés en panoplies.

* * *

Le lendemain, 13 juin, une messe solennelle était célébrée à l'église paroissiale par Mgr Fabre. Après l'Evangile, Sa Grandeur donna lecture d'une lettre d'excuses que, du fond de sa retraite du Sault-au-Récollet, le vénérable et bien-aimé Mgr Bourget avait adressée au supérieur, quelques jours plus tôt. Cette lettre mérite bien d'être reproduite ici:

Monsieur le Supérieur,

Je suis très sensible à votre gracieuse invitation d'assister au 50^e anniversaire de votre Collège, et il me serait bien agréable de pouvoir m'associer corporellement aux joies si douces de cette belle fête de famille. Car j'y verrais réunis un grand nombre de bons frères qui, après une absence plus ou moins longue, se rencontreront avec des transports de bonheur et s'embrasseront au milieu de ces réminiscences d'enfance, assez vives pour faire oublier, un moment du moins, les misères de l'âge mûr. Oui, vraiment, j'aimerais à retrouver à ce berceau du jeune âge toute cette élite de bons prêtres et de laïques distingués qui, après s'être formés dans votre maison aux solides vertus et aux sciences variées, font aujourd'hui la gloire de la Religion et de la Patrie. A la place du faible arbrisseau planté, il y a 50 ans, dans une terre fertile par de vrais amis de la bonne éducation, je contemplerais avec bonheur un arbre demi-séculaire étendant au loin ses branches chargées des plus beaux fruits.

Mais les infirmités attachées à mon âge ne me permettent pas de me trouver présent de corps à cette grande et belle fête de famille. Je ne pourrais que déparer le brillant des splendides démonstrations qui vont s'y faire. J'y assisterai toutefois en esprit, et, soyez-en certain, j'y prendrai part dans l'intérieur de mon âme. Confiné dans ma paisible solitude, j'implorerai l'assistance du Seigneur pour ce Collège, cher à mon cœur sous beaucoup de rapports. Je demanderai que sous les auspices de l'auguste Mère de Dieu montant en triomphe dans le ciel, cette maison puisse toujours s'attacher aux vrais principes, qui seuls sont la base d'une solide éducation, et propager les saines doctrines qui feront le bonheur et la prospérité de notre chère patrie.

C'est en formant ces vœux ardents que je demeure de vous, M. le Supérieur, et de tous les joyeux convives qui vont se rendre à votre invitation,

Le très humble et très dévoué serviteur,

† IG., ARCHEV. DE MARIANOPOLIS.

M. le curé de Varennes, Salomon Théberge, prononça le sermon de circonstance, en commentant le texte de S. Matthieu (Ch. XXVIII, v. 19.): *Euntes, docete omnes gentes*. Nous nous bornerons à citer une partie de la péroraison:

Pour nous convaincre que l'éducation donnée par l'Eglise fait le bonheur des peuples, nous n'avons pas besoin d'aller chercher des exemples ou des preuves à l'étranger, ni de faire des hypothèses. Notre pays n'est-il pas un exemple et une preuve frappante de la vérité de notre assertion? Pourquoi notre chère patrie jouit-elle d'une paix si profonde et d'une si grande prospérité? Pourquoi le peuple canadien est-il si religieux?



Abbé Salomon THÉBERGE

Pourquoi la foi est-elle si vive dans tous les rangs de la société? Pourquoi l'autorité religieuse et civile est-elle si respectée? Pourquoi y a-t-il tant de vocations saintes, tellement que nous avons des missionnaires et des religieuses dans toutes les parties de l'Amérique du Nord? Pourquoi enfin avons-nous tout ce qui peut nous rendre heureux, autant qu'on peut l'être ici-bas? Ah! c'est que l'éducation qui nous a formés nous a été donnée par l'Eglise.

Depuis le commencement du pays jusqu'à nos jours, le clergé canadien, fidèle à sa mission, aidé par de pieux laïques, n'a cessé de fonder des collèges, des couvents, des écoles, et d'y donner l'éducation. Les noms de ces généreux bienfaiteurs de notre heureux pays sont présents à la mémoire de tous. Honneur donc aux Laval, aux Plessis, aux Bourget, aux Messieurs de St-Sulpice, aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, aux Painchaud, aux Girouard, aux Ducharme, aux Joliette, aux Crevier, aux Lafèche, et à tant d'autres fondateurs de maisons d'éducation. Mais, dans cette circonstance solennelle pour nous tous, qu'il me soit permis de dire bien haut et de répéter mille fois: Honneur et reconnaissance aux Labelle, aux Meilleur,

aux Cazeneuve! Honneur aussi à ces hommes généreux qui vouent leur vie à l'instruction de la jeunesse! Ils méritent tout notre amour et toute notre reconnaissance. Merci! oh! mille fois merci! collègue chéri de l'Assomption, de m'avoir fait ce que je suis, moi, pauvre enfant du peuple. Que serais-je sans vous?



Abbé Roch MAGNAN

A la suite du banquet, les élèves chantèrent une cantate mise en musique par Oscar Martel et composée pour la circonstance par Roch Magnan, alors professeur de Belles-Lettres. Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de rendre hommage à cet esprit distingué et à cet excellent cœur, en reproduisant le texte même, quoiqu'il soit un peu long, de la cantate:

RÉCITATIF

Dix lustres sont passés, et nos yeux voient éclore,
 Pour notre heureuse Mère et ses joyeux enfants,
 Le plus serein des jours, la plus brillante aurore;
 Le bonheur s'est levé sur nos cœurs triomphants.
 L'*Alma Mater*, tressaillante d'ivresse,
 Au lointain jette un appel chaleureux:
 "Ah! venez tous," disait, dans l'allégresse,
 Une voix chère à des enfants nombreux!...

Accourons! une tendre mère
Nous appelle de tous ses vœux...

Les voilà!... Pour l'anniversaire
Ils nous arrivent radieux!

UNE VOIX:

O jour de bonheur et de charmes!

DEUX VOIX:

O moments chers à nos cœurs!
Voyez nos yeux mouillés de larmes;
Mélons nos voix, chantons en chœurs:

CHOEUR:

Amis, par des chants d'allégresse
Saluons, chômons ce beau jour!
Disons bien haut, dans notre ivresse:
Reconnaissance, honneur, amour!

UN ÉLÈVE:

Hôtes chéris, montez votre lyre
Pour fêter notre *Alma Mater*;
Le jour qui vient de luire
A tous les cœurs doit être cher.

CHOEURS:

Anciens Elèves

Nous voici tous, ô notre mère,
Pour célébrer tes *Noces d'or*,
Et sous ton aile tutélaire
Nous venons reposer encor!

Jeunes Elèves.

Les voilà tous, ô notre mère,
Pour célébrer tes *Noces d'Or*;
Avec eux d'une voix légère
Nous voulons répéter encor:

Oh! oui, par des chants d'allégresse
Saluons, fêtons ce grand jour!
Disons encor dans notre ivresse:
Reconnaissance, honneur, amour!

"L'ALMA MATER":

Il luit donc ce jour mémorable,
Qui réjouit mes cinquante ans!...
O bonheur pur et délectable!
O joie! ô plaisirs enivrants!

N'est-ce pas qu'il est doux d'être ensemble?
Goûtez avec moi les appas
De la fête qui nous rassemble,
Venez reposer dans mes bras!

LES GRANDS JOURS

ANCIENS ELÈVES:

Te voilà, bienfaisante Mère,
 Gardienne de nos premiers ans!
 Voici le pieux sanctuaire
 Où nous avons prié longtemps!
 Voilà les arbres du bocage
 Où tout respire la gaieté.
 Oh! qu'il fait bon sous cet ombrage!
 O douceur! ô félicité...
 Hier notre barque rapide
 Effleurait les gouffres béants;
 Aujourd'hui dort l'onde limpide,
 Chantons à l'abri des autans:

CHOEUR:

O joie! ô fête enchanteresse!
 O plaisirs purs! ô vrai bonheur!
 Disons encor avec ivresse:
 Reconnaissance, amour, honneur!

"L'ALMA MATER":

Pour éterniser cette fête,
 Enfants, restons toujours unis...
 Courage au sein de la tempête,
 Au ciel sont les biens infinis!

PRIÈRE:

Entends notre prière,
 O Souverain des cieux!
 Sur notre tendre Mère,
 Daigne jeter les yeux!

Dissipe au-dessus d'elle
 Les nuages grondants;
 Ecarte sa nacelle
 Des rochers menaçants.

Qu'un avenir prospère
 Lui sourie en ces lieux!
 Que sa famille entière
 Arrive au port des cieux!

A l'adresse des élèves répondit la voix onctueuse de l'honorable Wilfrid Laurier. Le jeune député qu'on avait entendu aux fêtes de 1873 revenait avec un prestige politique grandissant. Ministre de l'Intérieur dans le cabinet MacKenzie, il était passé avec son parti, depuis 1878, dans les rangs de l'Opposition, mais il y tenait une telle place dans les débats parlementaires que

tous le désignaient déjà comme devant succéder sous peu à son chef, Edward Blake. Du discours que Laurier prononça aux fêtes du cinquantenaire offrons une page où l'orateur s'affirmait patriote et disait son amour pour la langue française :

Il n'y a pas de cause plus sacrée que la cause de l'instruction de la jeunesse.

Et pour nous, descendants de la France, c'est plus encore, c'est une question d'existence nationale. Nous ne pouvons être quelque chose sur ce continent qu'en semant l'instruction à pleines mains et en nous tenant constamment au niveau intellectuel le plus élevé.

Laissez-moi à ce sujet vous rappeler une page d'histoire. Je m'adresse surtout à vous, mes jeunes amis, qui avez ces matières beaucoup plus fraîches que moi à la mémoire. Reportez-vous au siècle d'Auguste. Rome avait fait la conquête du monde. Tout l'univers était à ses pieds. Le poète contemporain, témoin de cette puissance alors personnifiée dans un seul homme, s'écriait :

Divisum imperium cum Jove Caesar habet.

Rome imposa sa civilisation à tous les pays qu'elle avait conquis, un seul excepté, la Grèce. Au lieu d'imposer sa domination à la Grèce, elle continua d'emprunter constamment à sa civilisation et à ses arts. La langue grecque se partageait avec la langue latine le monde civilisé. Vous savez mieux que moi que l'éducation d'un jeune Romain n'était pas complète s'il ne possédait les lettres grecques au moins à l'égal des lettres latines. Vous vous rappelez mieux que moi le précepte d'Horace à ses contemporains :

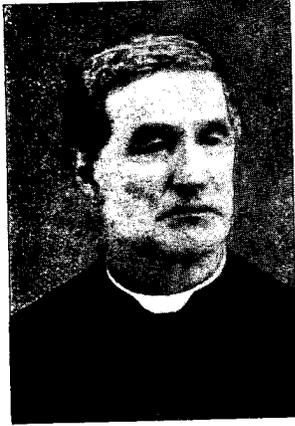
Vos exemplaria graeca

Nocturna versate manu, versate diurna.

Messieurs, la Grèce vaincue pouvait-elle tirer une plus éclatante vengeance que de forcer la maîtresse du monde à devenir sa vassale intellectuelle ?

Messieurs, le dirai-je ? c'est un peu le sort que je rêverais pour la nationalité à laquelle j'appartiens. Je voudrais forcer cette grande et fière race anglaise, à laquelle la Providence nous a associés, à parler notre langue, à étudier notre littérature, comme nous-mêmes nous sommes obligés d'apprendre sa langue et d'étudier sa littérature. Je voudrais que la langue française se partageât ce continent avec la langue anglaise, comme jadis les langues grecque et latine se partageaient l'ancien monde.

Certes, cette gloire serait assez belle pour tenter l'ambition de tous les descendants de la France. Et, si l'on ne perd pas de vue la force de résistance qui a caractérisé la race française sur ce continent, si l'on se rappelle surtout le caractère d'expansion de la langue française, cette ambition ne paraîtra pas téméraire. Ce résultat dépend de nous. Pour y arriver, le premier devoir de chacun, c'est de se donner le plaisir, remarquez, Messieurs, je dis *donner le plaisir*, d'étudier et, suivant le précepte d'Horace, d'étudier le soir et d'étudier le matin cette incomparable langue française si riche, si flexible, si ductile qu'entre les mains d'un maître qui sait s'en servir il n'est pas d'instrument de musique qui lui puisse être comparé pour la variété et l'harmonie.



Abbé TRANCHEMONTAGNE

Et s'il est une chose pour laquelle, plus que pour tout autre, je sois fier de la maison où j'ai reçu mon éducation, c'est l'assiduité, le zèle, l'amour avec lesquels, de mon temps du moins, on y cultivait la langue française.

Les autres orateurs de cette journée mémorable furent MM. A.-H. Paquette, sénateur, Joseph Marion, M.P.P., Hubert Cabana, avocat, Siméon Lesage, sous-ministre des Travaux publics; MM. les curés Camille Caisse et John McGraw. Deux poésies nous sont parvenues, que les Noces d'or inspirèrent à Zéphirin Mayrand, notaire, et à l'abbé Alfred Tranchemontagne, P.S.S. La première de ces poésies fut récitée au banquet par le poète lui-même; la seconde, mise en musique, fut chantée par les élèves au Bois des écoliers. La voici in extenso:

REFRAINS A MON COLLÈGE

NOCES D'OR

Salut! Maison sainte et bénie!
Ce sont des fils que tu revois...
Tous, l'âme comme rajeunie,
Sont accourus prompts à ta voix.

REFRAIN

Ces noces d'or toutes joyeuses
Viennent couronner Cinquante Ans;
Combien elles sont glorieuses
Pour la Mère et pour les Enfants!

Ce jour, avec sa récompense,
Brille au sommet des Cinquante Ans
Et couronne ici la science,
Le dévouement, les soins touchants.

Ici gaiement le cœur déploie,
Pour célébrer ce jour heureux,
Tout ce qu'il a de douce joie,
De doux amour et de doux vœux.

L'âme en ces lieux se sent joyeuse
Avec un rien... au bruit d'un pas:
Impression délicieuse,
Dont le secret ne se dit pas!

Pour nous, point d'échos qui sommeillent,
Rien n'est passé, rien ne se tait.
Les réminiscences s'éveillent,
Et tout un monde ici renaît.

Que de grands noms! C'est comme un fleuve
De souvenirs doux et sans fin:
Les Labelle, les Cazeneuve,
Et les Meilleur, les Normandin;

Et les Dupuis, et les Barrette,
Et les Guilbault, et les Dorval,
Grands arbres dont la sève jette
Tant de rameaux au sol natal.

Ces noms aimés, avec tant d'autres,
Et dans l'Eglise et dans l'État,
Grands citoyens, pieux apôtres,
Brillent partout d'un vif éclat.

Ici l'Eglise et la Patrie,
Déjà riches de tels enfants,
Te couronnent, Mère chérie,
T'offrent leurs vœux reconnaissants.

C'est le doux vœu de la Famille
Que la Vierge te garde encor
Et que toujours sur ton front brille
Cette gaieté des Noces d'or.

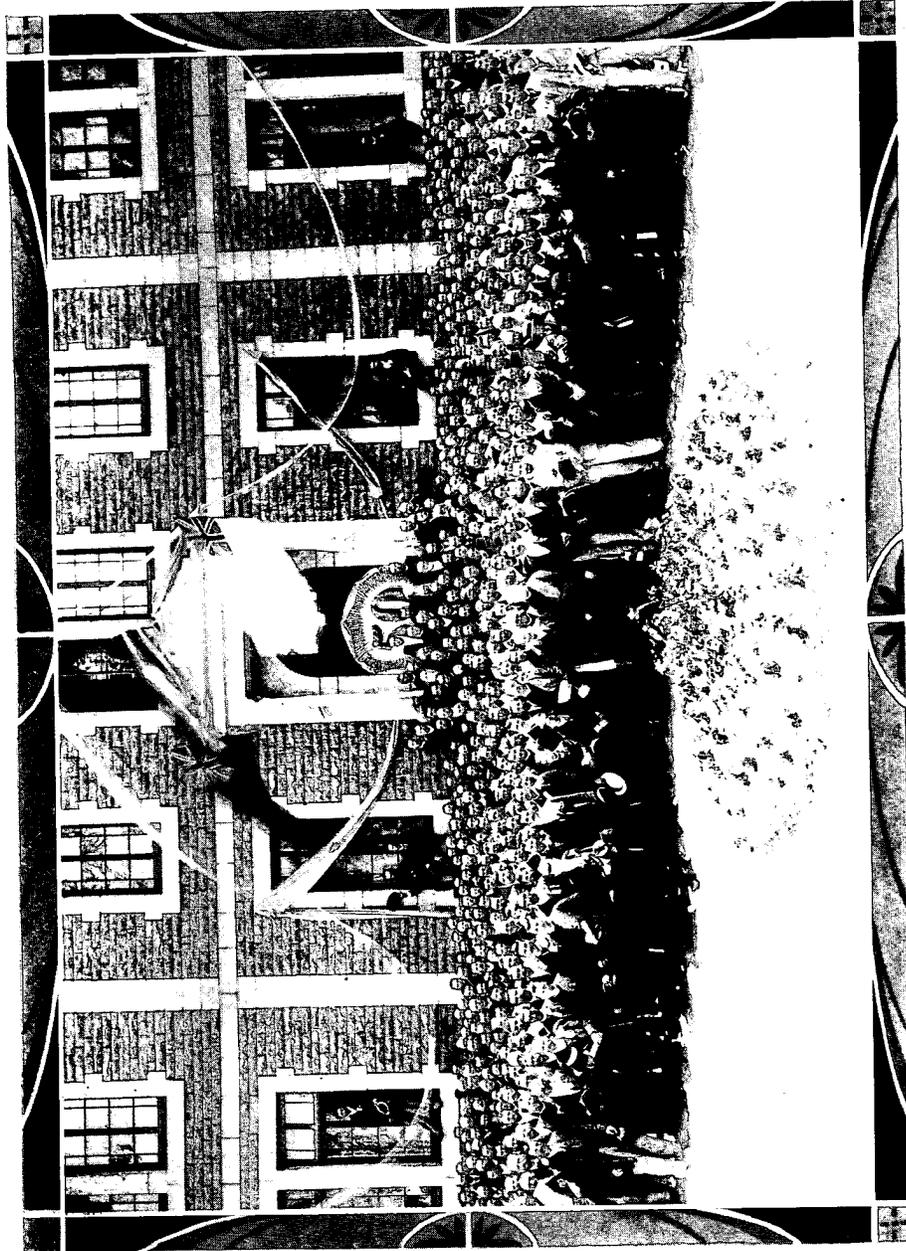
NOCES DE DIAMANT DU COLLÈGE

NOCES D'OR SACERDOTALES de M. le supérieur DORVAL

13-14-15 juin 1893

Les fêtes de 1883 avaient été un hymne de reconnaissance à l'Alma Mater et aux fondateurs. Celles de 1893 auront un double objet: exalter l'œuvre bienfaisante du collègue et louer la vie admirablement féconde de son supérieur. En même temps que le collège célèbre le 60e anniversaire de sa fondation, Pierre-Ferréol Dorval, curé de l'Assomption depuis quarante ans, supérieur depuis vingt-sept ans, fête le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale.

A ce double anniversaire s'ajoute pour la famille assomptionniste une nouvelle raison de fierté et d'allégresse: une aile neuve, vaste et claire, qu'on bénira au cours des fêtes, marque le développement croissant de l'œuvre, sa vitalité et sa fécondité.



GROUPE DES ANCIENS AU 60e DU COLLEGE ET 50e DE M. DORVAL (juin 1893)

Plus de 2,000 Anciens viendront participer à l'allégresse de ces jours d'actions de grâces.

* * *

Dès l'ouverture des fêtes, à la réunion du 13 juin, Mgr Fabre ajoute à l'honneur de sa présence une agréable surprise: il présente son cadeau de fête au supérieur jubilaire, en le nommant chanoine honoraire de sa cathédrale. Par les applaudissements répétés et par ses vivats enthousiastes, la foule des Anciens dit aussitôt sa gratitude à l'archevêque et ses félicitations au nouveau chanoine.

A la même réunion, M. le Juge Louis-Amable Jetté et Mgr Florent Bourgeault, V.G., font l'éloge des humanités grecques et latines. Le discours du Juge Jetté nous a été conservé par une main pieuse. Solide de pensée, élégant de forme, il mérite d'être transcrit ici:

Il y a 10 ans, c'était la voix grave du supérieur de cette maison qui nous souhaitait la bienvenue; cette fois, c'est une voix plus jeune qui nous accueille, comme si on avait voulu nous donner l'illusion d'avoir rajeuni depuis cette première rencontre.

Si je saisis bien la pensée finale de cette adresse que nous présente le jeune condisciple qui vient de parler, il me semble y retrouver une ancienne connaissance qui se faufile discrètement au milieu des compliments et des bons souhaits d'arrivée; c'est, à n'en pas douter, aujourd'hui comme de mon temps, l'impatience des jeunes qui se fait jour, leur ambition d'entrer en lice et de prendre part aux luttes et aux travaux de leurs devanciers. Déjà donc, Messieurs, votre pensée vous porte en avant, votre impatience ne serait pas satisfaite de dire:

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

Non, c'est demain, aujourd'hui même, si c'était possible, que vous voudriez y entrer. Je reconnais bien là les écoliers; c'était ainsi de notre temps. Et je suis heureux qu'il en soit encore ainsi aujourd'hui, car cela prouve deux choses: la première, c'est que vous êtes trop les amis des anciens pour vouloir les déposséder tout de suite, les chasser de l'arène avant qu'ils aient donné la pleine mesure de leur courage et de leur vigueur; la seconde, c'est que vous avez confiance dans votre force et que vous ne craignez pas la lutte que vous allez avoir à soutenir.

En effet, pourquoi la craindriez-vous? Si vous avez su profiter des leçons de vos professeurs, si vous avez consciencieusement appris ce qui vous a été enseigné avec tant de soin et de dévouement, vous pouvez entrer sans inquiétude dans cette arène qui s'ouvre devant vous.

Oh! n'allez pas croire que je veux dire que vous savez tout! Mais je suis sûr que vous êtes préparés à tout apprendre. Sous la conduite de professeurs modestes, mais sûrs, vous avez acquis, amassé ce capital de connaissances que vous allez maintenant faire fructifier. Et avec de la bonne volonté et du travail vous réussirez.

Car, je n'hésite pas à le dire, Messieurs, l'éducation que donnent nos collèges classiques, tout en admettant qu'elle pourrait être améliorée, n'en est pas moins excellente; elle convient merveilleusement au génie de notre population française; elle nous a assuré dans le passé, et nous donne encore dans le présent, des résultats dont nous avons lieu d'être fiers. Depuis quarante ans que j'ai quitté cette maison, j'ai rencontré, dans les diverses phases de ma vie, presque tous les hommes qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont laissé l'empreinte de leur puissante personnalité sur les pages de notre histoire.

Eh bien! soit dans les luttes du barreau, soit dans celles de la politique, soit au Palais, soit au Parlement, j'ai constaté partout que les Canadiens français, grâce à l'éducation classique qu'ils reçoivent dans nos collèges, ne sont inférieurs à personne.

Et, si je ne craignais de blesser sa modestie, je vous dirais, Messieurs, pour ne citer qu'un seul exemple de ce que j'affirme, qu'à l'heure actuelle, le plus grand orateur parlementaire de notre pays, soit qu'il parle le français, soit qu'il parle l'anglais, est un élève de cette maison. Mais qu'ai-je besoin de vous le dire? Son nom est sur toutes les lèvres; mieux encore, il est dans tous les cœurs, car son caractère est à la hauteur de son talent!

Le système d'éducation de nos collèges classiques repose donc sur une base qu'il serait téméraire et antipatriotique de vouloir ébranler. Qu'il y ait lieu d'améliorer, je suis un des premiers à le reconnaître; mais dans quel sens? Ce n'est pas ici l'occasion de discuter cette question, mais il y a pour moi une vérité dont je me convaincs chaque jour davantage, depuis quarante ans (et je regrette que cette conviction ne me soit pas arrivée sept ans plus tôt). C'est qu'on ne peut pas être un homme instruit et encore moins un savant, sans savoir au moins un peu de grec et beaucoup de latin.

Oh! je sais bien que beaucoup de gens aujourd'hui voudraient supprimer le grec et le latin de nos programmes d'études; mais je me console de ne pas être de leur avis, quand je me vois en compagnie d'hommes tels que l'illustre vieillard qui gouverne aujourd'hui l'Angleterre et qui répondait un jour à quelqu'un qui lui citait un vers de l'*Illiade*, en continuant la citation et en récitant à son interlocuteur ébahi le reste du chant du grand poème! Voilà l'opinion pratique de Gladstone sur l'étude du grec.

Vous venez de consacrer, Messieurs, sept ou huit des plus belles années de votre jeunesse à ces fortes études qui ornent l'esprit et forment le cœur. Guidés par des professeurs dévoués, vous avez appris à apprécier et à admirer la vertu et le courage, les grands dévouements et les sacrifices sublimes, dont l'histoire nous a conservé tant d'exemples.

Vous avez vécu, pour ainsi dire, dans l'intimité de ce peuple romain, qui a accompli de si grandes choses que saint Augustin se demande comment les premiers Romains, serviteurs des faux dieux, ont pu mériter que le vrai Dieu les élevât à une si grande puissance et croit y voir la récompense de leurs vertus même purement païennes.

Vous avez étudié les grands exemples de la civilisation chrétienne, vous vous êtes inspirés des pensées et des sentiments des héros qu'elle a produits. L'âme pénétrée de toutes ces grandes choses est prête pour la lutte, prête pour le sacrifice s'il s'impose, pour le triomphe s'il survient. Or, c'est là, Messieurs, comme l'a dit en termes éloquents un profond penseur de notre temps, c'est là, dis-je, le but principal de l'éducation.

"C'est se tromper, dit-il, sur les écoles, sur leur but, sur leur grandeur,

que d'y voir surtout la propagation de la science; il faut y chercher, il faut y mettre la propagation du courage et de la vertu. Nous avons eu beau, depuis un siècle, transformer les forces de la nature et les mettre au service de l'homme, l'homme est encore et il sera, jusqu'à la consommation des siècles, la plus grande force qui existe sous le ciel. Non, ce n'est pas parce qu'il sait qu'il meurt; c'est parce qu'il veut mourir pour le devoir. Le génie n'est si grand que parce qu'il est lui-même, pour la plus grande part, le produit d'une volonté héroïque. Apprendre à ne pas défaillir quand parle l'humanité ou la patrie, c'est apprendre son métier d'homme et de citoyen. Fondons des écoles pour éclairer les intelligences, mais surtout pour fortifier les volontés."

Si vous êtes pénétrés de ces sentiments, Messieurs, et l'éducation que vous recevez dans cette maison ne me laisse aucun doute sur ce point, la lutte pour la vie, bien qu'elle soit aujourd'hui plus ardente et plus âpre que jamais, ne vous paraîtra pas au-dessus de vos forces.

Mais je me demande tout à coup si c'est bien là ce que j'aurais dû vous dire, en réponse aux aimables paroles de bienvenue que vous nous avez adressées. Vous veniez à nous la joie dans les yeux, le sourire aux lèvres, et voilà que, depuis un quart d'heure, je ne vous parle que de choses graves et sévères. Ah! c'est que j'ai oublié le rôle que j'avais à jouer en cette circonstance. J'aurais dû redevenir élève comme vous; mais la réalité l'a emporté sur la fiction et, comme je suis devenu professeur, la force de l'habitude m'a empêché d'être aimable.

Je ne saurais terminer cependant, Messieurs, sans vous remercier, au nom de tous les anciens, des bonnes paroles que vous nous adressez.

Le vénéré supérieur de cette maison et tous vos professeurs savent combien les anciens élèves de l'Assomption ont conservé d'affection pour leur Alma Mater. Aussi est-ce avec bonheur que nous avons tous accepté cette invitation qui nous conviait à cette nouvelle fête qui, pour un bon nombre d'entre nous, hélas! sera la dernière qu'il nous sera donné de célébrer avec vous. En effet, je crains fort que, dans quarante ans, plusieurs de nous ne puissent pas se rendre au centenaire! Les infirmités, s'il n'y a pas d'autre raison plus grave, pourraient nous en empêcher. C'est donc à vous, nos jeunes amis, que reviendra encore alors l'agréable tâche de venir constater les constants progrès de cette noble maison et passer en revue le nombre toujours croissant de ceux qui l'auront aimée et qui garderont éternellement son souvenir.

Monseigneur,

Avant de céder la parole à d'autres, permettez-moi de vous remercier, au nom de tous mes anciens et nouveaux condisciples, de l'intérêt que vous avez toujours porté à ce collègue que nous aimons tant. Vous savez combien votre présence rehausse l'éclat de cette fête; et nous vous en sommes tous reconnaissants.

Enfin, laissez-moi ajouter que celui qui vous parle n'oublie jamais que vous avez béni le plus grand et le plus heureux événement de sa vie et que vous avez toujours été pour lui un père et un ami.

* * *

A la messe pontificale célébrée, le 14 juin, par Mgr l'archevêque de Montréal, M. le chanoine Alfred Archambault est le

prédicateur. Prenant pour texte la parole de saint Paul: *Omnis Pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quae sunt ad Deum* (Héb. V-1), il traite du sacerdoce catholique, de la dignité et de la vie du prêtre. Il conclut par un délicat hommage au prêtre vénéré, arrivé au 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Voici la page où l'orateur sacré rend hommage à son Alma Mater:

“O notre Alma Mater, qu’il nous soit permis, en ce moment, de tourner plus spécialement nos regards vers toi et de te féliciter publiquement de l’œuvre admirable que tu as accomplie, Dieu sait au prix de quel dévouement!

“Depuis plus d’un demi-siècle, tu travailles pour l’Eglise et pour la société. Tu as préparé au sacerdoce, aux carrières libérales, à l’agriculture, au commerce et à l’industrie, une longue suite de générations, aujourd’hui ta joie et ta légitime récompense.

“Eh bien! regarde, ces générations se sont levées à ton appel; elles sont accourues, de tous les coins du Canada et des États-Unis, pour te faire une immense couronne de gloire. Regarde: réunies sous la voûte de ce temple, elles chantent, en même temps que le jubilé d’or de ton premier-né dans le sacerdoce, le soixantième anniversaire de ta fondation. Regarde, elles te remercient de tes travaux, de tes fatigues et de tes sacrifices. Elles te bénissent de les avoir faites ce qu’elles sont: des générations fortes et vaillantes, utiles à la patrie dont elles servent les intérêts à tous les degrés de l’échelle sociale, utiles à l’Eglise qu’elles ont apprise, sur tes genoux, à aimer et à respecter, utiles aux pays étrangers témoins de leur fermeté et de leur foi ou de la générosité de leur zèle apostolique, utiles aux missions lointaines, ouvertes par elles, arrosées de leurs sueurs et de leur sang!...”

* * *

A la fin du dîner, se produit un incident d’ordre pratique. Le Juge Jetté, appuyé par Wilfrid Laurier, suggère aux Anciens d’offrir à l’Alma Mater la traditionnelle corbeille de noces. Spontanément, les convives y versent, en espèces ou en promesses, une somme approchant les \$40,000.

L’après-dîner est consacré à rendre hommage au supérieur jubilaire, attaché au collège depuis sa fondation, comme élève d’abord, puis comme professeur et comme supérieur. Le programme, distribué aux invités et dédié “Au Vénérable Cinquantenaire”, nous fait connaître les noms des orateurs:

ADRESSES

Les élèves actuels..... Louis-Philippe GEOFFRION
 Les anciens élèves, prêtres..... Chanoine Nazaire PICHÉ
 Les anciens élèves, laïcs..... Notaire Cyrille AUGER

RÉPONSE DU JUBILAIRE

POÉSIE

L'écolier..... Robert ROCHER

DISCOURS

Le professeur..... Urgel PICHÉ, C.R.

Le curé..... Amédée MARSAN, agronome

Le supérieur..... Conrad PELTIER, C.R., M.P.

Les discours officiels terminés, d'autres orateurs sont encore réclamés par l'assistance et prennent successivement la parole: l'honorable Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, Israël Tarte, député de l'Islet, l'honorable Horace Archambault, conseiller législatif, le Père Albert Lacombe, l'apôtre de l'Ouest canadien, le chanoine Edmond Moreau.

* * *

Les fêtes se clôturèrent le lendemain, 14 juin, par un pique-nique au Bois des Ecoliers. Pour ressusciter les joyeux souvenirs d'autrefois, la poésie se joignit à la prose. Zéphirin Mayrand, les abbés Georges Dugas et Alfred Tranchemontagne célébrèrent, dans leurs vers, les années heureuses de leur jeunesse lointaine. De son éloquence claire et vigoureuse, Joseph Marion, député de l'Assomption, invitait les écoliers, ses petits frères, à tourner leurs regards vers l'avenir et à s'y bien préparer par la formation de leur intelligence, de leur cœur et de leur volonté.



Joseph MARION

* * *

A la tombée de la nuit, le vapeur "Le Terrebonne" quitta le quai de l'Assomption, emportant vers Montréal le groupe des Anciens, réconfortés par les bonnes journées qu'ils avaient vécues dans l'atmosphère vivifiante de leur jeunesse retrouvée. Les fêtes jubilaires étaient terminées. Dans les adieux échangés d'une voix étranglée par l'émotion, chacun avait promis de revenir sous le toit de l'Alma Mater pour la célébration du 75e anniversaire; mais Dieu réservait à tous un rendez-vous plus prochain. Il préparait à l'Alma Mater des honneurs et des joies incomparables, qu'elle voudra partager avec tous ses enfants.



S. E. LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR LOUIS-AMABLE JETTÉ

Les fêtes de 1893 auront des lendemains glorieux: 1898, fêtes du lieutenant-gouverneur Jetté;— 1901, fêtes du premier ministre sir Wilfrid Laurier;— 1904, fêtes de Monseigneur Archambault, premier évêque de Joliette.

VISITE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR JETTÉ

27-28 avril 1898

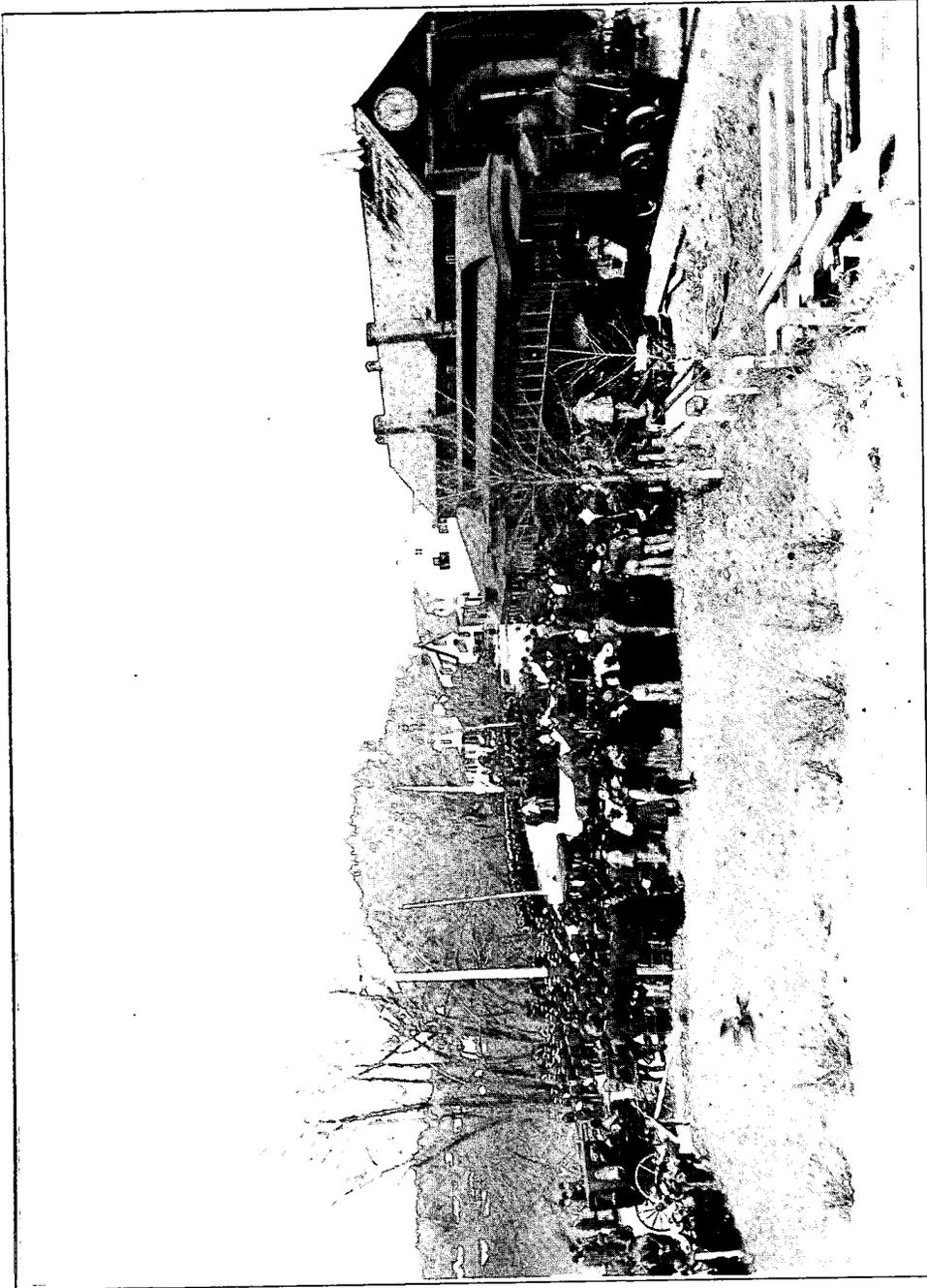
Dans les joyeux anniversaires que nous venons de relater, l'Alma Mater a senti les cœurs de tous ses enfants battre pour elle d'amour et de gratitude. Chaque fois, elle y a trouvé la raison d'une nouvelle fierté à constater comme son œuvre était féconde et bénie de Dieu. Nombre de ses élèves d'hier tenaient un rôle utile et brillant dans la hiérarchie ecclésiastique ou dans l'administration de la chose publique. L'année 1898 devait lui apporter une joie particulièrement consolante. L'un de ses fils du 14e cours, le Juge Louis-Amable Jetté, était élevé au poste si honorable de lieutenant-gouverneur de la province de Québec!

Maintes fois, au cours de sa laborieuse carrière, le Juge Jetté avait donné à son Alma Mater des preuves d'un filial et indéfectible attachement. A peine entré à Spencer Wood, il écrivit à M. le supérieur qu'il lui serait très agréable de revoir son cher collègue, comme on l'y invitait; il ajoute, avec une touchante bienveillance, qu'il "désirait même lui réserver sa première visite officielle, hors de Québec".

* * *

Son Excellence arriva à l'Assomption dans l'après-midi du 27 avril. L'accompagnaient Lady Jetté, Mademoiselle Clotilde, sa fille, et son fils, le R.P. Jules, S.J.

De la "Gare Tardif" au collège, le landau, où les hôtes distingués ont pris place, s'avance lentement, comme entre deux haies vivantes. Les cadets du collège, les écoliers, les professeurs et des centaines de citoyens de l'Assomption et des environs font cortège d'honneur. En cours de route, le lieutenant-gouverneur rappelle que cinquante ans plus tôt il faisait sa première entrée au collège. On lui répond que "c'est là une digne célébration de ses noces d'or d'écolier". Le décor a changé depuis cinquante ans, mais aussi comme la gloire a grandi le petit collégien de 1848! Et cette gloire lui est venue naturellement, comme le fruit vient de la fleur, patiemment et dignement acquise par l'efflorescence de la vie au travail, dans la droiture, dans l'honnêteté et la plus haute distinction.



ARRIVÉE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR PAR CONVOI SPÉCIAL DU P'TIT TARDIF

* * *

Dans la soirée, la salle académique est remplie d'Anciens venus de partout pour la réception officielle du lieutenant-gouverneur. Bien campés, au milieu des drapeaux et des fleurs, le portrait de l'hôte d'honneur occupe le centre de la scène. On y a joint un écusson surmonté de la couronne d'Angleterre et portant la devise de Son Excellence: *Spes mea supra stellas*.

M. le supérieur Magloire Legaré présente les compliments de bienvenue et les félicitations. L'adresse, dans sa concision, exprime tous les bons sentiments de l'Alma Mater à son glorieux fils. En voici le texte:

“Soyez le bienvenu dans cette maison, qui est votre Alma Mater aussi bien que la nôtre: vous êtes ici au milieu de vos frères aînés ou plus jeunes, qui se pressent pour saluer et féliciter un des plus nobles enfants de la grande famille assumptionniste.

“Depuis le jour où cette mère si aimante vous embrassait une dernière fois et vous donnait ses pieux conseils pour vous soutenir dans les luttes de la vie, son regard plein de sollicitude vous a suivi partout: au barreau, dans l'arène parlementaire, sur le banc judiciaire et à l'Université. Avec un légitime orgueil, elle a vu mûrir les fruits d'un talent fécondé par le travail opiniâtre et persévérant; elle a applaudi à vos succès et partagé vos triomphes et vos gloires. Elle savait, sans doute, cette mère, qui avait dirigé vos premiers pas dans les sentiers de la vérité et du bien, à qui elle venait de confier l'épée et le bouclier; et quand elle constata l'excellent usage que vous en faisiez, elle ne manqua pas d'en être vivement émue.

“Aujourd'hui, pourtant, son cœur maternel se dilate encore davantage, en accueillant ce fils chéri, dont le front s'est illuminé d'un rayon de l'autorité de Dieu lui-même; elle remercie le Ciel qui a béni ses espérances, elle vous félicite et vous accueille avec le sentiment d'une juste fierté.

“Votre visite est donc pour nous, M. le Lieutenant-Gouverneur, une réjouissance de famille; elle nous permet aussi de nous associer publiquement et officiellement au pays tout entier, qui a salué votre élévation comme la digne récompense d'une vie consacrée à l'étude et au bien de la société.

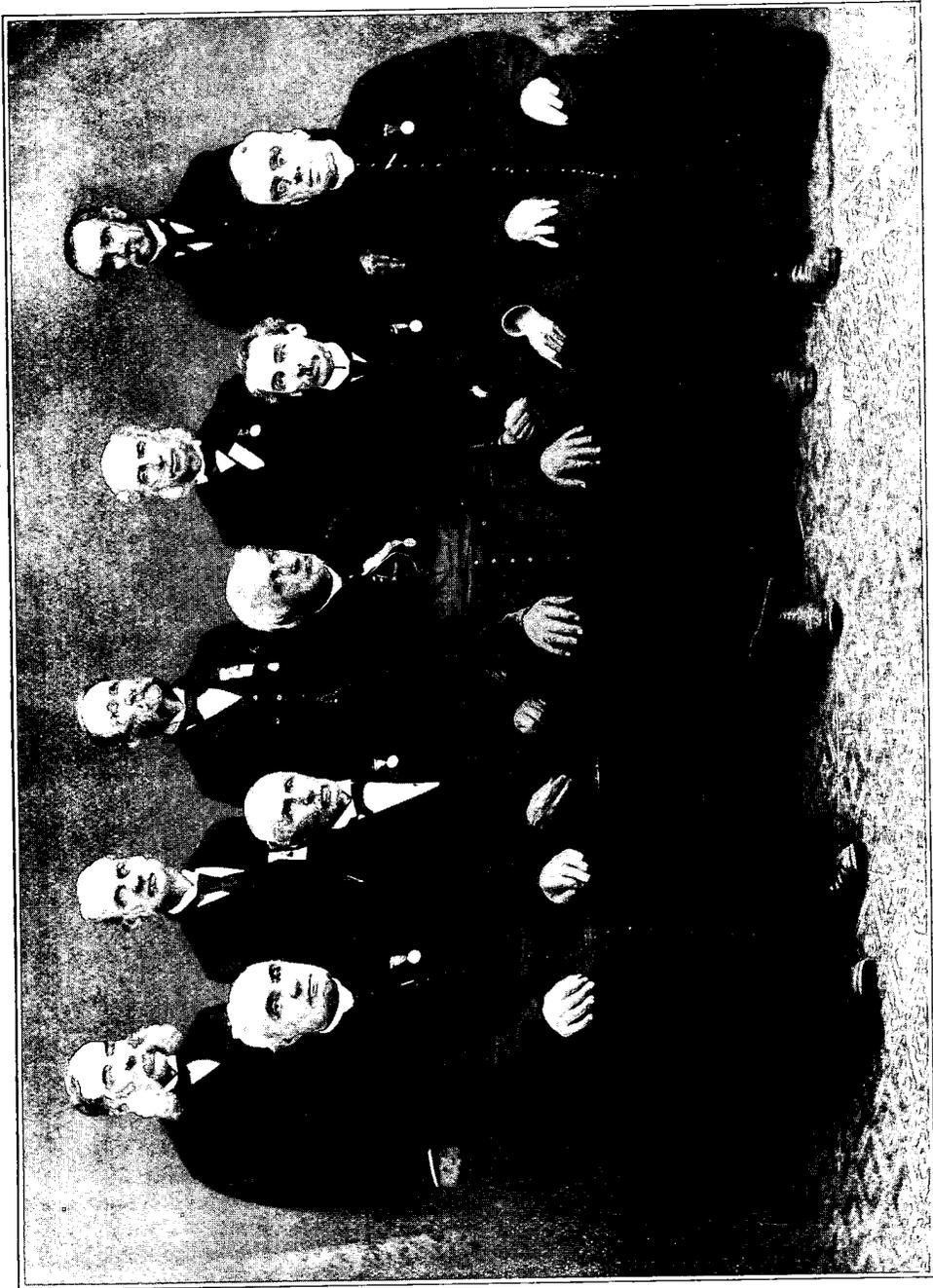
“Les qualités du cœur et de l'esprit, qui vous désignaient naturellement pour le poste d'honneur où viennent de vous appeler la confiance de vos concitoyens et l'autorité suprême qui nous régite, jetteront, nous en sommes sûrs, le même éclat sur ce nouveau théâtre.

“C'est de ce côté que nous aimerons à tourner les regards de notre jeunesse étudiante, pour lui faire mieux comprendre l'avenir qui attend le citoyen intègre et fidèle au devoir.

“Recevez donc, M. le Lieutenant-Gouverneur, l'hommage de notre maison et soyez, encore une fois, le bienvenu sous son toit hospitalier.

“Soyez aussi les bienvenues, Madame et Mademoiselle. Votre présence ajoute au charme de cette fête et nous fournit l'heureuse occasion d'entourer d'un même respect et d'un même honneur toute une famille où brillent les plus pures vertus sociales et chrétiennes.

Tous les élèves survivants du 14e cours sont là, faisant com-



LE 14^e COURS (1846-1853). — PHOTO PRISE LORS DES NOCES D'OR DU COLLÈGE (1883)

De gauche à droite, sont assis : — Abbé André Brien, notaire Eugène Archambault, chanoine Jean-Baptiste Dupuy, Louis-Annable Jetté, avocat
abbé Fabien Ferrault.

Sont debout : André Durocher, notaire, Ovide Hétu, notaire, Ambroise Bérard, médecin, Séraphin Mathieu, Joseph Renaud, médecin.

me une garde d'honneur à leur illustre condisciple. Le notaire Ovide Hétu se fait leur interprète auprès de sir Louis-Amable.

Un dialogue, écrit de la fine plume de l'abbé Ferréol Jobin, actuellement curé de Varennes, met en scène quatre écoliers. Ce sont: Léon Archambault, Gaston Allard, René Chênevert, G.-H. Martineau. Ces enfants rappellent ingénument les plus suaves souvenirs de la vie écolière de Ls-Amable Jetté. Ils ont feuilleté les "livres d'or" de l'Académie et y ont recueilli une poésie composée par lui, en 1852. Jamais son âme religieuse ne l'a reniée. Il l'avait intitulée:



Abbé FERRÉOL JOBIN

"LA PRIÈRE"

Quand l'astre de la nuit
Brille sur les rivages;
Lorsque le vent qui fuit
Siffle dans les cordages
Du vaillant esquif;
Lorsque l'onde écumante
Rugit sur le récif,
Aux coups de la tourmente:
Le matelot pieux
Jusqu'aux pieds de sa Mère
Fait monter vers les cieux
Sa fervente prière.

Quand le flot en fureur
Vient gronder sur la grève;
Que le fils du pêcheur
Plein d'alarmes se lève:
Dans sa crainte, l'enfant
Au Seigneur qu'il implore
Demande en tremblant
Une brillante aurore;
Il demande le jour
Qui verra son bon père,
L'objet de son amour,
Assis dans la chaumière.

Quand la cloche sonore,
Pour la dernière fois,
Fait résonner encore
Son argentine voix;
Quand dans le sanctuaire
Le jour ne paraît plus
Et qu'avec la lumière
Les bruits sont disparus:
Le prêtre seul s'avance
A l'ombre du saint lieu
Et là, dans le silence,
Chante l'hymne de Dieu!

L'Académie du collège avait eu en Louis-Amable Jetté le plus actif de ses membres-fondateurs. N'était-ce pas lui faire honneur que de le lui rappeler ? N'était-ce pas aussi le sûr moyen d'éveiller en lui tous les souvenirs bénis du passé que de lui faire voir les membres actuels de l'Académie, portant encore la primitive rosette blanche et tenant une séance authentique, conforme à tous les règlements ordinaires ?

Au lever du rideau, le secrétaire, Philippe Marion, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, puis viennent les "orateurs à l'ordre du jour" : Henri Jeannotte présente une dissertation latine, essai philosophique, *de Origine Auctoritatis socialis*; Alfred Bérard, une analyse-critique de l'*Art poétique* de Boileau; puis, avant de clore la séance, le président, Léon Faribault, et le vice-président, Albert Granger, offrent les hommages de l'Académie et ceux des écoliers à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur et à lady Jetté.

Dans sa réponse, sir Louis-Amable évoque en termes émouvants les jours lointains de sa jeunesse écolière; il dit le souvenir reconnaissant qu'il garde toujours à son Alma Mater, à ses maîtres, à ses condisciples. S'adressant aux écoliers, il poursuit :

"Laissez-moi donc vous dire que c'est cette formation que vous recevez ici de vos maîtres qui vous façonne pour l'avenir, qui vous prépare pour toutes les luttes, qui vous arme pour tous les combats. Et ce n'est pas sans intention que j'emploie ces images; la vie, en effet, n'est qu'une longue lutte à soutenir, soit qu'il s'agisse d'en supporter les épreuves avec courage et résignation, les triomphes avec mesure et modestie; soit que, dans un ordre de choses plus général et plus élevé, il s'agisse de travailler à la propagation des grands principes de morale et de vertu qui forment les assises de la société; soit que nous soyons appelés à défendre, au forum, les intérêts nationaux ou les privilèges constitutionnels, les droits généraux ou les libertés publiques.

"Et, pour cette lutte de tous les instants, il faut que l'âme du bon citoyen soit préparée à toutes les résistances comme à tous les sacrifices; il lui faut enfin cette grande vertu que l'on nomme le courage civil.

"C'est donc en formant ici vos âmes au bien et à la vertu que vos maîtres vous préparent pour ces luttes de l'avenir, que vous aurez bientôt à supporter à votre tour, remplaçant dans la carrière vos aînés disparus.

"Vous l'avez dit vous-mêmes, et je sens que je ne puis vous contredire sans être injuste pour beaucoup d'autres qui ont réellement mérité cet éloge, nombreux sont les anciens élèves de ce collège dont les exemples pourront plus tard vous guider et vous inspirer. Vous comprenez sans peine que je suis porté à restreindre, en ce qui me concerne, la portée de cette affirmation; mais lorsque, en tête de cette phalange d'hommes distingués, j'aperçois cette grande figure qui domine aujourd'hui notre monde politique, cet orateur acclamé par les deux plus grandes nations du globe, cet homme d'État qui, par sa largesse de vues, s'est imposé à l'admiration du pays tout

entier, je suis fier de l'honneur qui en rejaillit sur cette maison et sur nous tous, puisque, nous pouvons le dire avec orgueil, il est aussi de la famille.

“Un dernier mot. Vous avez appris dans cette maison qu'après la religion, mais au nombre des choses sacrées entre toutes, il en est une dont le nom fait tressaillir tous les cœurs et rayonner tous les fronts, qui inspire tous les dévouements, justifie tous les sacrifices; c'est la Patrie. Au cours de votre future carrière, vous aurez à essayer bien des revers, à surmonter bien des obstacles; vous serez témoins de bien des faiblesses et de bien des compromissions. La religion vous consolera et vous fera triompher de ces tristesses. Mais que la pensée de la Patrie vous soutienne aussi dans ces épreuves et vous fortifie dans ces luttes! Gardez dans vos cœurs son image reconfortante; songez à vos ancêtres et, pour qu'ils soient contents de vous, restez dignes d'elle. Et lorsque le temps sera venu de céder votre place à de plus jeunes, il vous sera permis d'entendre dire de vous-mêmes ce qu'Auguste, relevant les statues de Cicéron, son ennemi, répondait à son petit-fils, surpris de tant de magnanimité: Il a aimé sa Patrie!”

* * *

La soirée se termina par une procession aux flambeaux à travers les rues de la ville, magnifiquement pavoisée et illuminée. Ici et là, des inscriptions rappelaient des souvenirs touchant de près à l'enfance de sir Louis-Amable. L'une d'elles, fixée à une maison en ruines, au coin des rues St-Etienne et Ste-Anne, devait plus éloquemment parler à l'âme du lieutenant-gouverneur. On rapporte qu'il éclata en sanglots, en y lisant: “Tu visites mes ruines, j'abritai ton berceau”.



La maison où naquit sir Louis-Amable Jetté. Située au coin sud-ouest des rues Saint-Etienne et Ste-Anne, elle fut démolie il y a près de trente ans.

HOMMAGE A SIR WILFRID LAURIER

11-12-13 juin 1901

Trois ans à peine se sont écoulés depuis les Fêtes Jetté. Tous les Assomptionnistes en gardent encore le souvenir vivant, quand, de nouveau, en 1901, ils sont convoqués à une autre fête non moins solennelle. L'Alma Mater les invite à venir acclamer avec elle un autre de ses glorieux fils: le T. H. sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada depuis 1896.

1896 - 1901, le rapprochement de ces deux dates nous fait bien constater que la fête annoncée suivait d'assez loin l'accession de sir Wilfrid aux honneurs suprêmes. Devons-nous dire pourquoi les félicitations officielles de l'Alma Mater étaient si tardives? On avait mis plus de hâte, semble-t-il, à fêter le lieutenant-gouverneur Jetté. Faut-il croire qu'il y ait eu quelque part malveillance, gêne ou rancune? Tous conviennent qu'aux élections générales de 1896, les directeurs du collège ont eu, à tort ou à raison, la réputation d'être antipathiques à la politique du chef libéral sur la question des Ecoles du Nord-Ouest. Sorti triomphant de la tourmente électorale, sir Wilfrid a-t-il refusé les hommages que lui offrait son collège, ou le collège lui-même a-t-il jugé inopportun de lui offrir ses hommages? Au sentiment de quelques professeurs du temps, que nous avons interrogés, il faut plutôt s'en tenir à cette dernière opinion.

Dans ce cas, il est heureux que le temps ait fait œuvre de paix et de réconciliation. Après les élections générales de 1900, où le parti libéral triompha de nouveau, le supérieur du collège adressa un télégramme de félicitations au Premier Ministre. Celui-ci en ressentit une joie évidente et répondit aussitôt: "Parmi toutes les félicitations que j'ai reçues à l'occasion des élections générales, il n'y en a pas qui m'ait fait plus de plaisir que celle qui m'est venue de mon Alma Mater. Je suis toujours fier d'avoir été élève du Collège de l'Assomption..."

* * *

C'est le 3 mars 1901 que sir Wilfrid reçoit l'invitation à visiter son Alma Mater. "Nous sommes désireux, lui écrit le supérieur, M. Villeneuve, de vous remercier de la gloire que votre carrière fait rejaillir sur notre maison". L'invitation est acceptée.

Le 11 juin, à 9 h. 30 du matin, sir Wilfrid et Lady Laurier se mettent en route pour l'Assomption. Ils n'y arriveront que vers 4 heures du soir. C'est que le voyage ne peut se faire qu'à

l'allure d'une marche triomphale, avec des arrêts qu'impose le peuple, qui veut acclamer et entendre le chef qu'il aime et vénère.

Le départ se fait de l'Hôtel Windsor. Les journaux de l'époque signalent que "la Compagnie des Tramways a mis à la disposition des voyageurs une de ces magnifiques voitures longues qui, au nombre de 25, font le service sur la rue Sainte-Catherine". Accompagnent le Premier Ministre: les honorables Israël Tarte



Ottawa, 10 Novembre, 1900.

Cher M. Villeneuve,

Parmi toutes les félicitations que j'ai reçues à l'occasion des élections générales, il n'y en a pas qui m'ait fait plus de plaisir que celle qui m'est venue de mon Alma Mater. Je suis toujours fier d'avoir été élève du collège de l'Assomption.

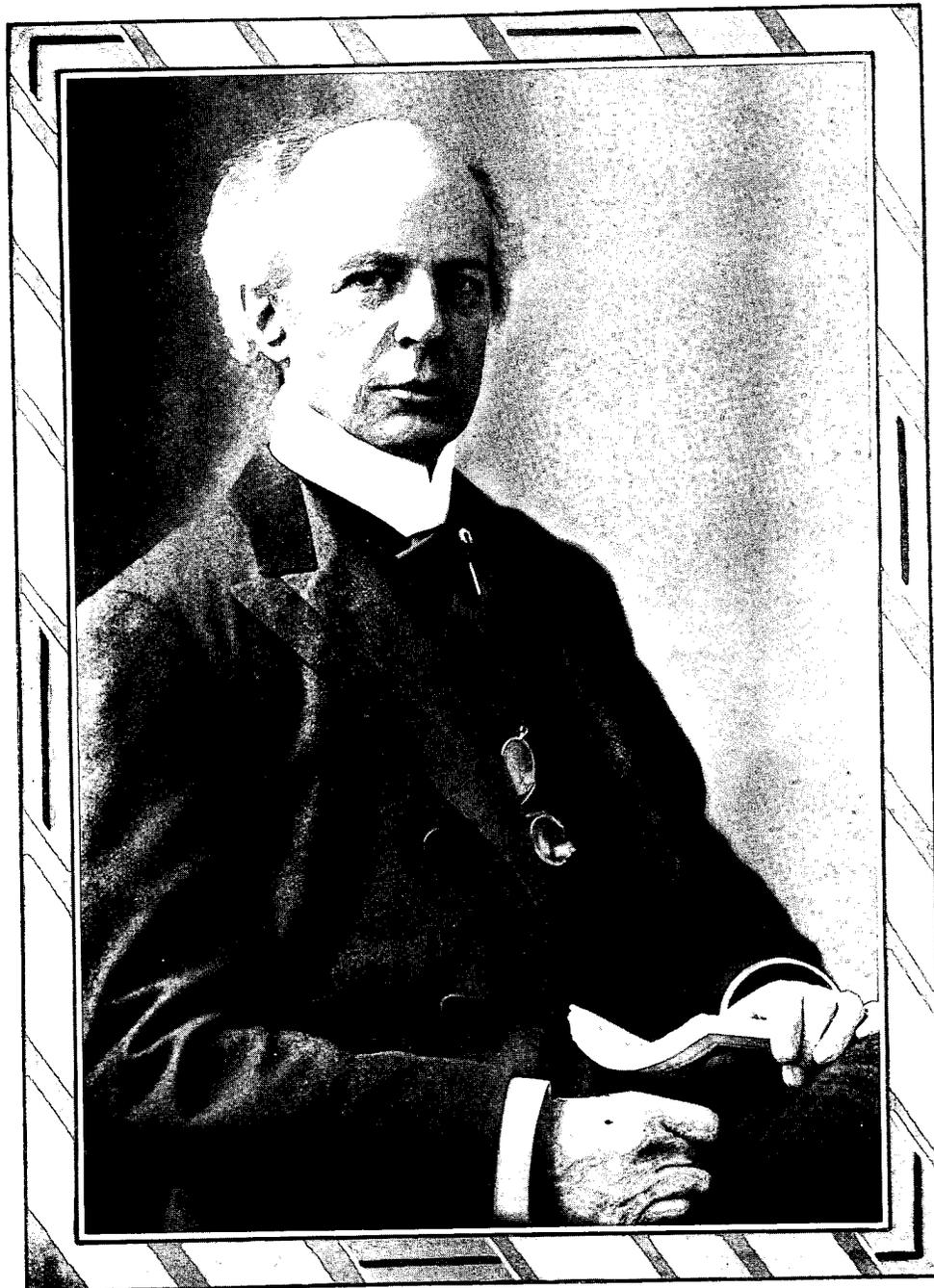
Croyez-moi bien, cher M. Villeneuve,

Votre tout dévoué.

M. L'Abbé J.O. Villeneuve,

Collège de l'Assomption,

L'Assomption, P.Q.



SIR WILFRID LAURIER

et Horace Archambault, les sénateurs Casgrain et Dandurand, Raymond Préfontaine, maire de Montréal.

Un premier arrêt a lieu à Maisonneuve, un second à la Pointe-aux-Trembles. Les adresses succèdent aux adresses. Heureusement, elles sont courtes. L'une d'elles dit: "Nos souhaits seront brefs, car nous comprenons qu'il vous tarde d'arriver au sein de la famille collégiale où l'on vous désire si ardemment. Ce sera pour vous, en effet, un bonheur véritable de voir ces lieux chers à votre enfance et à votre souvenir, l'Alma Mater, le foyer des sciences, des lettres et des arts, où vous avez puisé les notions de cette diplomatie admirable qui vous a conduit à la tête de nos destinées nationales et permis de réaliser le grand rêve de votre vie, celui d'inscrire, en lettres immortelles, au tableau des puissances du monde le nom vénéré de votre pays, le Canada".

JOSEPH-ISRAEL TARTE, né à Lanoraie en 1848, entra au collège en 1860 (28^e cours). Notaire en 1869, il exerce quelque temps sa profession à l'Assomption, mais son âme ardente le pousse bientôt vers la lutte des idées. Il est tour à tour rédacteur des *Laurentides* (St-Lin), du *Canadien* (Québec), de la *Patrie* (Montréal) dont il devient le propriétaire. Jeune encore, il descend dans l'arène politique et se sent à l'aise dans le tumulte des assemblées populaires. Toujours envoyé aux postes les plus périlleux, il conquiert Bonaventure en 1877, Montmorency en 1891, l'Islet en 1893. Il est pour le parti conservateur un lutteur incomparable et un organisateur plein d'entrain. Mais gagné par le prestige de Laurier, il se fait élire député libéral en 1896 et devient ministre du cabinet Laurier. Tarte mourut en 1907. Pendant trente ans, journaliste ou orateur politique, il fut le principal facteur de l'un ou de l'autre des deux grands partis canadiens et exerça une forte influence sur les idées politiques de son temps. A travers une vie très mouvementée, Tarte a écrit, en plus d'innombrables articles politiques pour journaux: *Le Clergé, ses droits, ses devoirs*; *Les Périls de la souveraineté des provinces et la prétendue conférence de 1887*; *Le Procès Mercier et ses causes*; *Autour d'une carrière politique, 1880-1897*; *Les Etats-Unis au XX^e siècle*.



JOSEPH-ISRAËL TARTE

Les mêmes manifestations d'amitié se renouvelleront encore trois fois en cours de route. Au Bout-de-l'Ile, Sir Wilfrid causera une grande joie à la foule, en lui annonçant que "le contrat pour la construction du pont entre Charlemagne et l'Ile de Montréal sera signé dès demain". Il ajoute qu'il sera le premier à passer

sur ce pont. Saisissant cette parole au vol, Israël Tarte s'en servira dans un instant pour expliquer avec humour ses évolutions politiques: "Sir Wilfrid, dira-t-il, n'est pas seulement un constructeur de ponts d'acier, mais il est aussi un constructeur de ponts politiques. Je me rappelle que la dernière fois que je suis venu ici j'étais bleu; aujourd'hui, je suis rouge, parce que j'ai traversé sur le pont de sir Wilfrid, et je ne le regrette pas!"

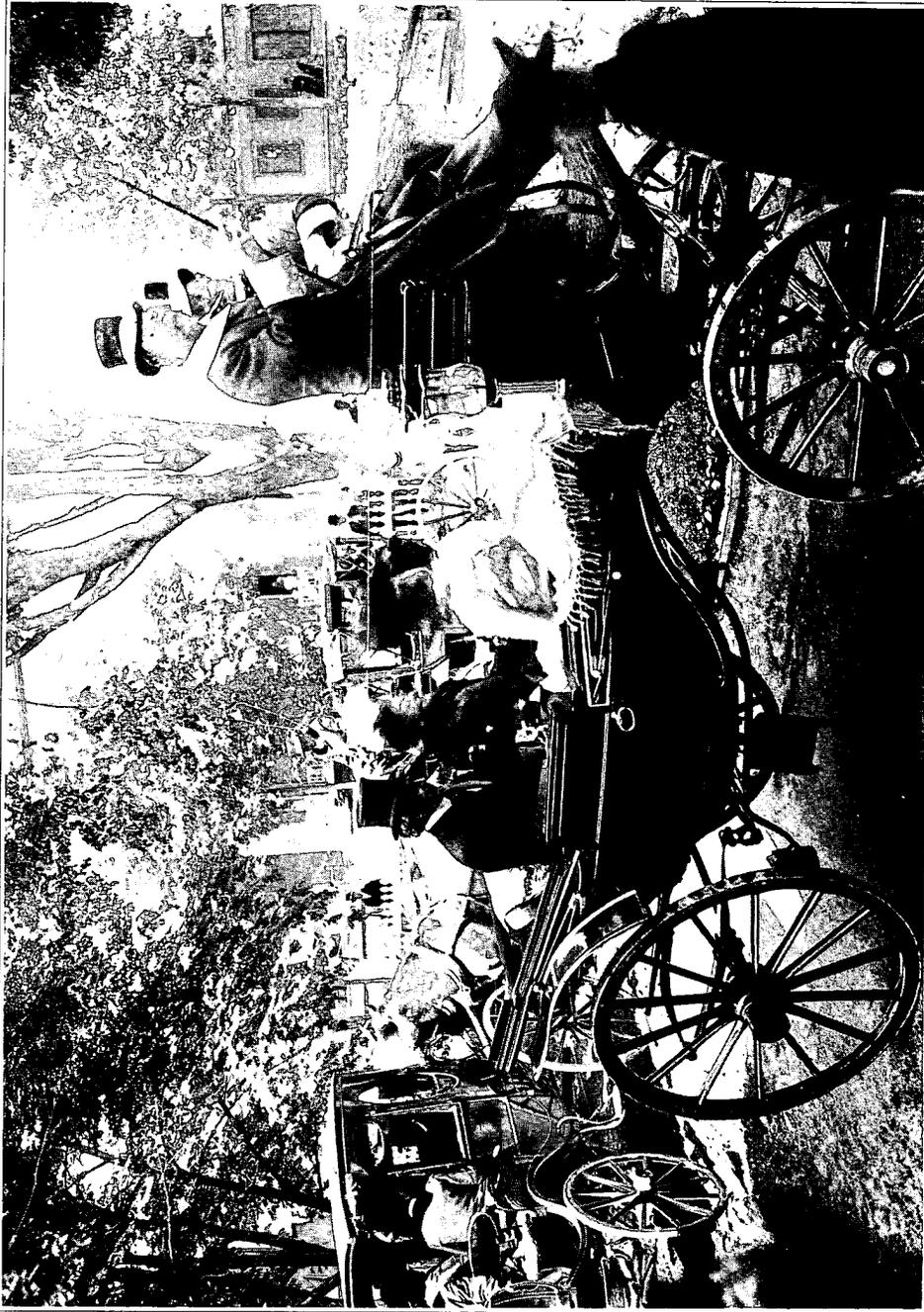
L'arrivée à l'Assomption est marquée par une enthousiaste réception de la part des autorités civiles: adresse des citoyens de la ville, adresse de la municipalité rurale, adresse de la Société d'Agriculture. Sir Wilfrid écoute avec complaisance tous les compliments; il veut y répondre, mais son cœur est gonflé d'émotion et sa voix est entrecoupée de sanglots, quand il débute par une période qui rappelle le salut de Lamartine à sa terre natale de Milly et que les écoliers répéteront longtemps de mémoire, pour l'avoir inscrite dans leurs florilèges.

* * *

Dans la soirée, à la salle académique, le collège, par la voix de son supérieur, présente ses hommages au Premier Ministre du Canada et à Lady Laurier.

L'adresse, présentée ce soir-là, a été cause de bien des tourments. A trente ans de distance, on peut difficilement comprendre quelles passions politiques animaient nos pères. Or, les directeurs du collège étaient désireux de ménager les susceptibilités de tous les esprits. Dans la louange de leur ancien élève, du grand citoyen et du chef d'État, ils devaient se défendre de toute allusion à ses doctrines politiques. La tâche était délicate et périlleuse. On a rapporté que deux projets d'adresse soumis à l'Ordinaire furent rejetés. Un troisième, que nous avons sous les yeux, porte des corrections faites de la main même de Mgr Bruchési et, en post-scriptum, cette note paternelle, signée de l'archevêque de Montréal: "Légères corrections soumises à messieurs les directeurs du Collège de l'Assomption, en toute simplicité et sincérité. Les quelques mots retranchés n'enlèveront à l'adresse rien de son éloquence et de sa beauté". Voici dans sa rédaction définitive l'adresse, qui fut lue par M. le supérieur Villeneuve:

Au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada, Membre du Conseil Privé de l'Empire Britannique et Président du Conseil Privé du Canada, Chevalier Grande-Croix de l'Ordre très distingué de St-Michel et de St-Georges, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Docteur en Droit des Universités d'Oxford, de Cambridge, de Toronto et de Queen's (Kingston).



ARRIVÉE DE SIR WILFRID AU COLLÈGE (juin 1901)

Monsieur le Premier Ministre,

En fondant le collège de l'Assomption, MM. Meilleur, Labelle et Caze-neuve voulurent préparer à l'Eglise et à la société civile une longue suite de générations ardentes et sincères dans la recherche de la vérité, fidèles dans la pratique du bien, constantes dans l'effort, vaillantes dans la lutte.

Héritiers de leurs vues élevées et de leur esprit d'abnégation, les directeurs et les professeurs qui se sont succédé dans cette maison, depuis bientôt soixante-dix ans, ont mis au service de la même cause leur énergie et leur dévouement. Ils ont poursuivi, à travers des alternances de crainte et d'espoir, l'œuvre commencée; ils ont cherché à la compléter en lui donnant, dans la mesure de leurs ressources, tout ce que le progrès moderne, en matière d'éducation, renferme de vrai et de beau, de solide et de fécond.

Le succès a-t-il répondu à l'attente? Est-il proportionné à la somme des sacrifices accomplis? Il nous suffit, pour répondre, de montrer ces 3500 élèves répartis à tous les degrés de l'échelle sociale, dans le sacerdoce, l'état religieux, les carrières politiques et libérales, l'enseignement, l'agriculture, le commerce et l'industrie; il suffit de rappeler que notre collège a donné à l'Eglise plus de quatre cents prêtres, aux missions lointaines des apôtres zélés jusqu'à l'héroïsme, à l'Etat des hommes de renom dont l'histoire transmettra le souvenir aux générations futures.

Parmi ceux-ci, Monsieur le Ministre, vous occupez le premier rang, et nous sommes heureux, nous qui recueillons la moisson abondante, fruit du labeur et des immolations de nos devanciers, de saluer comme un frère le citoyen éminent aujourd'hui placé à la tête du gouvernement du Canada. Vous étiez désigné à ce choix par l'élévation de votre caractère, votre énergie au travail, l'éloquence de votre parole, l'intégrité de votre vie, autant de précieuses qualités que l'affection paternelle de vos anciens maîtres avait déjà plaisir à reconnaître dans le jeune élève qui, en 1854, venait frapper aux portes de cette institution. Je devrais, Monsieur le Ministre, parler ici de vos années de collège, de ces années restées chères à vos condisciples et à vos vieux professeurs. Mais à d'autres est réservée la tâche agréable d'en rappeler les souvenirs et d'en tirer de salutaires enseignements pour la jeune génération dont les acclamations s'unissent aux nôtres, sans qu'elle se rende bien compte peut-être des liens étroits qui relient les glorieuses destinées de votre âge mûr aux années laborieuses de votre jeunesse.

Dès votre entrée dans le monde, votre talent, votre conduite digne et votre courage invincible à surmonter les premiers obstacles firent présager de brillants succès. Initié jeune encore aux luttes parlementaires, vous y avez fait preuve d'une courtoisie parfaite, d'une vaste érudition, d'un jugement solide; vous y avez complété votre éducation sociale par une longue expérience des hommes et des choses, par l'étude constante des races et des mœurs, des événements de l'histoire et des leçons multiples qu'ils renferment.

Le Collège de l'Assomption, Monsieur le Ministre, vous a suivi avec un intérêt toujours croissant, à travers ces phases diverses de votre carrière. Heureux de vos succès, fier des témoignages non équivoques d'estime et d'admiration décernés par vos compatriotes, sans distinction de nationalité et de parti, il a prié Dieu pour que, fidèle à l'honneur, vous restiez toujours digne de la confiance que le pays reposait en vous, digne de l'Eglise, dont, encore élève, vous rappeliez, dans un éloquent discours, la divine origine,

les prérogatives et les droits imprescriptibles sur les sociétés comme sur les individus.

Devenu le guide constitutionnel de la nation, vous continuez la lignée illustre des Lafontaine, des Morin, des Cartier. Dans l'enceinte de nos parlements, à la cour royale d'Angleterre, comme aux tribunes de la France, en applaudissant à votre parole et à vos actes, on applaudissait à l'honneur du nom canadien-français, à son crédit et à son prestige. Ce crédit et ce prestige, nous sommes d'autant plus heureux de les constater que la religion catholique en est le principe et le soutien, et que, sans l'action bienfaisante de l'Eglise, les origines et les développements de notre race ne sauraient s'expliquer.

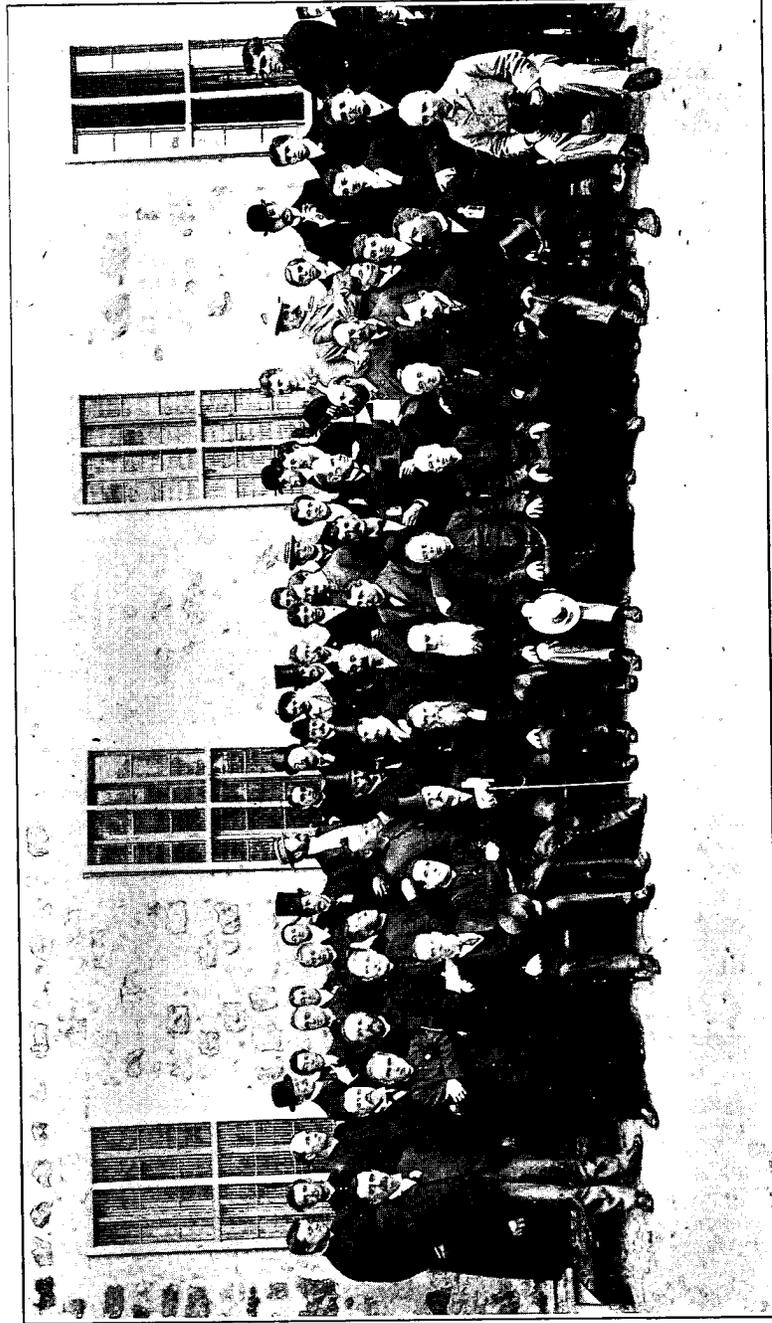
L'Alma Mater est sensible, Monsieur le Ministre, à une gloire qui, de vous, rejaillit sur elle-même. Cependant, elle ne l'est pas moins à l'affection filiale que vous lui avez inviolablement conservée. Déjà vous avez rehaussé de votre présence nos fêtes de famille. Déjà votre parole persuasive nous a encouragés dans l'œuvre difficile et parfois ingrate de l'éducation. Dans ces jours inoubliables, les accents de votre éloquence ont été pour nos élèves un stimulant généreux à l'étude, au devoir et à la préparation sérieuse de l'avenir. Recevez, pour tant de marques de sympathie et d'intérêt, l'expression de notre profonde gratitude.

Permettez-moi, Monsieur le Premier Ministre, d'associer à notre respect pour votre personne la digne compagne de votre vie. Ses rares qualités et ses vertus la désignaient à partager les soucis et les devoirs d'une existence élevée, à exercer sur toutes les classes de la société une douce et salutaire influence.

Il me reste à remercier cordialement les anciens élèves de cette maison, accourus de partout pour donner plus d'éclat à cette fête de famille et à notre collègue une nouvelle preuve de leur filiale affection. Aux premiers rangs de ce nombreux et brillant cortège qui vous entoure, nous saluons, avec joie et une gratitude particulière Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, l'Honorable Ministre des Travaux Publics à Ottawa et l'Honorable Procureur général, au Parlement provincial. Leur présence est une preuve tangible, Monsieur le Ministre, qu'une très large part d'honneur, de bienveillance et d'exquise délicatesse, vous était due et réservée à cette réunion fraternelle et amicale. Tous réunis dans une même pensée, nous formons des vœux ardents pour que votre carrière se poursuive dans le dévouement à toutes les causes chères à la religion et à la nationalité canadienne-française, dans la défense des intérêts généraux du pays, dans la recherche constante des moyens nécessaires pour en assurer la richesse, la paix, l'unité, la force et la grandeur morale.

Nous aimerions à reproduire de même la réponse de sir Wilfrid. Malheureusement, le texte ne nous a pas été conservé. Il faut nous en rapporter aux journaux du temps. *La Presse* et *La Patrie* le résumaient en ces termes :

“Sir Wilfrid évoqua avec une éloquence émue les jours lointains de son enfance si rapidement enfuis. Des bancs du collège, où il a puisé à la source féconde des lettres et des sciences qui l'ont conduit au timon de l'administration du pays, il a gardé un souvenir vivace. C'est là qu'il a fait connaissance avec l'honorable Israël Tarte. Tous deux ont été longtemps



UN GROUPE D'ANCIENS AUX FÊTES DE JUIN 1901

SIR WILFRID ET UN GROUPE D'INVITÉS AUX FÊTES DE JUIN 1901



De gauche à droite, sont assis: Mme Charlemagne Laurier, Mme J.-Ed. Faribault, Sir Hyrace Archambault, Mme J.-Ed. Duhamel, Lady Archambault, Mme Siméon Rivest, Hon. J.-Israel Tarte, Notaire Siméon Rivest, Mme Victor Geoffroy (Verchères), Cyrille Auger, Sir Wilfrid Laurier, Lady Jetté, Mme Elie Lemire, Lady Laurier, Sir Louis-Amable Jetté, Chanoine Ferréol Dorval.

Sont debout: Charlemagne Laurier, J.-Ed. Duhamel, J.-Ed. Faribault, Amédée Marsan, Arthur Dansereau, Joseph Marion, abbé Isaié Dozois, abbé Alfred Larose, abbé Vitalien Vileneuve, abbé Camille Caisse, Elie Lemire, Joseph Bourque, Richard Lamare, Eloi Archambault, Honoré Pellerin, écolier.

divisés sur le chemin de la vie, mais après bien des années de luttes plus ou moins acerbes, ils se retrouvent adversaires réconciliés auprès de leur commune Alma Mater. Après nous être porté de rudes coups, dit l'orateur, nous travaillons de concert à la cause sacrée de notre commune patrie, sur les mêmes bancs parlementaires, à la Chambre des Communes..."

"Sir Wilfrid évoque ici le souvenir de ses anciens professeurs dont les noms demeurent ineffaçablement gravés dans sa mémoire. Il a des regrets touchants pour ses vieux maîtres. S'il est quelque chose aujourd'hui, dit-il, il en fait hommage à son Alma Mater. Il cite quelques enfants illustres du Collège de l'Assomption, entre autres le lieutenant-gouverneur Jetté, l'honorable Israël Tarte, l'honorable Horace Archambault, Arthur Danseureau, le prince des journalistes canadiens, et toute une phalange d'hommes d'élite, qui sont l'orgueil de l'Alma Mater..."

Dans sa carrière politique, ses intentions ont toujours été bonnes. Rien ne lui est plus sensible que de voir qu'on lui en tient compte. Il s'en réjouit. Dieu et Patrie, telle a toujours été sa devise; cette double idée l'a toujours guidé. Elle a toujours été le mobile de ses actions; et si, dans le vaste Dominion, les hasards comme les nécessités l'ont amené sur le terrain des droits réciproques, il a toujours rendu à César ce qui lui était dû et à l'Eglise l'attachement fervent du catholique convaincu..."

"S'adressant particulièrement aux écoliers, il leur dit qu'il n'y a pas de classe née privilégiée parmi nous. Seuls le travail et le mérite nous grandissent. Qu'on soit agriculteur, industriel, politique, ministre du culte ou de l'État, chacun a sa mission à remplir. Le prêtre, l'humble curé de campagne, est la base la plus solide de la société moderne.

"Sir Wilfrid espère revenir bientôt retremper ses forces au milieu de ses camarades d'autrefois, ses amis d'hier et d'aujourd'hui..."

L'abbé Camille Caisse, curé de Marlboro, Mass., et condisciple de sir Wilfrid Laurier, avait accepté la tâche de lui présenter les hommages des élèves du 22e cours. Nous citons de ce discours la page où il rappelle des souvenirs aimés et fait un digne éloge de ses anciens maîtres:

Il y a 40 ans, nous quitions le Collège de l'Assomption pour entrer chacun dans la carrière à laquelle il se sentait appelé. Nous étions 10, bien comptés. Disons tout de suite que nous étions bien décidés à vivre, puisque sur 10, nous sommes encore neuf, un seul nous a quittés, l'aimable et regretté confrère Oscar Archambault. Nous quitions le collège, l'espérance au cœur, avec la ferme résolution de faire notre chemin. Je vous demande si le héros de cette fête a été fidèle à sa parole. Quelle distance entre le jeune étudiant sympathique, noble, richement doué sous le double rapport du cœur et de l'intelligence, mais pâle, faible, presque pauvre, j'oserais dire, et le très honorable sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre de la Puissance du Canada, plein de santé et comblé d'honneurs mérités!

Nous nous étions dit que notre Alma Mater n'aurait jamais à rougir de nous et voilà qu'au bout de quarante ans nous devons lui présenter un des nôtres, comme l'un des plus beaux fleurons de sa couronne.

"I slept and dreamed that life was beauty."

"I awoke and found that life was duty."

Ainsi parle un poète anglais, dont j'ai oublié le nom. J'ai eu sommeil et j'ai rêvé que la vie était le plaisir, la jouissance; mais à mon réveil, j'ai compris que la vie était le devoir, le travail.

Hélas! trop de jeunes gens, qui ont tout ce qu'il faut pour devenir des hommes, se laissent captiver par ce rêve enchanteur et n'aboutissent à rien ou à presque rien; au lieu de géants qu'ils auraient pu être, ils deviennent des pygmées. M. Wilfrid Laurier a toujours compris que la vie, c'est le travail et le devoir à accomplir. Elève franc, loyal, gai compagnon de tout le monde, tout le monde l'aimait en retour; studieux, il l'était, mais pas plus qu'il ne faut. Au reste, les succès que nous ne remportons, nous, ses confrères, qu'avec le "labor improbus", lui les obtenait sans peine. La poésie ne lui coûtait presque pas d'effort. Quand il le voulait, il primait au-dessus de nous comme il prime aujourd'hui au-dessus de ses compatriotes.

Ah! lorsque je reporte mes regards en arrière, jusqu'à 1854, 47 ans, je suis porté à me dire avec Lamartine qui a si bien chanté les émotions de l'âme dans tous les âges de la vie:

Remontez, remontez à ces heures passées.
Laissons le vent mugir et le flot murmurer.
Allez où va mon âme, allez, ô mes pensées,
Mon cœur est plein, il veut rêver.

Elle est douce la vie de l'élève consciencieux. Vous vous rappelez, comme moi, chers confrères, nos anciens directeurs et professeurs. Quels hommes dévoués, quels prêtres distingués, amis de notre jeunesse. Redirai-je le nom béni de notre premier directeur, M. Alfred Dupuis. Il n'avait pas assez de revenus ici pour lui permettre de satisfaire son amour pour les pauvres. Il est allé mourir curé de Ste-Elisabeth, l'une des plus riches paroisses du diocèse de Montréal, mais plus pauvre peut-être que s'il fût demeuré au milieu de nous. Mais les prières et les bénédictions de ceux qu'il avait secourus, nourris, habillés, l'avaient précédé là-haut.

Le nom de M. Barret, préfet des études, puis supérieur du collège, vient naturellement ici. Sous une écorce un peu rude, mais que l'on aimait, il cachait un cœur et une intelligence d'élite. Nous trouvions qu'il avait une règle un peu dure, mais il était toujours sûr. Il a laissé, me dit-on, plus de 1,200 pages en vers et en prose, dignes de la publicité.

M. Léon Lévesque, cœur noble, qui alla finir ses jours dans le silence du cloître.

Et, parmi les vivants, le vénérable vieillard M. Guilbault, qui nous a initiés aux beautés de la littérature.

Et puis, nos professeurs de rhétorique et de philosophie, MM. Damase et Georges Laporte. Le grand homme, vous l'appellez simplement, par son premier nom; l'homme excellent, vous l'appellez de même. Aussi, de notre temps, on ne disait pas M. Damase Laporte, mais simplement M. Damase, et c'était la bonté incarnée, j'oserais dire, dans la noblesse du talent. De même, nous ne disions pas M. Georges Laporte, mais simplement M. Georges, et c'était le talent incarné, j'oserais dire, dans cette franche naïveté qui a raison de tout. Voulez-vous savoir comme il était bon, notre professeur de philosophie? Ecoutez ceci. Nous étions sur le point de quitter le collège. C'était le dernier grand congé. Selon l'usage antique et solennel, en laissant le "Bois des Ecoliers", après la récitation du chapelet, MM. les finissants devaient chanter le chant d'adieu, composé par l'un d'eux. Nous avions essayé quelques rimes, mais en vain. Alors, M. Georges vint à notre secours

première fois, cette année-là, l'Assomption voyait l'un de ses enfants prendre place dans les rangs de l'épiscopat canadien: Mgr Alfred Archambault était sacré premier évêque de Joliette.

L'Alma Mater se devait de manifester à son cher fils, évêque, sa fierté et sa joie. Elle voulait l'accueillir dans des fêtes triomphales; mais ces fêtes prendront, de la qualité même du héros qu'elles glorifient, un caractère autre que les fêtes précédentes. A ces dernières étaient admises les acclamations bruyantes, où s'exprimaient encore les enthousiasmes de passions politiques mal réfrénées; les nouvelles fêtes auront un caractère de respectueuse et religieuse solennité, comme il sied à la dignité épiscopale.

* * *

Sa Grandeur arriva à l'Assomption dans l'après-midi du 12 octobre. Les citoyens l'acclamèrent comme un frère, les Anciens comme un condisciple, les professeurs comme un fils.

De la gare du Canadien National au collège, le long cortège s'avança avec la majesté d'une procession liturgique. Des fleurs jonchaient la route, des arcs de triomphe étaient dressés qui portaient des inscriptions exprimant éloquemment la reconnaissante allégresse de tous: *Magnificat anima mea — Vos concitoyens vous acclament — Vous êtes l'honneur de votre peuple — Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur — Quis ut Deus?* la devise de Son Excellence.

“Au son des cloches de la ville, écrivait le lendemain la *Patrie* de Montréal, aux refrains joyeux de la fanfare, la procession atteignit le collège, où Monseigneur descendit avec sa suite. Peu à peu, le vieil édifice fut entièrement envahi par le flot montant de ses anciens élèves, qui étaient accourus à son appel pour cette unique célébration. Il prit bientôt des allures de maison conquise, et ce fut le grand brouhaha si caractéristique des conventions générales”.

* * *

Dans la soirée, à la salle académique, M. le supérieur Ville-neuve présente à Sa Grandeur les hommages de l'Alma Mater. Nous reproduisons la majeure partie de son adresse:

“...Le Collège, dans le cours de son existence, a vu de ses élèves, hommes de talents et de mérites, élevés à des postes honorables, à des charges de confiance, dans la société religieuse et civile. Naguère encore, à des intervalles assez rapprochés, avec quelle joie et quelle fierté il voyait deux de ses enfants distingués gravir, pour ainsi dire, les faites de la cité, où les ont conduits leur vie de probité et la renommée de leur savoir et de leurs divers

triomphes. Ces honneurs, qui rejaillissent avec éclat sur notre maison, nous ont vivement émus, réjouis et fortifiés; et l'on se rappelle le bonheur avec lequel l'Alma Mater, le tressaillement dans l'âme, l'émotion au cœur, recevait dans ses murs ses fils aimés.

“Monseigneur, depuis le jour où le Saint-Père vous a élevé au sommet de la hiérarchie sacrée, depuis qu'il vous a créé prince de l'Eglise en vous plaçant à la tête d'un diocèse de choix, le Collège a éprouvé les mêmes transports de joie, les mêmes tressaillements, les mêmes vives émotions. Bien des motifs avaient fait augurer de vous une vie éminemment utile à la religion: l'autorité qui s'attache à votre nom et à celui de votre famille, le prestige de vos convictions religieuses et patriotiques, de votre science puisée aux sources mêmes de la Vérité, les fonctions importantes que vous avez remplies avec de brillants succès dans l'Eglise de Montréal, la bien-faisante influence que vous avez exercée dans l'œuvre de l'éducation, enfin votre carrière sacerdotale, si fertile en toutes sortes de bonnes œuvres. Tous ces titres ont laissé voir à l'esprit observateur de notre très digne archevêque qu'ayant aimé l'Eglise comme un saint prêtre, vous sauriez la gouverner et la défendre comme un saint évêque.

“Sa Sainteté Pie X a sanctionné de ses regards clairvoyants les vœux de tous. Depuis lors, en reportant nos actions de grâces à l'immortel Vicaire de Jésus-Christ et à notre illustre métropolitain, nous vous avons entouré d'une vénération plus profonde. Nous nous sommes associés à la joie unanime du nouveau diocèse de Joliette et de tous ceux qui ont pu apprécier vos rares qualités. Nous nous sommes réjouis avec nos pieux fondateurs, dont l'abnégation et le zèle se trouvent plus qu'amplement couronnés, et, pourquoi hésiterai-je à le dire, nous nous sommes réjouis avec celui que nous pouvons appeler à bon droit un second fondateur, et dont le nom est demeuré synonyme de dévouement caché, le vénéré et regretté M. Ferréol Dorval, qui fut votre père selon la grâce et qui vous protège toujours du haut des cieux...

“Aujourd'hui, la commune mère des enfants de l'Assomption surabonde et, j'oserais dire, déborde d'allégresse. Au bonheur qu'elle a ressenti depuis que Dieu a lié vos destinées à celles d'une Eglise, s'en ajoute un autre plus intime: celui d'accueillir, dans une fête de l'amitié et de la fraternité, en votre personne auguste, Monseigneur, le premier évêque que Dieu s'est choisi dans nos rangs, celui de presser contre son cœur un autre fils distingué, devenu le pontife, l'élus de Dieu. Aujourd'hui, son allégresse est au comble; car les amis et les frères sont accourus nombreux pour acclamer avec elle Votre Grandeur. Ses désirs sont maintenant remplis, puisqu'elle peut comprendre dans une même étreinte son plus haut dignitaire ecclésiastique et ses plus hauts magistrats politiques: Mgr Alfred Archambault, évêque de Joliette, sir Louis-Amable Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir Wilfrid Laurier, premier ministre de la Puissance du Canada, l'honorable Horace Archambault, procureur général au gouvernement provincial et président du Conseil législatif. A cette heure, elle peut donc répéter, avec un enthousiasme, sinon plus religieux, mais plus vivace qu'au jour de votre sacre: *Te Deum laudamus! Ad multos et faustissimos annos!* et entonner le cri joyeux du prophète: “*Haec dies quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea*”.

“Soyez donc le bienvenu au berceau de votre éducation... Entrez triomphalement sous ce toit béni. Vous avez pour cela des droits plusieurs fois

acquis. Jeune élève, vous y avez été un modèle accompli. Plus tard, vous nous avez consacré les prémices de votre ministère fructueux. Vous nous avez visités dans nos joies et dans nos deuils, nous apportant toujours le charme infini de votre commerce, ainsi que l'exemple noblement contagieux d'une vie enflammée de grands et inséparables amours: l'amour de Dieu et de l'Eglise, l'amour des âmes et de la science. Vous nous apportez aujourd'hui plus que ce cortège de distinction: la splendeur de la majesté épiscopale..."



Sir Horace ARCHAMBAULT

SIR HORACE ARCHAMBAULT était le fils de l'honorable Louis, ministre de l'Agriculture, puis conseiller législatif, et le frère de Mgr Alfred, 1er évêque de Joliette.—Il naquit à l'Assomption, le 6 mars 1857. Entré au collège en 1867, il fut du 35e cours. Admis au barreau en 1878, il pratiqua sa profession à Montréal, en société avec Honoré Gervais et Henri-B. Rainville. En 1881, il fut nommé professeur de droit commercial et maritime à l'Université Laval (Montréal), puis doyen de la Faculté de droit. Succédant à son père au Conseil législatif, en 1888, il en devint le président en 1897. Procureur général dans le gouvernement Marchand (1897-1900) et dans l'administration Parent (1900-1905), bâtonnier du barreau provincial en 1900, juge de la cour du Banc du roi en 1908, juge en chef de la cour d'Appel en 1912, membre du Conseil de l'Instruction publique et directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal, il fut administrateur de la Province en 1914 et en 1918. Il mourut subitement aux Trois-Pistoles, le 25 août 1918. Il avait été créé chevalier en 1905.

Par la voix de J.-Edouard Duhamel, N.P., les élèves du 38e cours présentent leurs félicitations et leurs vœux à leur distingué condisciple, puis viennent tour à tour S. Ex. le lieutenant-gouverneur Jetté et M. le curé Eugène Ecrément. Ils apportent au héros de la fête les hommages des anciens élèves, le premier parlant au nom des laïcs, le second au nom des ecclésiastiques. Les élèves actuels sont représentés par Hector Charland.

Au dire des auditeurs, la réponse de Mgr Alfred Archambault fut superbe. Comme toujours, tendre ou véhémence, son éloquence lui vint de la sincérité de son cœur, car il parla *ex abundantia cordis*. Il faut regretter que personne n'ait songé à recueillir dans sa forme intégrale cette allocution, que nous aimerions tant à relire. Nous devons bien y suppléer par le résumé qu'en donnait le lendemain *La Patrie* de Montréal:

"Salué d'applaudissements, Mgr Archambault monte à la tribune. Il vient, dit-il, parler à des frères le langage du cœur tout simplement. Il re-

mercie de l'accueil sympathique qu'on lui fait sous ce toit béni, où il a passé quelques-unes des années les plus heureuses de sa vie. Cette maison, c'est sa maison; il y retrouve les parents de son âme, les frères de son cœur. Il est particulièrement heureux de l'occasion qui lui est fournie de rencontrer des confrères honorés et affectionnés.

“Évoquant les fêtes inoubliables de Joliette, il dit que ce furent surtout les fêtes de l'esprit; esprit chrétien, esprit d'initiative, esprit de progrès. Ici, c'est plus particulièrement la fête du cœur. C'est le retour, après trente années d'absence, du fils de famille, heureux de retrouver des amis, des confrères, des professeurs toujours chéris. C'est l'Alma Mater fière de revoir son fils, non pas son fils illustre, mais son fils aimant et sincèrement dévoué.

“Il remercie M. le supérieur pour ses félicitations. Une des joies les plus véritables de son élévation à l'épiscopat, ce fut la pensée qu'il deviendrait l'instrument d'une grande satisfaction pour son Alma Mater, d'une récompense partielle, mais bien méritée, aux nobles travaux qu'elle consacre au bien de l'Église et de la société, ayant l'honneur et le bonheur d'être le premier évêque sorti du Collège de l'Assomption.

“Monseigneur trace alors le tableau de l'œuvre éducationnelle si importante que poursuit son Alma Mater, avec de si consolants succès, cette œuvre primordiale de la formation des esprits et des cœurs, qui développe l'enfant et le conduit à la plénitude de ses capacités intellectuelles et morales.

“...Depuis soixante-dix ans, le Collège de l'Assomption accomplit cette noble tâche avec conscience et succès au prix des plus pénibles sacrifices. L'œuvre eut un début modeste; elle n'en a pas moins porté des fruits excellents. Ses travaux ont été couronnés de succès qui sont sa meilleure récompense ici-bas.

“O mon Alma Mater, s'écrie Mgr Archambault, veux-tu la réponse à cette question que tu te posais: Quelle somme de bien accomplirai-je? — Contemple tes fils, ces enfants de prédilection que tu as formés et enfantés dans la douleur. Ils t'arrivent de tous les coins de l'horizon, de tous les degrés supérieurs de la société. Tu peux te complaire à admirer ton œuvre. Pourrais-tu n'être pas satisfaite?

“Après de délicates allusions à la cordialité de ses relations avec sir Louis-Amable Jetté, de chaleureux remerciements et félicitations aux anciens élèves qu'il voit autour de lui, Monseigneur s'adresse plus spécialement aux élèves actuels.

“Il se plaît à évoquer d'abord familièrement avec eux la vie d'écolier d'autrefois. Cela lui fournit l'occasion de distribuer un mot à nombre d'anciens professeurs, dont la plupart furent les siens. MM. Casaubon, Lafortune, Morin, Ecrément, Giguère, Jobin, Bérard, Dugas, Guilbault, McCarthy, etc. sont tour à tour l'objet d'une attention touchante de la part de Sa Grandeur.

“Il rappelle la grande mémoire de M. Dorval et lui paie un tribut de filiale reconnaissance... Puis il dit à ses jeunes auditeurs: Vous avez affirmé tantôt que j'aime la jeunesse. C'est vrai, et cet amour restera celui de ma vie entière. J'aime la jeunesse comme le Bon Maître l'a aimée le premier. Je l'aime parce que j'y vois les chefs de l'avenir, les guides de notre société civile et religieuse. Et Monseigneur dit aux jeunes gens ce qu'il leur faut faire pour devenir des hommes. Il rappelle le beau mot de Mgr Baunard, que la valeur d'un homme se mesure de la hauteur du front et à la place du cœur. L'homme est, en effet, un composé d'esprit et de cœur. L'homme

cultivé est celui dont le cœur et l'esprit sont cultivés. Vous les cultiverez ici ces deux joyaux, mes jeunes amis, en suivant bien le programme qui règne dans cette maison.

“Cultivez votre caractère, en lui donnant la droiture et la fermeté. Soyez droits en tout, dans votre vie publique comme dans votre vie privée. Soyez fermes pour résister aux passions: les unes qui entraînent vers le mal, les autres qui portent à redouter les aspérités du devoir.

“Voilà le programme du présent. Pour l'avenir, ayez un idéal. C'est nécessaire pour orienter votre vie. Et, cet idéal, placez-le haut. Ce que je vous souhaite, c'est la perfection du bien. Placez-le haut votre idéal et poursuivez-le sans défaillance, malgré tous les scandales qui pourraient venir vous troubler sur la route.

“Portez bien haut vos regards, vos ambitions, tant pour les choses temporelles que pour celles de l'ordre spirituel. Soyez au premier rang, au service de la Religion et de la Patrie.”

RÉCEPTION AU DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

MGR DIOMÈDE FALCONIO

17-18-19 mai 1902

Canadiens français et catholiques, nous aimons le Pape. Par tradition et par conviction, nous le vénérons comme le Vicaire de Jésus-Christ. Quand le Pape commande, nous lui obéissons. Quand il est attaqué, nous courons à sa défense. Nos Zouaves sont nos témoins.

A l'Assomption, nous ne saurions faire exception. Treize des nôtres, on l'a vu, revêtirent, en 1869, l'uniforme des défenseurs de Pie IX et passèrent les mers. Deux d'entre eux ne revinrent point.

En 1877, le jubilé épiscopal de Pie IX fut marqué, au collège, par une grande solennité religieuse et littéraire. Deux journaux de Montréal, le *Nouveau-Monde* et la *Minerve*, y avaient invité “tous les fidèles amis de Pie IX”. Le souvenir de ces fêtes nous a été conservé dans une plaquette de quelque soixante pages, éditée la même année chez Eusèbe Senécal. Le 22 mai donc, la fête commença par une grand'messe pontificale. Le sermon fut prononcé par M. Magloire Legaré qui prit pour texte: *Egredimini et videte, filiae Sion, regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua.* (Cant.III-2.)

Le programme de la séance littéraire comportait les travaux d'écoliers énumérés ci-après:



S. E. MGR DIOMÈDE FALCONIO, AU MILIEU DES INVITÉS ET DES PROFESSEURS

Notre collègue et Pie IX.....	Joseph CODERRE
Enfance et adolescence de Pie IX.....	F.-X. de la DURANTAYE
Le prêtre et le prélat.....	Alfred BÉRARD
Le pontife, le roi.....	Alfred ARCHAMBAULT
La Société et Pie IX.....	Trefflé RICHARD
La Révolution et Pie IX.....	Roch MAGNAN
La Religion et Pie IX.....	Jean CHARLEBOIS

On nous saura gré, sans doute, de donner ici un court extrait de l'un de ces travaux d'écoliers. Ne sera-t-il pas intéressant de saisir ainsi dans le texte même les sentiments que les écoliers d'il y a soixante ans entretenaient envers la Papauté, et la forme jolie qu'ils savaient donner à leur pensée? Nous transcrivons le dernier paragraphe du discours d'Alfred Archambault:

“... Et Pie IX délaissé, retenu captif, est toujours puissant et invincible. Insulté, outragé, vilipendé depuis tant d'années, le martyr du Vatican est toujours là, redouté de ses ennemis, adoré de la multitude, admiré et respecté des hérétiques eux-mêmes. D'où vient donc à Pie IX cette force et cette constance? serait-ce des richesses? il est dénué de tout; des armes? il en est dépourvu; de l'étendue de son territoire? on achève de l'en dépouiller. Non, non, ce n'est pas à la terre que Pie IX a emprunté sa force, c'est au ciel, c'est à la croix. Pénétrons au Vatican, dans l'appartement de ce grand pontife. Quel est son compagnon de travail? la croix; sur sa tiare, la croix; sur sa poitrine, la croix; sur son étole, la croix; sur ses sandales, la croix. Ainsi, depuis la triple couronne qui ceint sa tête jusqu'à la chaussure de ses pieds, nous n'apercevons que croix. C'est elle qui fait toute sa force, toute sa puissance. Voilà pourquoi, tandis que les royaumes et les empires s'écroulent, tandis que les rois et les potentats tombent, seul au milieu de tant de ruines, Pie IX reste debout. Il est l'homme de la croix, *crux de cruce*, et la croix ne peut être renversée!”

* * *

Le 18 mai 1902, Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique au Canada, célébra pontificalement la sainte messe à l'église paroissiale. Les élèves y assistèrent. Aux hommages de la paroisse et à ceux de la ville, présentés tour à tour par M. le curé Giguère et par le maire Siméon Rivest, Son Excellence répondit, en se déclarant très sensible aux marques de respect et d'affection que la population lui rendait en sa qualité de représentant officiel du Pape. Elle loua la foi qui anime les Canadiens, leur dévouement envers le Saint-Siège, l'amour inaltérable que tous, au Canada, nous avons envers le Pasteur suprême, représentant de Jésus-Christ sur la terre, alors l'immortel Léon XIII. “D'où, ajoute Son Excellence, les nations catholiques de l'univers peuvent prendre en votre pays des exemples de fidélité au Saint-Siège”.

Dans la soirée, les écoliers, à leur tour, offrirent leurs hommages à Mgr le Délégué apostolique. La musique, le chant et la littérature s'unirent dans un même concert de louanges envers le Pontife de Rome et son délégué au Canada.

Parlant au nom des élèves, Stanislas Poulin salua "l'homme aux qualités éminentes, ...le religieux franciscain voué à la pratique des vertus parfaites, ...le pasteur, ange de paix et de modération, autant que fort et vaillant en face du vice et de l'erreur. ...le représentant immédiat du pouvoir central et infallible", Il conclut par cet hommage à Léon XIII:

"Votre visite, Excellence, éveille aussi naturellement dans nos âmes le souvenir de celui qui vous envoie vers nous. Nous savons que la barque de Pierre vogue sur des flots agités. En l'année jubilaire de notre Père commun, fils très dévoués et très soumis, nous nous associons aux vœux et aux prières de ses enfants pour demander l'apaisement de la tempête et le triomphe de ses grandes entreprises. A Dieu, renouvelant sa jeunesse, comme celle de l'aigle, à Dieu, prolongeant son pontificat jusqu'à des limites qui, depuis saint Pierre, n'ont été dépassées qu'une seule fois dans l'histoire de l'Eglise, à Dieu nos actions de grâces! Bref, nous mettons nos cœurs dans une même acclamation que nous voudrions, à travers les espaces, faire entendre de l'incomparable Pontife, et cette acclamation, la voici: Heureuses années, longues années à Sa Sainteté Léon XIII, et à son illustre délégué dans la Puissance du Canada: *Ad multos annos!*

La Sentinelle du Vatican, scène qui présente un épisode de l'épopée de nos Zouaves pontificaux, est interprétée par Gaston Allard et Archibald Mousseau. Dans un essai littéraire, intitulé: *Les Chanteurs nocturnes*, Georges Hector Martineau prend la défense des religieux et des religieuses; il revendique pour eux "le droit à la liberté de leurs œuvres, pendant le jour, et de leurs chants, pendant la nuit". La devise de Léon XIII est commentée par Albert Jetté. Comme intermèdes, la chorale interprète deux chants d'inspiration bien romaine: *Les Martyrs aux arènes*, de L. de Rillé, et *Fidélité au Souverain-Pontife*, de A. Gravier.

Pour terminer, nous empruntons ce passage au fascicule, publié le lendemain de ces fêtes et qui en rapporte tous les menus détails:

La séance était terminée; elle avait été un tribut d'hommages à celui qui nous honorait de sa présence, une protestation de dévouement au Pontife glorieusement régnant, un hymne de louange à l'aimable saint François et à ses pieux enfants; il n'en fallait pas tant pour toucher le cœur si paternellement sensible de Son Excellence Mgr Falconio. Sous le coup d'une émotion qu'il avait peine à dissimuler, il se leva

aux acclamations de toute la salle et félicita les élèves des sentiments qui les animent et de la manière artistique dont ils les savent exprimer. "Soyez fidèles à Dieu et à votre conscience, leur dit-il ensuite, dans le travail, dans la conduite, dans la soumission à ceux qui ont charge de votre formation. C'est le meilleur moyen d'être plus tard des citoyens dont le pays pourra être fier, des catholiques dont l'Eglise saura se glorifier".

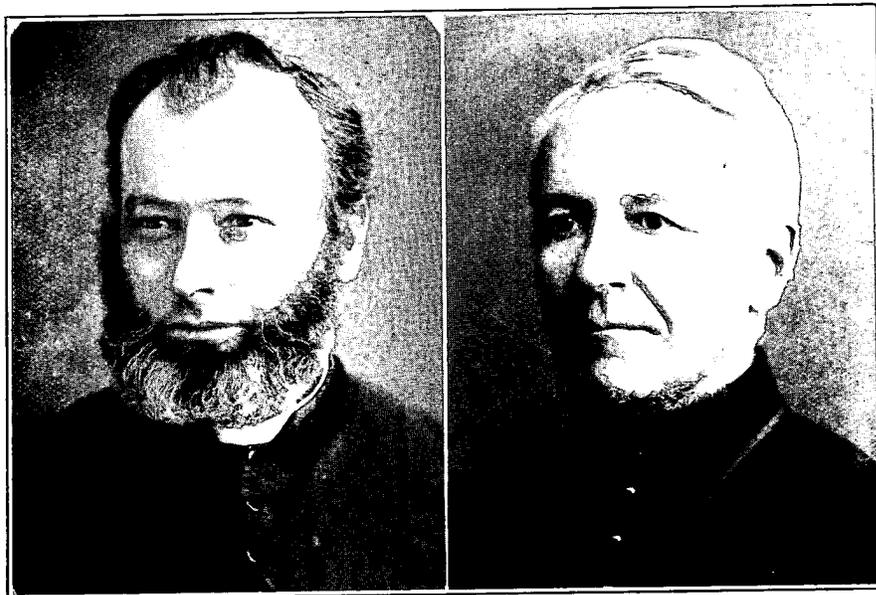
Alors l'orchestre s'annonce, puis la fanfare, et enfin un millier de voix s'élèvent graves et majestueuses et jettent au ciel la supplication: *Oremus pro pontifice nostro Leone.*

LE SACRE DE MGR OVIDE CHARLEBOIS

Vicaire-Apostolique du Keewatin

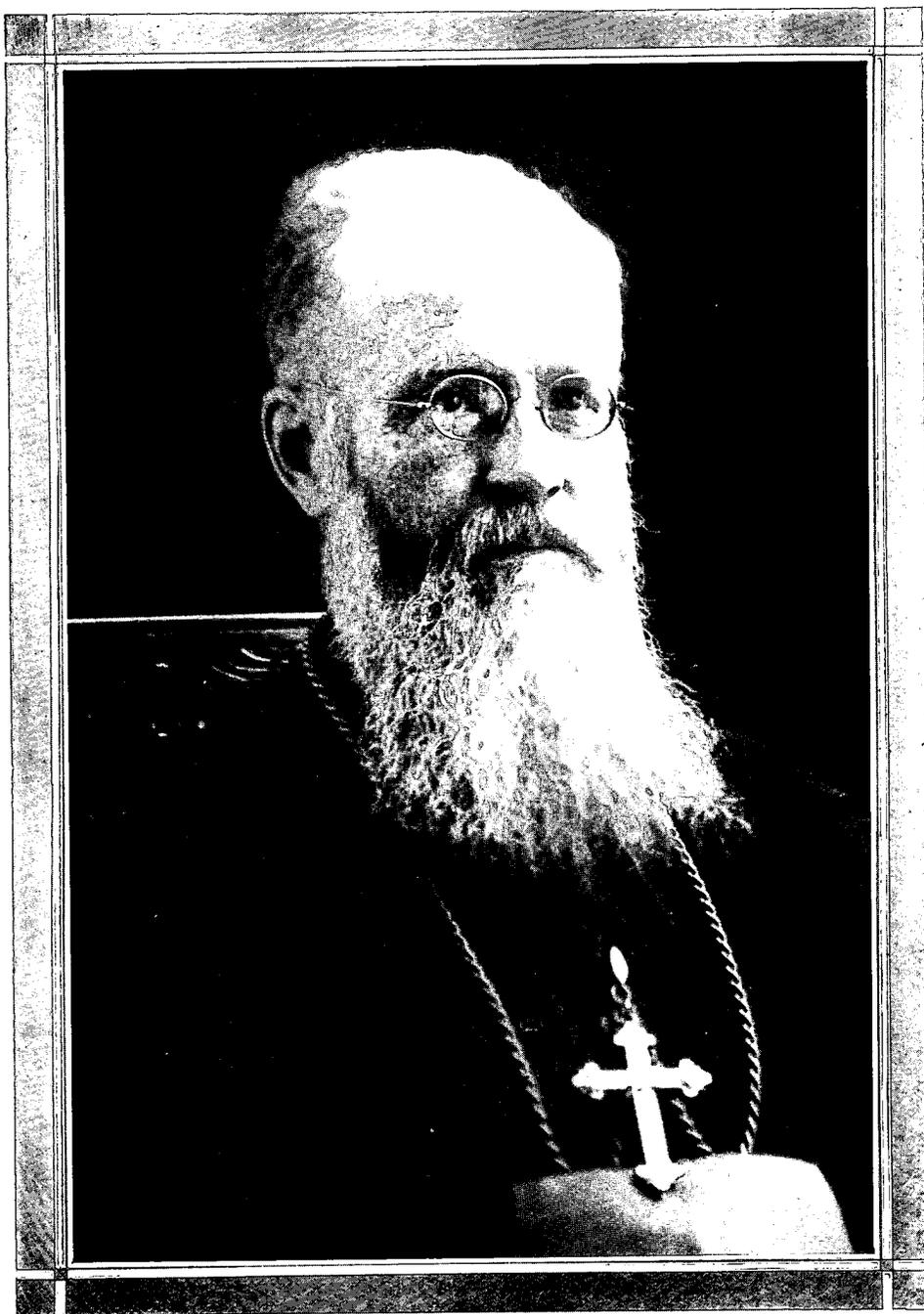
le 30 novembre 1910

Six ans s'étaient à peine écoulés depuis les fêtes de Mgr Archambault que l'*Alma Mater* recevait de la Providence une bénédiction nouvelle: un autre de ses fils, le Révérend Père Ovide Charlebois, Oblat de Marie-Immaculée, était appelé aux honneurs de l'épiscopat.



R. P. Zacharie LACASSE, O.M.I.

R. P. Albert LACOMBE, O.M.I.



MGR OVIDE CHARLEBOIS

Dans cette nomination, le Collège prenait sa part légitime de joie; en même temps, son activité en faveur des Missions recevait un heureux couronnement. N'avait-il pas, depuis un demi-siècle, donné plus de quarante de ses enfants aux labeurs apostoliques des missions de l'Ouest canadien? Dès leur arrivée au pays, les Oblats de Marie-Immaculée avaient pu compter, en 1847, au nombre de leurs premières recrues, un fils de l'Assomption, Albert Lacombe. A sa suite s'étaient présentés chez eux: Urgel Poitras, Zacharie Lacasse, Emile Dugas, Avila Amyot, Médéric Hétu, Joseph Jodoin, les deux Dozois (Servule et Joseph), Prisque Magnan et d'autres. En 1885, le Père Adélard Fafard, du 32^e cours de notre collège, était massacré dans sa mission du Lac La Grenouille, martyr de la fidélité à ses sauvages. Les autres sujets donnés aux Oblats de Marie-Immaculée étaient d'aussi bonne qualité. Parmi ces enfants de l'Assomption la Communauté des Oblats n'a-t-elle pas trouvé déjà quatre provinciaux, deux vicaires généraux, un premier-assistant du supérieur général?

La famille Hyacinthe Charlebois fut exceptionnellement sacerdotale: deux prêtres séculiers, Jean et Emmanuel, morts tous deux après quelques années de sacerdoce; trois Oblats de Marie-Immaculée: Guillaume, Charles et Ovide. C'est

LES FRÈRES CHARLEBOIS



Abbé Jean

R. P. Guillaume

Mgr Ovide

R. P. Charles

Abbé Emmanuel